Pierre Anctil

LE DEVOIR LES JUIFS et L'IMMIGRATION

DE BOURASSA À LAURENDEAU

Institut québécois de recherche sur la culture
iqrc
1979

LE DEVOIR
LES JUIFS
et
L'IMMIGRATION

DÉJÀ PARUS

Pierre Anctil
Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres.
IQRC, 1988, 366 pages.

Pierre Anctil et Gary Caldwell
Juifs et réalités juives au Québec.
IQRC, 1984, 371 pages.

Pierre Anctil

LE DEVOIR LES JUIFS et L'IMMIGRATION

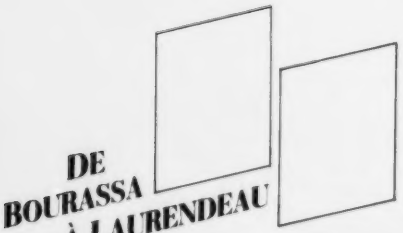

DE BOURASSA À LAURENDEAU

1988
INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE

Données de catalogage avant publication (Canada)

Anctil, Pierre, 1952-

Le Devoir, les Juifs et l'immigration : de Bourassa à Laurendeau

Bibliogr. : p.

ISBN 2-89224-113-8

1. Devoir (Montréal, Québec). 2. Nationalisme — Québec (Province). 3. Bourassa, Henri, 1868-1952. 4. Laurendeau, André, 1912-1968. 5. Québec (Province) — Émigration et immigration — Histoire — 20e siècle. 6. Juifs — Québec (Province). I. Institut québécois de recherche sur la culture. II. Titre.

PN4919.M63D48 1988 325.714 C88-096579-7

Conception graphique de la couverture : Norman Dupuis

ISBN 2-89224-113-8
Dépôt légal, 3e trimestre 1988 — Bibliothèque nationale du Québec
© Tous droits réservés

Distribution :
Diffusion Prologue Inc.
2975, rue Sartelon, Ville Saint-Laurent
Québec H4R 1E6 — (514) 332-5860

Institut québécois de recherche sur la culture
14, rue Haldimand, Québec G1R 4N4 — (418) 643-4695

À Cécile et Patricia Joseph,
affectueusement.

Table des matières

Liste des tableaux et graphique 11
Liste des sigles 12
Liste des illustrations 13

INTRODUCTION 15

1. HENRI BOURASSA ET SA PENSÉE FACE AUX TIERCES ETHNIES 19

Le combat de Bourassa 21
Le plan Sifton 26
La réplique du *Devoir* de 1910 37
Le grand tournant de 1925 43
« Mon cher collègue Jacobs » 50
L'appel de Pie XI 57

2. *LE DEVOIR* ANTISÉMITE? 71

Un rapport incertain et fragile 73
La succession de 1932 80
Une crainte mêlée d'admiration 83
Georges Pelletier 88
Une retenue oblique 97

3. ANDRÉ LAURENDEAU ET *L'ALIYAH* DE L'INTELLIGENTSIA QUÉBÉCOISE 107

L'épisode des Jeune-Canada 108
La manifestation du 20 avril 1933 112
L'influence de l'abbé Groulx 117
Le ravissement parisien de 1935 123
L'irruption de la gauche catholique 128
Une révolution toute proche 135

CONCLUSION 149

BIBLIOGRAPHIE 155

Liste des tableaux

1. Nombre d'immigrants admis au Canada, par année, 1880-1964 30
2. Immigrants admis au Canada en pourcentage de la population totale du pays, pour les décennies 1861-1871 à 1931-1941 32
3. Immigrants admis au Canada, selon l'origine nationale ou ethnique, pour les décennies 1901-1910 et 1911-1920 34
4. Pourcentage de la population de langue maternelle française, par rapport à l'ensemble canadien, 1871-1931 36
5. Nombre de Juifs admis au Canada pour les décennies 1901-1910 et 1911-1920, en rapport avec l'immigration totale pour la même période 36
6. Nombre d'immigrants admis au Canada, par année, 1930-1964 134
7. Nombre de Juifs admis au Canada dans les décennies 1931-1940, 1941-1950 et 1951-1960, en rapport avec l'immigration totale pour la même période 138

Graphique

1. Nombre d'immigrants admis au Canada, par année, 1880-1964 31

Liste des sigles

ACJC	Association catholique de la jeunesse canadienne-française
ACJCM	Archives du Congrès juif canadien, Montréal
ANQ	Archives nationales du Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean
APC	Archives publiques du Canada, Ottawa
CJC	Congrès juif canadien
IHAF	Institut d'histoire de l'Amérique française

Liste des illustrations

1. Le Bourassa de la maturité 18

2. L'abbé Édouard-Valmore Lavergne, auteur en 1924 de *Sur les remparts* 51

3. L'avocat Samuel W. Jacobs au début de sa carrière, vers 1900 51

4. Samuel W. Jacobs dans son bureau, au début des années trente 62

5. Bourassa conférencier en novembre 1944, à la salle du Plateau 63

6. H. M. Caiserman, secrétaire général du Congrès juif canadien, photographié en 1931 79

7. Omer Héroux, rédacteur en chef du *Devoir* en 1941 79

8. Georges Pelletier, directeur du *Devoir* de 1932 à 1947 89

9. André Laurendeau au moment où il devient rédacteur en chef du *Devoir* 106

10. L'abbé Lionel Groulx, dans son bureau du presbytère de la paroisse Saint-Enfant-Jésus, vers 1920 117

11. Laurendeau s'adresse au Cercle juif de langue française en 1955 137

Introduction

Cet ouvrage est la suite d'un volume précédemment publié dans lequel les rapports entre le Québec français et la minorité juive montréalaise furent étudiés durant la période de l'entre-deux-guerres[1]. Pour plusieurs Canadiens français l'immigrant juif devient, au cours des années trente, le symbole de l'étranger tentant à tout prix de s'introduire au pays. Selon les éditorialistes et idéologues francophones, une fois installé le Juif s'empare de la richesse collective, il se moque des traditions établies et milite pour un l'assouplissement des règles appliquées à l'immigration. De plus, par ses racines religieuses, le Juif n'adhère pas à l'univers de la chrétienté, donc il n'est pas en mesure de saisir le caractère fondamentalement chrétien des institutions et des lois de ce pays. Rejeter l'immigrant signifiait un réflexe d'auto-défense afin de se prémunir contre toute forme de menace. Une étude plus approfondie de la question montre que l'antisémitisme des francophones avait des racines plus profondes atteignant un sentiment d'infériorité objective à l'égard de l'économie et la politique.

Afin d'étudier les rapports judéo-chrétiens au cours de l'entre-deux-guerres, j'ai voulu savoir comment ont été reçues, au début du siècle, les premières vagues massives d'immigration en provenance d'Europe de l'Est. *Le Devoir*, organe de presse remarquable par la continuité de sa pensée, m'a fourni

la matière essentielle. Fondé en 1910 et dirigé par Henri Bourassa, *Le Devoir* mérite une attention spéciale au moment où sont appliquées les politiques d'immigration prônées par Sifton. De cette façon, j'ai mis à jour sur une période d'un demi-siècle, l'idée du Québec francophone à l'égard de l'immigrant ainsi que les effets de l'immigration. Au XX[e] siècle le regard de l'élite francophone envers l'apport de l'immigrant fut décisif quant à la conception de l'identité canadienne-française et québécoise. C'est ce que démontrent les carrières politiques de Henri Bourassa, Georges Pelletier et André Laurendeau, tous trois artisans de l'orientation idéologique du *Devoir*.

Au cours de ce demi-siècle, la communauté juive a joué un rôle important dans l'élaboration des politiques éditoriales du quotidien. Si le nationalisme mène des attaques parfois virulentes à l'endroit des Juifs, il n'en fait pas le pivot de sa pensée et n'érige pas l'antisémitisme en doctrine de premier plan. Au cours de la période étudiée, *Le Devoir* ne déroge pas de ce principe fondateur. En effet, à partir de 1945, il néglige le faible contingent de Juifs au sein des masses immigrantes.

Dans ce livre, je n'aborde pas seulement que les éditoriaux et les nouvelles d'actualité publiés dans *Le Devoir* mais je retrace le cheminement de certaines personnalités du journal à l'aide de sources archivistiques. Souvent, il y a absence d'adéquation entre la pensée et l'intuition de l'intellectuel, c'est-à-dire un décalage annonçant de nouvelles orientations. De profondes contradictions peuvent émerger en raison de l'évolution du journaliste qui écrit les textes. Ces revirements fournissent une bonne part de la matière de ce livre et mettent en lumière les hésitations et les louvoiements du mouvement nationaliste de l'époque. Cette étude propose un cadre permettant de mieux comprendre la réaction des nationalistes vis-à-vis l'implantation d'immigrants d'origine culturelle différente. Il s'agit d'un effort de systématisation et de mise en perspective historique qui situe l'ensemble de la question par rapport à d'autres enjeux idéologiques. Jusqu'à présent nous ne disposons pas de la documentation nécessaire à la compréhension du processus d'établissement et de consolidation des diverses communautés ethniques

montréalaises en ce XX[e] siècle[2]. Par ailleurs, de telles études sont inexistantes dans le cas de plusieurs collectivités. Le cas contraire aurait permis une meilleure connaissance de l'imbrication de l'immigrant au niveau économique et social du Québec et la connaissance de la réaction de la majorité francophone à leur égard. Il est souhaitable que la présente étude soit révisée et complétée par de nouveaux chercheurs eux aussi préoccupés par la question ethnique à Montréal.

Notes de l'introduction

1. *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 366 pages.
2. Le lecteur intéressé à connaître les sources que j'ai consultées pour cette étude devra toutefois se reporter au premier ouvrage paru sous le titre de *Le rendez-vous manqué*, où figurent les références propres à l'antisémitisme et à la communauté juive de Montréal et celles concernant le débat sur l'immigration et la position du quotidien *Le Devoir*. De même, la bibliographie présentée à la fin du présent volume se complète avantageusement de celle contenue dans *Le rendez-vous manqué*.

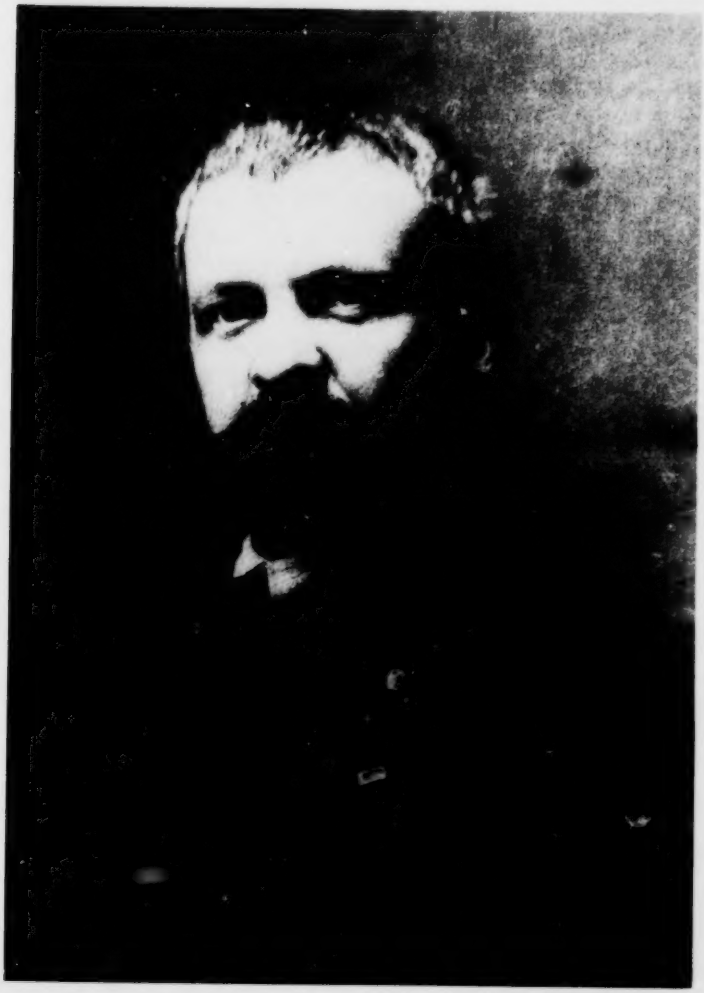

1.
Le Bourassa de la maturité.
Centre de recherche Lionel Groulx, Montréal, n° 58.

1

Henri Bourassa et sa pensée face aux tierces ethnies

Si, dans la période de l'entre-deux-guerres, les universités québécoises et les institutions de haut savoir d'inspiration chrétienne apparurent aux Juifs de Montréal comme des forteresses où les leurs étaient admis au compte-gouttes; et si la hiérarchie catholique et les œuvres sociales et humanitaires qu'elle dirigeait firent figure de repoussoirs antisémites*, un autre obstacle barrait la voie de l'intégration de la communauté juive à la société d'accueil: le mouvement d'affirmation national. Certains leaders du Congrès juif canadien (CJC) à Montréal imaginèrent au cours des années trente, une stratégie d'intervention auprès des porte-parole de ce nationalisme, qu'ils soient clercs, hommes politiques, intellectuels, journalistes; nous savons que leur action produisit des résultats appréciables. Le journal *Le Devoir*, fondé en 1910, réputé pour l'envergure intellectuelle de son directeur, estimé du public canadien-français, prit aux yeux du CJC montréalais l'importance d'un cas d'espèce, et devint l'aune même à partir de laquelle fut mesuré le degré de tolérance des francophones à l'égard de la minorité juive intra-muros. Les leaders juifs eurent à ce point, les yeux rivés sur son contenu éditorial, que force nous est d'en déduire que le

---

* Voir du même auteur, *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres, Québec,* Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 366 pages.

quotidien occupa une place centrale dans les rapports judéo-chrétiens au cours de la période qui nous intéresse. En fait, dès sa fondation en 1910, *Le Devoir* fut pour les Juifs d'ici le paradigme même du Québec français et, de ce fait, un point d'appui fondamental dans la poursuite d'un dialogue quelconque avec la société francophone.

Comment a-t-on, du côté juif, acquis cette perception du quotidien de la rue Notre-Dame[1], alors que plusieurs journaux et hebdomadaires de toutes tendances se disputaient les faveurs du public francophone de Montréal depuis la plus conservatrice jusqu'à la plus libérale, sans compter les feuilles de moindre importance et dont l'existence était éphémère? Peut-être parce que *Le Devoir* ouvertement nationaliste fut un témoin à part de la période au cours de laquelle la communauté juive montréalaise se dota d'organisations à elle, opta pour l'anglais, développa sa structure occupationnelle (Gingras, 1985). *Le Devoir* représenta aux yeux de cette communauté culturelle en pleine évolution un point fixe de l'opinion francophone, aisément repérable et fidèle à lui-même, alors que surgissaient et disparaissaient au cours de la même période quantité de publications concurrentes, hors les quotidiens *La Presse* à Montréal, *L'Action catholique* et *Le Soleil* à Québec (Jones, 1974). Plus encore, *Le Devoir*, œuvre d'un seul homme, possédait à ce titre une cohérence et une intégrité de pensée remarquables, qui faisaient défaut à d'autres quotidiens au tirage plus élevé. Tel un phare gardant l'entrée d'un passage dangereux pour les navigateurs, *Le Devoir* maintint constantes ses positions, au cœur de la tourmente politique et sociale du Québec francophone engagé sur la voie de la modernité, et traversant à intervalles des crises d'identité au cours desquelles il semblait près de sombrer corps et âme, déchiqueté sur les écueils réels ou craints de la sécularisation, de l'américanisation et de l'assimilation.

LE COMBAT DE BOURASSA

Le Devoir était l'organe de combat personnel d'Henri Bourassa, qui avait décidé à un moment précis de sa carrière, de se détacher de la politique partisane et de diffuser en toute liberté, ses idées longuement mûries au sujet des grands débats de l'époque. Vers 1910, après plusieurs années passées sur la scène politique fédérale au sein du Parti libéral de Wilfrid Laurier, Bourassa avait en effet une conception du Canada qu'il souhaitait appliquer aux deux niveaux de gouvernement, mais qu'il ne réussissait pas à imposer aux politiciens en place, autant à Ottawa qu'à Québec. À la veille de sa rupture avec Laurier, Bourassa avait conçu le projet de créer un organe de presse où il pourrait en toute liberté défendre ses convictions et s'attaquer enfin à cette grande tâche qui lui importait par-dessus toutes: le relèvement moral et l'assainissement politique de la société canadienne-française. En 1910, après avoir pris position pendant plus d'une décennie en particulier sur la politique étrangère du Canada, après avoir âprement défendu en une période de montée des impérialismes, l'indépendance canadienne et le fait français, servi qu'il était par un remarquable talent d'orateur, Bourassa apparaissait aux yeux des observateurs politiques comme le leader incontesté du nationalisme canadien-français: « Suivi et combattu avec la même passion, Bourassa est la personnalité la plus discutée du pays » (Rumilly, 1953: 429).

Le Devoir sera donc dès ses débuts beaucoup plus qu'un journal d'information générale calqué sur le modèle des grands quotidiens nord-américains. En fait, Bourassa fera du journal de la rue Notre-Dame son œuvre majeure, sa contribution fondamentale à la chose publique; chaque ligne, chaque énoncé portera la marque de la pensée sociale et du programme politique du fondateur, élevant à un niveau inconnu jusque-là sur la scène canadienne la vocation d'un organe de presse:

> Pour assurer le triomphe des idées sur les appétits, du bien public sur l'esprit de parti, il n'y a qu'un moyen: réveiller dans le peuple, et surtout dans les classes dirigeantes, le sentiment du devoir public sous toutes ses formes, devoir religieux, devoir

national, devoir civique. De là le titre de ce journal qui a étonné certaines personnes et fait sourire certains confrères[2].

Les idées défendues dans *Le Devoir* porteront la marque d'une recherche d'intégrité morale et politique, chacune s'articulant autour d'objectifs clairement identifiés et ne visant aucune sorte de profit immédiat ou davantage partisan. Pendant près de cinquante ans, cet idéal marqua sans faille la page éditoriale du journal, et les trois directeurs qui se succédèrent de 1910 à 1945. Certes les impératifs de la Révolution tranquille et le virage vers un État provincial fort renouvelleront au milieu des années soixante les grandes orientations du fondateur. Grâce à la fidélité inébranlable exemplaire à un même programme, et après 1932, à travers le cheminement politique d'un seul et même homme élevé au rang de symbole flamboyant quoique contesté, de la nation canadienne-française, se dégagera dans tous les milieux, autour du *Devoir*, une réputation qui arrachera au premier biographe de Bourassa cette expression biblique: « Une colonne de feu dans la forêt politicienne » (Rumilly, 1953: 632).

Une constante du *Devoir* de Bourassa fut la défense de l'indépendance politique du Canada face à la Grande-Bretagne. *Le Devoir* mena tambour battant un nombre impressionnant de campagnes anti-impérialistes, chaque fois que la mère patrie britannique s'avisa de contrer les prérogatives de son ancienne colonie, notamment en temps de guerre. Bourassa ne fut pas pour autant ennemi de l'influence britannique au Canada; maintes fois au cours de sa carrière, il exprima son respect des institutions parlementaires qu'il ne remit jamais en question, soucieux qu'il était de faire partager ses idées par ses concitoyens de langue anglaise. Préoccupé de l'impact potentiellement destructeur des idéologies impérialistes au Canada, Bourassa craignait surtout que les appels à la fidélité à l'Empire ne divisent profondément les Canadiens des deux origines, et ne mènent à l'éclatement du pays, comme lors de l'affaire du Transvaal en 1900 ou du débat sur la marine de guerre dix ans plus tard. Surtout, Bourassa exigeait des divers gouvernements et institutions fédérales qu'ils reflètent le caractère biculturel et

binational du pays, tel que défini selon lui dans le pacte confédératif de 1867. Bourassa, et plus tard *Le Devoir*, fit de ce principe la pierre d'assise de son nationalisme, exigeant la reconnaissance en tout du droit des Canadiens français de figurer comme peuple fondateur de la nation canadienne, et pour la langue française le statut de langue nationale. La formulation bourassienne du nationalisme canadien-français et par extension du nationalisme canadien apparut à l'époque où il la proposa au tournant du siècle dernier, comme la plus achevée à avoir jamais vu le jour au sein de la société francophone, et comme la mieux illustrée et la mieux défendue à la face du Canada anglais, au point qu'à ce jour elle marque encore la vie politique du pays.

Très audacieux à l'époque, l'anti-impérialisme de Bourassa et sa définition bi-polaire de la société canadienne firent les beaux jours du *Devoir* et lui fournirent pendant plusieurs décennies ses chevaux de bataille. *Le Devoir* aligna sa doctrine sociale sur celle de l'Église catholique, sans toutefois renoncer à son autonomie, et défendit selon les principes exposés dans les encycliques de Léon XIII le droit des classes laborieuses à une juste rétribution, à des avantages sociaux et à des syndicats contrôlés par elles (Levitt, 1972). Le journal de la rue Notre-Dame afficha souvent en ces domaines son opposition, d'une part, au capitalisme de monopole et aux trusts de la finance et, d'autre part, aux idéologies socialisantes et communistes. Plutôt identifié à la petite bourgeoisie de l'époque *Le Devoir* se démarqua du libéralisme des autres grands quotidiens de la métropole, dont *La Presse*. Il chercha plutôt à promouvoir, dans les années qui suivirent le retrait du fondateur, les moyens d'améliorer progressivement les conditions économiques et sociales des Canadien français. *Le Devoir* de Bourassa fut ainsi amené à déplorer le développement sauvage du capitalisme et la montée de l'influence américaine, deux tendances associées par les éditorialistes aux fléaux de l'immoralité publique et de l'assimilation culturelle. Malgré la générosité initiale du nationalisme bourassien, *Le Devoir* interpréta peut-être dans un sens trop étroit, surtout après 1932, les attentes des Canadien français, et versa parfois dans un ethnocentrisme dont ne furent pas

exempts ses meilleurs éditorialistes[3]. La haute exigence d'équité du nationalisme à la manière de Bourassa baignait dans une contradiction difficile à résoudre : dans l'arène politique, il était souvent utopique de défendre à la fois le principe d'un Canada biculturel, et celui plus pragmatique d'un Québec ou d'un Canada français jouissant pleinement de ses droits au sein de la fédération.

Les archives du Congrès juif canadien (CJC) demeurent à ce jour, pour le chercheur, la principale source d'information quant à l'impact du *Devoir* sur la minorité juive canadienne. Il ne faut en effet pas perdre de vue qu'avant 1933 aucun groupe de pression juif représentatif n'avait encore vu le jour, et surtout que la masse des Juifs montréalais, encore composée dans son écrasante majorité d'immigrants récemment arrachés à l'Europe de l'Est, ignorait non seulement la langue française mais aussi les racines profondes du nationalisme francophone. En fait, en ce début du XX[e] siècle et même encore parfois jusque dans les années soixante, les porte-parole des quelques organismes juifs, s'il s'en trouvait qui fussent crédibles, eurent toujours peine à saisir le postulat fondamental du nationalisme bourassien et plus tard groulxien, à savoir que les francophones de vieille souche ne concevaient pas qu'un État canadien, qu'une société de droit britannique puissent s'ériger en Amérique du Nord sans accorder aux premiers habitants du pays, à leur langue et à leur religion, un plein droit de cité. À plus forte raison, un organe de presse à la facture aussi relevée que *Le Devoir* et aux orientations politiques et éthiques aussi nuancées, ne dut pas pénétrer facilement lors du premier tiers du XX[e] siècle la communauté ashkénaze montréalaise, préoccupée surtout de sa survie et d'un minimum d'adaptation culturelle. Chez ces héritiers d'une tout autre tradition, quoi d'étonnant à ce que seulement de rares individus, tel Louis Fitch possèdent le bagage intellectuel sans lequel la lecture du *Devoir* était une tâche difficile sinon impossible (Figler, 1968).

Bourassa aborda de manière marquante et décisive la question juive, ou du moins l'épineux problème de l'admission et de l'intégration des immigrants. Homme que tout portait à

vouloir faire école et à susciter des disciples, Bourassa avait en effet donné naissance et entraîné à sa suite, dès le Discours de Notre-Dame[4], grâce à sa notoriété personnelle et au rayonnement du *Devoir*, un vigoureux courant de pensée au Canada français (Bourassa, 1910). Plus tard, dépassé par une relève plus agressive sur le plan des idées politiques, et intransigeante là où il avait été ouvert au dialogue, Bourassa n'en avait pas moins donné pendant près de trois décennies, un élan décisif à l'idéologie de revendication nationale canadienne-française dont l'influence se fait encore sentir aujourd'hui. Certes, le fondateur du *Devoir* ne peut pas être tenu responsable des divers remous et accidents de parcours qu'il suscita ici et là; mais il est indéniable que ce fut du cœur même de sa pensée, et à son grand désarroi parfois, qu'émergea chez l'intelligentsia québécoise des années trente un refus d'ouvrir la société francophone aux immigrants et particulièrement aux Juifs.

En ce sens, l'approche bourassienne peut paraître révélatrice à plus d'un titre de l'attitude déchirée et parfois abrupte du Québec français au sujet de l'immigration, depuis la période de l'après-Confédération jusqu'à la Révolution tranquille. Le premier et le plus clairement en effet, le fondateur du *Devoir* avait cru nécessaire d'édifier une réponse cohérente et éclatante à cette présence inédite et massive des immigrants, dans une société née en pratique et en droit de la rencontre, sur un continent nouveau, de deux empires coloniaux concurrents. Parce qu'il préfigurait et annonçait dès l'aube du XX[e] siècle, autant par la brillance de sa formulation que par la profondeur de son analyse, la plupart des développements nationalistes subséquents au Québec, et aussi parce qu'il avait su donner à ses idées par la création en 1910 du *Devoir* un rayonnement inégalé jusque-là, Bourassa mérite dans le cadre de notre étude un traitement à part. Plus que tout autre penseur au Canada et au Québec, il s'efforça de tirer les conséquences politiques pour les francophones de la signature du pacte confédératif de 1867, dont une des suites majeures devait être l'entrée au pays, sous le patronage des divers gouvernements fédéraux pressés de peupler les immensités à l'ouest des Grands Lacs, d'importantes populations d'origines autres que britannique ou françai-

se. C'est ce choc culturel en quelque sorte imprévisible et déstabilisant que le fondateur du *Devoir* tenta de digérer tout au long de sa carrière, une des plus longues et des plus fructueuses de toute l'histoire canadienne.

LE PLAN SIFTON

Henri Bourassa né en 1868, était fils de Napoléon Bourassa, un des plus accomplis artistes peintres et architectes de la fin du XIX[e] siècle canadien, et de Ezilda Papineau fille de Louis-Joseph Papineau, parlementaire et figure politique légendaire pour sa participation aux luttes politiques de la première moitié du XIX[e] siècle. Très tôt, le jeune Bourassa prit conscience de ses responsabilités vis-à-vis sa collectivité, héritier qu'il fut d'une partie de la fortune de son grand-père et chargé de l'administration de ses propriétés dans la vallée de l'Outaouais. Il fut élu en 1890, à l'âge de 22 ans, maire de Monte-Bello. C'est à cette époque de sa vie que ses biographes font remonter la formation de sa personnalité politique marquée de fidélité à son héritage familial, et de hautes exigences morales, n'admettant aucun compromis dans l'exercice du pouvoir et voulant garder un contact avec les petites gens qui devaient former, pendant près d'un demi-siècle, l'essentiel de son électorat (Laurendeau, 1952: 44-55). Bourassa fut élu, en 1896, député de Labelle au parlement fédéral dans le camp du Parti libéral, traditionnellement le plus ouvert aux Canadiens d'expression française et dirigé depuis 1887 par Wilfrid Laurier, un homme politique adulé par ses électeurs québécois et un brillant stratège, appelé à former le gouvernement cette même année. C'était le début d'une ère de prospérité sans précédent durant laquelle, pour la première fois peut-être, le pays eut accès aux tribunes internationales et commença à se détacher de la tutelle jusque-là prépondérante du Foreign Office de Londres (Schull, 1968). Cependant, avec la création en 1905 de deux nouvelles provinces, la Saskatchewan et l'Alberta, faisant suite au peuplement accéléré du Manitoba, le gouvernement du pays dut faire face à de graves conflits internes portant, entre autres, sur la place et les droits des francophones et des minorités catholiques dans les territoires ouverts à la colonisation, conflits du reste qui

n'avaient pas cessé depuis les revendications des Métis au moment de la création du Manitoba en 1870.

Jeune député, Bourassa était sans expérience, quoique féru d'histoire et au fait du droit britannique et de la procédure parlementaire. Il tira vite son épingle du jeu à Ottawa. Laurier voulut en faire son protégé, sans tenir compte de l'esprit d'indépendance du député de Labelle, à qui répugnait profondément les manœuvres électoralistes et les partisaneries à courte vue visant des bénéfices personnels. Sur les enjeux majeurs auxquels fut confrontée la Confédération canadienne au tournant du siècle, soit la nécessité d'une politique extérieure basée sur les intérêts premiers du pays et indépendante de celle de l'Empire britannique, et les droits des minorités franco-catholiques de l'Ouest, Bourassa opta pour une attitude de revendication radicale. Il défendit l'indépendance nationale canadienne et prôna la résistance aux impérialismes, tandis que sur un deuxième front, il appuyait âprement les droits des francophones reconnus par l'histoire et les législations antérieures. Dans l'affaire du Transvaal en 1900, qui porta sur l'envoi d'un corps expéditionnaire canadien en Afrique du Sud pour lutter aux côtés des Britanniques, ou dans la dispute avec les États-Unis concernant en 1903 les frontières de l'Alaska, et encore plus lors du débat entourant en 1905 la question des écoles catholiques dans l'Ouest, Bourassa finit par se séparer de Laurier. Le jeune député jugeait en effet le premier ministre prêt à trop de compromissions et blâma ouvertement ses décisions contraires au principe de la dualité culturelle appliqué à l'échelle du pays, au profit d'une hypothétique unité et d'une fragile coexistence pacifique. Consommée par le retrait de Bourassa de la politique fédérale en 1907 et par la fondation du *Devoir* qui devint vite un organe anti-Laurier, la rupture entre les deux hommes culmina en 1910 avec la question de la marine de guerre, qui prévoyait la mise en service éventuelle par le Canada de cuirassés que l'Angleterre se réservait le droit de mobiliser pour ses propres guerres impériales (Rumilly, 1953).

Dès le début de sa carrière politique, Bourassa adopta au sein du Parti libéral une indépendance d'idées et d'attitudes

qui, si elle devait éventuellement l'écarter de responsabilités ministérielles, lui permit d'élaborer une pensée politique originale. En première place sur la liste des préoccupations du jeune député, figura au cours de ses années de parlementarisme fédéral la question de l'admission d'immigrants au pays et, subsidiairement, celle plus précise de l'immigration juive de l'Europe de l'Est. Le ministre de l'Intérieur du cabinet Laurier, Clifford Sifton, entré à la Chambre des communes la même année que Bourassa, devait avoir une influence déterminante à ce sujet sur le cours de l'histoire canadienne. Par une promotion agressive aux États-Unis, en Angleterre et dans certains pays d'Europe de l'Est, par l'établissement de primes aux compagnies maritimes, par une application libérale des lois sur l'immigration, Sifton réussit entre 1901 et 1911 le tour de force de susciter la plus forte poussée migratoire de l'histoire du Canada[5] (Troper, 1972). En l'espace de dix ans, près de 1,5 millions d'immigrants d'origine surtout européenne et nord-américaine se pressèrent aux portes du Canada, et furent accueillis sans trop de formalités, pour peu qu'ils se destinent aux provinces du centre et de l'Ouest du pays et choisissent d'exercer une activité liée à l'agriculture. En l'espace d'une décennie, cet apport représenta en chiffres absolus près du quart de la population canadienne déjà installée à demeure au pays (Elliott, 1983). À ce rythme et compte tenu de la prospérité relative dont jouissait le Canada à cette époque, il devint vite évident pour les Canadiens d'origine britannique comme pour les nationalistes francophones, qu'un tel programme changerait à court terme la face même du pays.

En 1899, avant l'immigration massive programmée par Sifton, le Canada accueillait déjà chaque année un bon nombre d'immigrants, et Bourassa avait livré son opinion en Chambre, à l'occasion d'un débat sur la colonisation du « Nord-Ouest » :

> Quant à l'immigration étrangère, c'est là un sujet que j'abandonne au ministre de l'Intérieur. Pour mon compte, je me contente de dire que j'approuve la politique du gouvernement qui consiste à engager nos nationaux à s'attacher au sol qui les a vu naître, à ramener, quand la chose est possible, nos compatriotes des États-Unis et à engager le plus grand nombre possible

> d'honnêtes immigrants européens à venir peupler le Nord-Ouest. [...] Pour ma part, je suis persuadé que le ministre de l'Intérieur a appliqué un bon système relativement à l'immigration étrangère (Gouvernement du Canada, 1899: 8559).

Quelques années plus tard, le 9 avril 1907, une autre intervention de Bourassa révèle à quel point, sous la pression de nouveaux événements et du courant migratoire que l'on sait, la perception du député de Labelle avait changé du tout au tout (Tableaux 1 et 2). Bourassa n'était pas opposé à l'immigration, mais il l'assortissait de deux conditions préalables, soit qu'elle fût de qualité humaine supérieure, et conforme à l'équilibre culturel et linguistique déjà reconnu par les lois et les traditions politiques du pays:

> L'idée des fondateurs de cette nation c'est que le double courant de notre activité nationale et intellectuelle continuerait à couler; que la civilisation britannique et la civilisation française marcheraient de pair au pays; mais jamais ils n'auraient songé, eux, à donner la meilleure moitié de notre continent à des gens qui n'ont rien de commun avec nous; ni communauté de traditions historiques, ni communauté de sang, ni communauté d'instruction ou d'éducation domestique ni communauté de sentiment national; bref, des gens qui viennent ici non pas avec cet orgueil du sol national hérité de nos ancêtres, mais simplement dans le but de faire fortune.
>
> Jamais les auteurs de la Confédération n'ont songé qu'un jour viendrait où le Canada deviendrait le déversoir de toutes ces populations attirées ici, des confins de la terre en si grand nombre qu'avant vingt ans, au train que les choses marchent, ces gens seront maîtres du pays et ces deux races qui ont formé le peuple canadien seront noyées dans ce flot d'intrus (Gouvernement du Canada, 1906-07: 6367).

En 1907, 272 000 immigrants avaient débarqué sur le sol canadien. Aux dires de Bourassa, un bon nombre venaient des bouges d'Angleterre ou étaient sortis des chaumières paysannes de quelque contrée d'Europe de l'Est, où la majorité de la population, illettrée et appartenant à des ethnies inconnues ici, cultivait le sol dans des conditions primitives sous la botte de

régimes quasi féodaux. Beau palmarès, ironisait Bourassa, quand en plus le gouvernement engraissait de ses subventions et primes, à chaque étape du périple et aux frais du peuple canadien, compagnies de navigation et de chemins de fer, agences de passagers et intermédiaires de toutes sortes.

TABLEAU 1

Nombre d'immigrants admis au Canada, par année, 1880-1964

Année	Nombre	Année	Nombre	Année	Nombre
1880 –	38 505	1908 –	143 326	1936 –	11 643
1881 –	47 991	1909 –	173 694	1937 –	15 101
1882 –	112 458	1910 –	286 839	1938 –	17 244
1883 –	133 624	1911 –	331 288	1939 –	16 994
1884 –	103 824	1912 –	375 756	1940 –	11 324
1885 –	75 169	1913 –	400 870	1941 –	9 329
1886 –	69 152	1914 –	150 484	1942 –	7 576
1887 –	84 526	1915 –	36 665	1943 –	8 504
1888 –	88 766	1916 –	55 914	1944 –	12 801
1889 –	91 600	1917 –	72 910	1945 –	22 722
1890 –	75 067	1918 –	41 845	1946 –	71 719
1891 –	82 165	1919 –	107 698	1947 –	64 127
1892 –	30 996	1920 –	138 824	1948 –	125 414
1893 –	29 633	1921 –	91 728	1949 –	95 217
1894 –	20 829	1922 –	64 224	1950 –	73 912
1895 –	18 790	1923 –	133 729	1951 –	194 391
1896 –	16 835	1924 –	124 164	1952 –	164 498
1897 –	21 716	1925 –	84 907	1953 –	168 868
1898 –	31 900	1926 –	135 982	1954 –	154 227
1899 –	44 543	1927 –	158 886	1955 –	109 946
1900 –	41 681	1928 –	166 783	1956 –	164 857
1901 –	55 747	1929 –	164 993	1957 –	282 164
1902 –	89 102	1930 –	104 806	1958 –	124 851
1903 –	138 660	1931 –	27 530	1959 –	106 928
1904 –	131 252	1932 –	20 591	1960 –	104 111
1905 –	141 465	1933 –	14 382	1961 –	71 689
1906 –	211 653	1934 –	12 476	1962 –	74 586
1907 –	272 409	1935 –	11 277	1963 –	93 151
				1964 –	112 606

Source : Morin, 1966, Tableau 12, p. 26

Nombre d'immigrants admis au Canada par année, 1880-1964

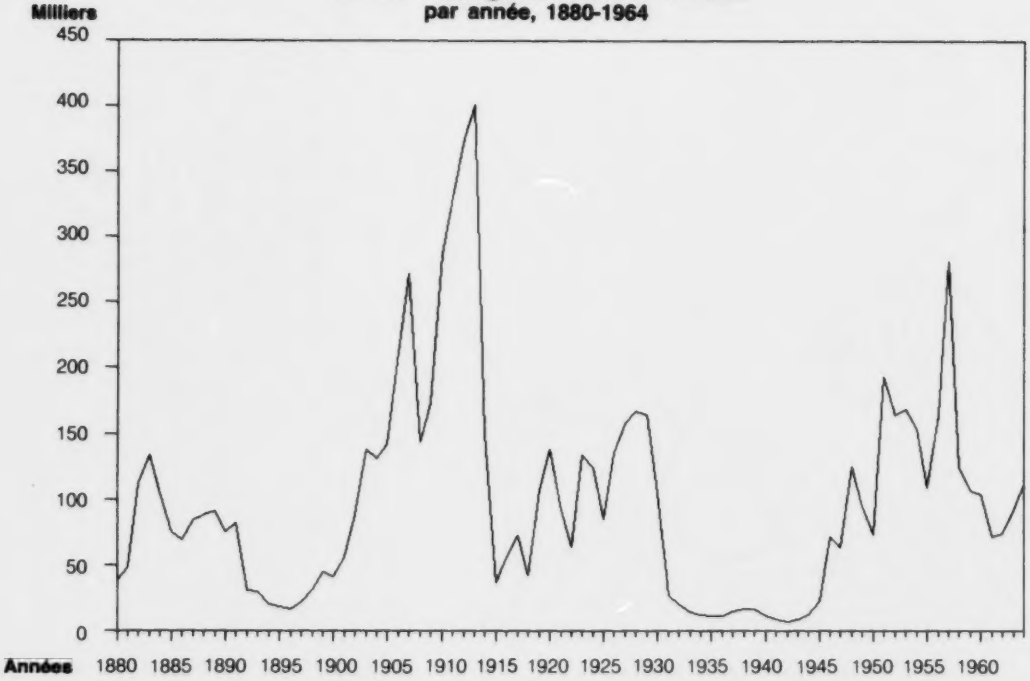

TABLEAU 2

Immigrants admis au Canada en pourcentage de la population totale du pays, pour les décennies 1861-1871 à 1931-1941

Décennie	%	Population totale
1861-1871	7,5	3 459 445
1871-1881	8,5	4 007 034
1881-1891	14,9	4 579 024
1891-1901	4,9	5 102 227
1901-1911	24,6	6 288 979
1911-1921	17,5	7 997 296
1921-1931	12,5	9 582 367
1931-1941	1,4	10 941 720

Source : Kalbach et McVey, 1979 : 46.

Pour excessive qu'elle fût sur certains points, la position de Bourassa reposait sur une pensée politique qu'il devait défendre tout au long de sa carrière, soit la thèse des deux peuples fondateurs. Étayée par l'histoire, à savoir que les possessions britanniques en Amérique du Nord n'auraient pas pu survivre politiquement, n'eût été la fidélité des Canadiens français à la Couronne, et que la résistance culturelle de la population francophone empêcherait le Canada confédéré de basculer irrémédiablement dans l'orbite des États-Unis, la théorie politique de Bourassa liait l'avenir du pays en tant qu'entité indépendante à la persistance et au développement du fait français (Monet, 1969). Sans les Canadiens d'expression française, le Canada était voué, selon lui, à une anglophilie qui livrerait le pays aux intérêts de l'impérialisme britannique. Ou encore, l'aveuglement politique et le manque d'envergure de certaines élites anglophones finiraient par jouer en faveur de la puissante et proche république américaine, qui trop assidûment courtisée pour ses attraits économiques, viendrait un jour avaler un voisin indifférent que plus rien ne distinguerait sur le plan des institutions, des pratiques et du droit :

> Le Canada est l'œuvre, la propriété et l'héritage de deux races principales unies par les traités et la constitution, comme par leur intérêt commun et, dans l'ensemble, par leur estime mutuelle.
>
> Aucun des problèmes nationaux qui intéressent le Canada ne peut être résolu sans le concours des deux races[6].

Les deux peuples fondateurs du Canada avaient fait souche dans des régions différentes du pays pour des raisons que seule l'histoire aux yeux de Bourassa suffisait à expliquer. Maintenant qu'un pan entier du continent s'offrait à la colonisation au nord du 49e parallèle, territoire de peine et de misère arraché à l'impérialisme yankee, Bourassa exigeait que les deux peuples fondateurs y trouvent leur compte, et non seulement les anglophones, ou pire encore, des immigrants venus des contrées le plus reculées que l'imagination puisse concevoir (Tableau 3). En ouvrant les grandes plaines de l'Ouest aux premiers venus, et en n'y réservant pas aux francophones par des politiques appropriées cette part qui leur revenait dans l'équilibre démographique et dans la répartition des richesses collectives, le ministère Laurier affaiblissait considérablement le pays et sa capacité de résister aux impérialismes qui ne manqueraient pas de fondre sur une contrée mal préparée à défier leurs intérêts:

> Du reste, dans vingt ans, la majorité absolue du peuple canadien ne sera plus anglo-saxon. Les trois grandes provinces agricoles seront peuplées par une majorité absolue d'étrangers, n'ayant avec les Anglo-Canadiens ni avec les Canadiens français rien de commun: histoire, luttes constitutionnelles, construction de l'édifice national, attachement aux institutions britanniques ou canadiennes.
>
> Les mandataires de ces provinces domineront le parlement, les lois, la politique douanière du Canada.
>
> Que diront à ce peuple nouveau, à cette nation dans la nation, le drapeau, la Couronne, les traditions de la race et la grandeur de l'Empire? Rien[7].

Le Canada devait donc, dans la pensée bourassienne, abriter des populations francophones dans toutes ses régions, du moins dans ces régions jeunes qu'il demeurait encore possible de modeler. Empêcher les Canadiens français de rayonner d'Est en Ouest et nier leur préséance équivalaient à terme à jeter aux orties l'idée d'une quelconque souveraineté canadienne. Rempart de la nationalité canadienne, parce que ne possédant pas d'autre allégeance et n'étant lié à aucune puissance

TABLEAU 3

Immigrants admis au Canada, selon l'origine nationale ou ethnique[a], pour les décennies 1901-1910 et 1911-1920

	1901-1910	1911-1920
Albanais	—	9
Allemands	19 958	18 213
Arabes	349	34
Arméniens	1 444	409
Autrichiens	19 857	10 119
Belges	8 124	11 113
BRITANNIQUES	675 684	669 188
Bulgares	4 346	13 840
Chinois	10 699	28 878
Danois	3 286	3 841
Égyptiens	49	21
Espagnols	366	2 771
ÉTATS-UNIENS[b]	535 309	625 949
Finlandais	12 621	9 651
Français	15 835	12 197
Grecs	3 914	5 301
Hollandais	4 789	6 071
Hongrois	9 876	4 611
Indiens (Inde)	5 480	106
Iraniens	123	78
Islandais	2 659	988
ITALIENS	58 508	62 661
Japonais	13 441	7 242
JUIFS	46 289	29 464
Luxembourgeois	—	32
Maltais	2	1 353
Mexicains	—	26
Noirs	444	1 205
Norvégiens	13 200	7 736
POLONAIS	73 094	35 409
Portugais	54	101
Roumains	4 771	4 590
RUSSES	37 492	60 390
Suédois	18 484	10 283
Suisses	1 438	1 385
Syriens	4 741	1 169
Tchécoslovaques	398	1 529
Turcs	2 404	1 651
UKRAINIENS	4 866	55 743
Yougoslaves	11 733	6 142
Autres	5 765	757
Total	1 631 892	1 712 256

impérialiste, le Canadien d'expression française se voyait pourtant trop souvent forcé, en ce tournant de siècle, de prendre la route de l'exil du côté des filatures de coton de la Nouvelle-Angleterre :

> Et ainsi se réalisera, sous une forme plus vraie, plus profonde et surtout plus durable, la pensée de Sir Étienne Pascal Taché : le Canadien français restera le meilleur et le dernier défenseur de la puissance anglaise en Amérique.
>
> Qu'on lui enlève sa langue et ses traditions, qu'on l'assimile par la fusion ou par la force, à l'église ou à l'école, il deviendra américain. Et uni, pour d'autres motifs, aux millions d'exotiques importés à grand frais par les faux impérialistes d'aujourd'hui, il jettera à la mer le drapeau britannique qui ne sera plus, à ses yeux, que l'emblème suranné d'un régime incommode[8].

Bourassa avait senti, entre 1896 et 1907, au cours de ces années passées dans l'enceinte du parlement fédéral, l'enjeu ultime pour les Canadiens français de la politique libérale d'immigration massive. En peuplant l'Ouest par un apport brutal et soudain d'immigrants étrangers aux traditions fondatrices du Canada, et que des forces économiques inéluctables assimileraient à l'anglophonie, Sifton condamnait tôt ou tard le nombre des parlants français à accuser une baisse constante à l'échelle nationale, mettant en péril l'influence des francophones de souche au sein de la Confédération (Tableau 4). Seraient ainsi

---

TABLEAU 3 (suite)

a) Les données recueillies à l'époque par le gouvernement canadien tenaient compte des catégories utilisées lors de la sélection des immigrants. La plupart des immigrants étaient identifiés d'après leur pays d'origine, par exemple comme Autrichiens, Belges, Norvégiens ou Allemands, alors que d'autres l'étaient selon un critère racial ou religio-ethnique. C'est ainsi que sans distinction de pays d'origine on avait créé les catégories « Noirs », « Juifs » ou « Arméniens », etc., autant de peuples au sens très large du terme pour lesquels aucune nationalité spécifique n'existait avant 1920, mais que l'on jugeait nécessaire de traiter séparément sur le plan de l'admission.

b) Il s'agit ici des immigrants en provenance des États-Unis, sans distinction d'origine raciale ou ethnique. On peut présumer que pour la plupart, à cette période, les immigrants américains au Canada étaient déjà aux États-Unis des citoyens de première ou de deuxième génération.

c) Les données citées par Rosaire Morin dans son ouvrage de 1966 furent fort probablement tirées des recensements fédéraux canadiens.

Source : Morin, 1966, tableau 18, p. 32-33[c].

affaiblies et invalidées les garanties du pacte de 1867 en faveur de la langue française et de la religion catholique, quand les Canadiens français se verraient forcés d'opérer un repli à l'intérieur des frontières d'une seule province, où ils feraient figure d'assiégés. La situation apparaissait d'autant plus dramatique, que les régions susceptibles de fournir des contingents d'expression française à l'émigration vers le Canada restaient indifférentes aux appels répétés des nationalistes et idéologues du Québec. Entre 1901 et 1914, la France représenta moins que 1 % du courant migratoire international destiné au Canada, soit près de 25 000 personnes, dont la plupart tenteront de s'établir dans l'Ouest sur des terres agricoles (Penisson, 1985). Non seulement le mouvement demeura insignifiant, mais encore, règle générale, le gouvernement français le découragea en sous-main, minant discrètement les efforts des agents canadiens et québécois. Arrêtée par le premier conflit mondial, l'immigration en provenance de France se tarira en fait presque complètement durant trente ans, pour ne reprendre qu'en 1947, dans un autre contexte, alors que la modernisation des structures institutionnelles du Québec attirera cette fois des immigrants hautement qualifiés.

TABLEAU 4

Pourcentage de la population de langue maternelle française, par rapport à l'ensemble canadien, 1871-1931

Année	%	Année	%	Année	%
1871	31,1	1891	—	1911	28,6
1881	30,0	1901	30,7	1921	27,9
				1931	28,2

Source : Statistique Canada, Recensements fédéraux.

TABLEAU 5

Nombre de Juifs admis au Canada pour les décennies 1901-1910 et 1911-1920, en rapport avec l'immigration totale pour la même période

	1901-1910	1911-1920
Juifs	46 289	29 464
Immigration canadienne totale	1 631 892	1 712 256
% de Juifs sur le total admis	2,83	1,72

Source : Morin, 1966, tableau 8, p. 32-33.

LA RÉPLIQUE DU *DEVOIR* DE 1910

Défavorable aux francophones du pays, l'immigration massive du début du siècle survenue sous le gouvernement Laurier, de 1896 à 1911, avait provoqué une forte impression sur le jeune député Bourassa, comme en témoignent ses écrits et discours de l'époque[9]. Dès la fondation du *Devoir* en janvier 1910, et surtout à l'occasion du débat sur la marine de guerre, Bourassa usa de tout son prestige pour exprimer l'opposition des Canadiens français à la politique d'immigration élaborée par Sifton, au nom du déséquilibre qu'elle créait au pays. Au lendemain du discours de Notre-Dame, qui avait résumé sa pensée en des termes retentissants à la face des catholiques anglophones, Bourassa avait contribué à durcir la réaction négative des nationalistes francophones face à l'envahissement des nouveaux venus recrutés en Europe de l'Est et dans le bassin méditerranéen, au nombre desquels figuraient des Juifs, quoique en proportion négligeable (Tableau 5). Les Québécois de vieille souche auraient pu être plutôt indifférents face aux héritiers du judaïsme, peu nombreux par rapport aux contingents ukrainiens, russes, galiciens ou italiens admis durant les années 1910. Cependant, des circonstances historiques devaient attirer sur les Juifs l'attention des opposants aux politiques libérales d'immigration, et même concentrer sur eux le rejet de cette marée humaine qui assaillait les frontières du Canada.

Dans l'ensemble, les nationalistes canadiens-français ignoraient les conditions faites aux Juifs russes sous le régime des tsars et connaissaient fort peu la tradition judaïque. Ils n'avaient pas eu non plus d'occasions de s'en préoccuper. Sauf que le courant d'antisémitisme de la France à la fin du XIX[e] siècle, dans lequel s'inscrivit l'affaire Dreyfus[10] (1894-1906), avait atteint nombre d'intellectuels et de clercs par le canal d'une littérature catholique, respectée quant à son orientation théologique et morale, mais en même temps lourde d'un parti pris anti-juif (Pierrard, 1970). Bien que ne correspondant en rien au fait juif du Québec, des écrits et pamphlets judéophobes avaient abondamment circulé dans des milieux lettrés du Qué-

bec, où ils étaient parfois discutés publiquement, comme lors de l'affaire Plamondon en 1910, et ils finirent par imprégner la conscience de certaines gens en vue des plus attachées aux valeurs chrétiennes.

Cette conjonction d'un antisémitisme classique, français d'expression et souvent catholique d'inspiration, et de la crise provoquée par la politique Sifton, deux phénomènes appartenant à des sphères étrangères l'une à l'autre, explique comment les Juifs se retrouvèrent au centre de la controverse et du ressentiment véhiculé par l'aile nationaliste concernant l'immigration. Bourassa lui-même, en dépit de sa supériorité intellectuelle, de sa culture et de ses hautes préoccupations éthiques, n'échappa pas à cette méfiance touchant les Juifs en général, et surtout ceux qui sollicitaient le privilège de la citoyenneté canadienne. Le 15 mars 1906, au parlement d'Ottawa, il mit en question une motion ministérielle contre les pogroms perpétrés contre les Juifs de Russie. Les massacres commis en 1903 puis en octobre 1905 à Kichinev, avaient coûté la vie de plus d'une soixantaine de Juifs et causé des préjudices corporels et matériels à des milliers d'autres. Les chancelleries de plusieurs pays de l'Europe de l'Ouest avaient été alertées. Le député de Labelle demanda le retrait de la motion en faveur des Juifs de Kichinev, évoquant ce jour-là la prudence élémentaire de mise dans toute affaire dépassant la politique intérieure canadienne, et il souleva une objection contre « cette pitié fictive qu'on a voulu faire naître en ce pays en faveur des Juifs » (Gouvernement du Canada, 1906: 240).

Les Juifs ukrainiens et russes en effet, affirmait Bourassa en 1906, ne méritaient pas l'indulgence de leurs compatriotes et l'attention dont les entouraient les parlementaires canadiens, car, en ces contrées lointaines où ils étaient établis depuis des siècles, ils avaient constitué une classe d'exploiteurs prêts à s'enrichir aux dépens des populations locales:

> Le sentiment de haine à l'égard des Juifs, non seulement en Russie mais dans d'autres pays, ne provient pas de préjugés nationaux ou religieux mais de ce qu'ils ne s'assimilent pas à la population où ils vivent. Ils ne deviennent citoyens d'un pays qu'à

> cause des avantages qu'ils pourront en retirer, afin de s'enrichir tout en contribuant le moins possible au progrès du pays.
>
> [...]
>
> Depuis des siècles, les paysans russes sont la proie des usuriers juifs; il ne faut donc pas s'étonner si, maintenant, ils se montrent terribles dans leurs représailles contre les vampires [...].
>
> En ce qui a trait aux Juifs russes, il serait peut-être sage d'user de prudence dans nos manifestations de sympathie, vu qu'il est bien établi et admis par les correspondants les plus prudents des journaux anglais que les Juifs ont été les instigateurs de la plupart des désordres qui ont eu lieu en Russie, qu'une grande partie des deniers prélevés par souscription dans les pays étrangers en faveur des Juifs russes a réellement servi à acheter des armes à feu et des munitions pour les révolutionnaires (Gouvernement du Canada, 1906: 240).

Faut-il s'étonner aujourd'hui d'une telle attitude de réprobation à l'égard des Juifs? Ce serait oublier que Bourassa, jeune encore, dans son milieu très catholique, avait côtoyé de près les chefs de file de la pensée ultramontaine française et été à même de s'abreuver à leurs écrits. En octobre 1943, au soir de sa vie, au cours d'une série de conférences-mémoires données à l'auditorium du Plateau à Montréal, Bourassa raconta l'influence qu'avait eue sur lui son oncle paternel, curé de la paroisse de Monte-Bello:

> C'était un vieux Castor. On appelait ainsi un groupe de catholiques laïques et ecclésiastiques absolument dévoués à M^gr^ Bourget, et aussi à M^gr^ Laflèche de Trois-Rivières, mais surtout à M^gr^ Bourget, et qui ont inspiré *La Vérité* de Québec et ont présidé à la fondation de *l'Étendard*. Mon oncle recevait tout cela et pardessus le marché, chose curieuse, il avait une fort jolie bibliothèque — je l'ai en grande partie chez moi — et c'est chez lui que j'ai appris à lire Louis Veuillot et Joseph de Maistre.
>
> C'est là, dans la bibliothèque et dans la lecture de *l'Univers*, que j'ai puisé pour toujours mes notions sur le rôle de l'Église dans la société, sur les relations qui doivent exister entre l'Église et les chefs civils (Laurendeau, 1952: 52-53).

Bourassa ne faisait donc en 1905 que suivre une tendance répandue dans le monde clérical canadien-français, qui avait suscité en 1883 la naissance du journal montréalais *L'Étendard* et en 1881 à Québec de *La Vérité*. Ces deux journaux intransigeants ne semonçaient-ils pas les tièdes de l'épiscopat canadien, réclamant en toutes choses la stricte application des directives vaticanes (Savard, 1967). Dans cette littérature militante, et particulièrement dans les écrits de Veuillot (1813-1883) se profilait sans cesse une méfiance profonde envers les mouvements et courants d'idées hostiles à l'Église catholique, dont bien sûr le libéralisme social et politique, les Francs-maçons, jugés ennemis de l'autorité papale et partisans de la libre-pensée et enfin les Juifs, accusés de trahison de la patrie légitime, de sectarisme et d'immoralité flagrante (Sorlin, 1967).

Dans la France de la Troisième République, un vigoureux mouvement de renouveau de la pensée catholique s'opposant à l'ultramontanisme s'était développé au sein même de l'Église, autant chez les laïcs que le clergé, mais le Québec de la fin du XIX[e] siècle ne comptait que quelques critiques marginaux des positions privilégiées par les autorités romaine. Au début de sa carrière politique le jeune Bourassa ne faisait donc que suivre docilement le courant d'opinion dominant dans son milieu, notamment sur la question juive en général et l'immigration juive éventuelle au Canada. Ainsi, l'ouvrage tristement célèbre d'Édouard Drumont, *La France juive*, figurait dans son édition de 1885 sur les rayons de la bibliothèque personnelle de Bourassa[11], et c'est jeune étudiant qu'il avait pris la décision de s'abonner à *L'Univers* (Drumont, 1885). Tissu de calomnies et d'inventions invraisemblables, *La France juive*, publié en deux volumes en 1886, avait connu en France une carrière retentissante que l'affaire Dreyfus amplifia encore, au point que l'ouvrage retint l'attention de plusieurs cercles catholiques qui le jugèrent digne de foi (Winock, 1982). Attaquant les puissances de l'argent et les monopoles financiers qui s'installaient à l'époque en Europe, Drumont avait placé les Juifs aux premières lignes d'un sinistre complot ourdi contre les petits épargnants français, dans ce qui allait devenir le plus célèbre et le plus violent écrit antisémite de la fin du XIX[e] siècle.

Toutefois, les Juifs n'intéressaient Bourassa que sporadiquement, et jusqu'à la fondation du *Devoir* en 1910, ils comptèrent fort peu dans son action politique. Kichinev, c'était après tout dans la lointaine Ukraine. Mais avec la montée à Montréal d'une classe marchande et professionnelle juive, issue de la vague migratoire des années 1900, Bourassa se vit contraint de mesurer à l'aune de la réalité sociale d'ici ses opinions sur la question juive. Très tôt, le directeur du *Devoir* s'attira des reproches amers concernant son traitement de la communauté juive de Montréal et ce, par des personnes qui sans doute avaient en mémoire son refus de condamner quelques années auparavant les *pogromchtchikes* de Kichinev. En 1912 par exemple, Bourassa reçut une lettre de Samuel W. Jacobs, qui n'était pas le dernier venu, blâmant sévèrement et sur un ton agressif son attitude face aux Juifs:

> Croyez-vous servir quelque objectif utile en insistant sur la foi religieuse de tout Juif coupable d'un manquement mineur à un règlement civil?
>
> Vous et votre journal [*Le Devoir*] vous êtes posés en champions des droits des minorités catholiques de ce pays et passez votre temps à fulminer contre ce que vous considérez comme une violation des droits de ces minorités par la majorité protestante de langue anglaise du pays.
>
> Dans cette province, les catholiques français sont en majorité et il semble que, dans beaucoup de cas, vous vous comportiez à l'égard des sentiments de la minorité juive de la même manière que la plus grande masse des protestants, selon vous, se comporte à l'égard des Canadiens français des autres provinces.
>
> C'est devenu presque une pratique quotidienne, pour *Le Devoir*, de publier des articles de peu d'intérêt pour le public, au sujet des Juifs, dans le seul but, me semble-t-il, d'attirer l'attention du public sur le fait que quelques Juifs ont désobéi à la loi. *Le Devoir* souhaite-t-il exposer le peuple juif à la haine et au mépris des citoyens de langue française? Vous qui faites preuve de civisme et proclamez avoir à cœur l'intérêt de ce pays, approuvez-vous de telles méthodes[12]?*

---

* Les citations suivies d'une astérisque ont été traduites de l'anglais par Robert Paré.

Jacobs, qui entreprenait à l'époque de la fondation du *Devoir*, une brillante carrière de juriste et de parlementaire, fut l'avocat de la poursuite dans la retentissante affaire Plamondon en 1913. En 1912, il était devenu le président de l'Institut Baron de Hirsch, une des principales organisations philanthropiques juives de Montréal (Caiserman, 1939). La lettre de Jacobs se terminait d'ailleurs sur cet avertissement à savoir que les leaders juifs ne toléreraient pas longtemps, sans répliquer au nom de la communauté, de telles atteintes à leur intégrité et leur civisme.

Qu'avait publié *Le Devoir* pour se mériter une telle remontrance? Objectivement, assez peu de choses sauf que la réputation du quotidien était grande au sein du milieu juif de Montréal et la sensibilité juive, exacerbée au lendemain des persécutions tsaristes et de l'affaire Beilis[13] de 1911. Des textes, en apparence anodins pouvaient à leurs yeux prendre un relief dramatique. En fait, le 4 septembre 1912, sous la rubrique « Police et recorder », un journaliste avait rapporté un fait divers:

> Max Adelsen, Juif, vendait de la petite bière d'épinette. Le Dr Hood, attaché au bureau des analystes municipaux, fit l'analyse du liquide vendu par Adelsen. Il ne trouva que la bagatelle de 627 000 bactéries par pouce cube de petite bière. Les bouteilles étaient dans un état de malpropreté dégoûtante. Le recorder condamna le *juif empoisonneur* à 5,00 $ d'amende, plus les frais[14].

Ce n'était pas la première fois que *Le Devoir* se permettait ce genre de bévue. Sur le ton de la plaisanterie ou de la raillerie un des journalistes avait à plusieurs reprises pris plaisir à noter de petits faits concernant les Juifs de Montréal: il s'était permis d'ironiser sur leur ambition que soient ouvertes les portes du pays à une immigration massive de leurs coreligionnaires russes[15], ou encore avait protesté contre les propos jugés outrageants pour le pape, d'Ernesto Nathan, d'origine juive, élu en 1907 maire de Rome[16]. À l'occasion du Congrès eucharistique international de septembre 1910, *Le Devoir* avait comme à plaisir écrit que le consul de Belgique à Montréal avait refusé de

hisser le drapeau de son pays, sans doute parce qu'il était à la fois Juif et rabbin[17]. La même semaine, Georges Pelletier avait signé un article intitulé « Un péril ethnique »[18], qui protestait contre l'établissement éventuel en Alberta de deux cent mille Juifs russes, article que Jacobs n'avait pas manqué de rappeler à la mémoire de Bourassa dans sa lettre du 5 septembre. Jacobs d'ailleurs avait à l'oeil le contenu du *Devoir*, sans doute à cause de l'engagement formel de son directeur au nom de la justice sociale[19]:

> Comment expliquez-vous que, depuis le premier numéro du *Devoir* jusqu'à ce que je vous écrive, il ne s'est guère publié un seul numéro sans une référence mesquine ou méprisable aux Juifs?
>
> J'ai en ma possession des centaines de coupures du *Devoir*, semblables à celui qui avait fait l'objet de ma lettre, toutes écrites avant que le « nouveau membre de la rédaction » ne soit nommé.
>
> [...]
>
> Vous publiez assez souvent de longs articles copiés de la fameuse *Libre parole* de Drumont et exposant notre peuple au mépris et à la haine, cette publication ayant pour objet de répandre de viles calomnies au sujet de notre peuple dans la province de Québec, où *La Libre parole* n'est pas distribuée[20].*

LE GRAND TOURNANT DE 1925

Parce qu'il s'était associé dans sa jeunesse à l'idéologue anti-impérialiste Goldwin Smith (1823-1910) et avait refusé d'endosser la fameuse protestation Laurier contre les pogroms de Kichinev, Bourassa avait été perçu sans doute injustement par les Juifs comme un antisémite forcené. Théoricien détaché des contingences partisanes et d'une rigueur morale redoutable, le directeur du *Devoir* développait dans ses éditoriaux surtout des grandes idées; il n'avait pas exprimé une seule fois durant cette période des années 1910, sur un ton ou l'autre une quelconque opposition aux Juifs et à leur présence au Canada. Cependant,

détaché qu'il était de l'administration quotidienne de son journal et de la gestion de son personnel, Bourassa était débordé sur sa droite par ses plus fidèles lieutenants peut-être moins scrupuleux dans leur pratique du journalisme, formés qu'ils avaient été à une école moins exigeante. À part le témoignage de Jacobs, les archives de la famille Bourassa contiennent les traces d'un incident contemporain de la campagne fédérale de 1917, qui montre que l'activiste qu'il était a été perçu négativement au sein de la communauté juive de Montréal. Cette élection de 1917 fut l'occasion d'un grand débat nationaliste. Or, un candidat opposé au Parti libéral avait fait distribuer dans la circonscription électorale Saint-Laurent/Saint-Georges un écrit en yiddish et en anglais: « Juifs! Pour qui allez-vous voter? Pour Ballantyne, la Palestine et la Liberté, ou pour Bourassa, l'Antisémitisme et l'Esclavage »[21]?* À un correspondant, Fitch (Jedwab, 1986; Figler, 1968), Juif montréalais promis à une remarquable carrière politique, Bourassa avait répondu quelques jours plus tard: « Quelques Juifs se sont systématiquement appliqués, depuis plusieurs années, à me peindre comme un antisémite... Je n'ai jamais compris la raison de cette campagne »[22].

Pourtant, durant les années qui suivirent immédiatement la fondation du *Devoir*, et jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, Bourassa continua de tirer à boulets rouges sur la politique d'immigration canadienne, fidèle en cela aux idées qu'il avait d'abord développées dans l'enceinte du parlement d'Ottawa. En 1911, à l'occasion d'une importante conférence impériale tenue à Londres, puis en 1912 dans une série d'éditoriaux consacrés au « spectre » de l'annexion du Canada aux États-Unis, le directeur du *Devoir* s'était élevé contre la poursuite effrénée des objectifs fixés par Sifton en matière de peuplement. Comment résister aux impérialismes, clamait Bourassa, quand notre constitution et l'esprit national de nos citoyens s'inspirent directement des critères qui ont cours dans la république voisine, toute proche et toute puissante, et quand nous consentons à diluer, ou pire, à nier dans les territoires nouvellement admis dans la Confédération une équitable répartition géographique des deux cultures fondatrices de l'État canadien:

> *Conservons notre caractère national!* nous en sommes. Mais comment pouvons-nous croire à la sincérité et à la ludicidé de ceux qui voient démesurément les dangers qui peuvent nous venir de la Mer Noire, de la Méditerranée ou de la Mer du Nord, et qui s'obstinent à ne pas apercevoir le péril qui grandit en pleine terre canadienne et s'étend du Lac Supérieur aux Montagnes Rocheuses?
>
> Les mêmes gens qui veulent nous entraîner dans toutes les guerres de l'empire ont favorisé ou accepté tacitement cette politique criminelle d'immigration qui est en train de faire du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan un pays étranger aux anciennes provinces par sa population, ses mœurs, ses traditions, ses aspirations, ses exigences, ses idées politiques et sociales, accentuant ainsi de l'apport formidable de forces humaines hétérogènes, les différences profondes de climat, de sol et de production qui rendaient déjà si difficile l'unité de l'Ouest et de l'Est[23].

Cette anti-doctrine fut reprise systématiquement dans les pages éditoriales du *Devoir*, entre autres, lorsque le gouvernement Borden s'avisa dans un discours du trône de louer comme un des grands accomplissements d'Ottawa l'établissement massif d'immigrants dans l'Ouest canadien. Qu'il soit britannique d'origine, américain ou porteur d'une des nombreuses nationalités est ou sud européennes, Bourassa se disait convaincu que le nouveau venu appuierait n'importe quelle politique de libre-échange avec le pays voisin, ne se soucierait guère des principes constitutionnels si péniblement négociés à peine deux ou trois générations plus tôt et, une fois majoritaire, irait jusqu'à réclamer le rattachement du Canada à une des puissances impérialistes. Qu'un tel événement en vienne à se produire, et c'en était fini des droits garantis aux Canadiens français quant à leur langue et à la pratique de la religion catholique, lesquels avaient été arrachés de haute lutte dans des circonstances particulières qui risquaient fort de ne pas se répéter. Inquiet, Bourassa était allé jusqu'à intituler, en 1913, un de ses éditoriaux: « Le péril de l'immigration », tant il demeurait convaincu que le pays courait à sa perte en ouvrant ainsi toutes grandes, au flot des masses humaines en mouvement sur la planète, les portes de ses villes et campagnes:

> Loin de s'inspirer du principe suprême de la conservation nationale, le gouvernement fédéral semble s'être donné pour objets ultimes la dénationalisation du peuple canadien, la dislocation des forces économiques du pays, et la rupture de la Confédération canadienne au bénéfice des États-Unis[24].

L'appel de Bourassa, en 1913, à une migration de l'Est vers l'Ouest de Canadiens de souche ou de familles rapatriées de la Nouvelle-Angleterre, puis sa proposition de limiter l'apport étranger à des effectifs inférieurs à ceux-là, et enfin son exigence d'une immigration d'abord recrutée dans des contrées francophones ou anglophones, tout cela contredisait bien sûr la doctrine Sifton, mais surtout aurait fermé la porte aux nationaux de tous les États situés à l'est du Rhin et au sud des Alpes. Sans que Bourassa les ait jamais mentionnés dans ses éditoriaux, cela signifiait que les candidats juifs à coup sûr auraient été exclus, puisqu'ils appartenaient soit à l'empire russe soit au royaume austro-hongrois. Une telle opinion avait suffi, à elle seule, dans l'esprit de leaders juifs à reléguer le directeur du *Devoir* dans la coterie des antisémites obtus, sans aucune considération pour ces Juifs d'Europe que des conditions de vie politiques et sociales particulièrement adverses désignaient à l'émigration. Très tôt, donc, la communauté juive de Montréal eut l'impression que Bourassa les condamnait à mots couverts à l'opprobe et au mépris des Canadiens de langue française, en s'attaquant aux politiques qui avaient permis à la plupart d'entre eux, à l'époque du cabinet Laurier, d'être accueillis en terre canadienne.

Bourassa pourtant, et c'est certes là un aspect déroutant de sa pensée politique, n'avait sans doute pas perçu les implications concrètes de ses interventions répétées au sujet de l'immigration. En fait, même après que le courant migratoire ait accusé une baisse marquée, pendant la Première Guerre mondiale et les années qui suivirent, il continua de s'en prendre presque avec la même vigueur au programme de Sifton, qui était tombé en désuétude quasi complète après 1914[25]. À ses yeux, comptait seul dans cette affaire la défense de sa Doctrine des deux peuples fondateurs, que rien n'avait davantage compromis que la vague d'immigration des années 1910. Rivé à un

principe fondamental de gestion politique qu'il croyait bafoué, le directeur du *Devoir*, qui s'était éloigné après 1907 de la conduite concrète de l'État canadien, qui planait haut dans les sphères abstraites et légalistes de l'histoire constitutionnelle canadienne, pouvait oublier que derrière les statistiques de l'immigration se jouait la tragédie de plus d'un peuple et se profilaient les souffrances de dizaines de milliers de familles. Si Bourassa, en ces années, n'avait pu effacer de sa mémoire le cheminement difficile au siècle précédent des francophones canadiens face à la politique coloniale britannique, les immigrants admis au pays avaient, eux, très présents à l'esprit ceux des leurs qui n'attendaient qu'une ouverture d'Ottawa pour tourner le dos à l'Ancien Monde et prendre le chemin du Nouveau.

Assez paradoxalement, le retrait progressif de la vie politique active de Bourassa, au long des années dix, deviendra l'occasion d'une prise de conscience face aux Juifs. Plongé dans le feu de l'action, le député de Labelle n'avait pas voulu ou pu s'intéresser beaucoup plus qu'à ses électeurs immédiats et ses compatriotes francophones, tandis que le directeur du *Devoir*, lui, dut contempler des horizons beaucoup plus vastes et embrasser en fin de compte la société québécoise et montréalaise tout entière. Scrupuleux et méfiant à l'extrême jusqu'en 1907 de la corruption possible de sa charge publique, Bourassa se sentit tout autre à la direction d'un journal financièrement et moralement indépendant. Un tournant s'opéra chez lui après 1910 et ses écrits trahirent de plus en plus dans les années 1920, une bonne part de tiraillements intérieurs : « Bourassa est dans notre vie publique, un des hommes auxquels l'accomplissement inflexible de son devoir, poursuivi sans hésitation apparente, aura coûté le plus de déchirements » (Rumilly, 1953 : 366).

Sans doute alarmé par le refus radical et insensé de certains antisémites notoires de son époque, et éperonné aussi par les admonestations sévères que lui avaient adressées certains citoyens juifs fort crédibles, Bourassa avait commencé dès 1915 à jeter un regard neuf sur les auteurs favoris de sa jeunesse. À un certain J. A. Leclair qui lui demandait cette

année-là que penser de la conspiration occulte menée de par le monde contre l'Église catholique par ses ennemis[26], Bourassa répondit :

> Peut-être suis-je dans l'erreur, mais la tendance de certains catholiques à tout expliquer par l'action de la franc-maçonnerie et de la juiverie internationale m'a toujours paru fausse... Dans bien des cas, les ennemis de l'Église et de la patrie se sont fort bien passés des Juifs et des franc-maçons pour accomplir leur œuvre de destruction. Ceux-là sont à mes yeux, infiniment plus coupables que les Juifs et les franc-maçons.
>
> Vous ne serez pas scandalisés, j'espère, si je vous dis que la lecture répétée des ouvrages de Drumont m'a guéri de l'antisémitisme. À force d'étudier les plaies sociales qu'il a mises à nu — avec quelque exagération du reste — j'en ai surtout gardé une impression de mépris pour la masse des bourgeois égoïstes et de certains conservateurs catholiques qui ne savent pas ou ne veulent pas jouer leur rôle social. Ce sont ces deux éléments qui sont, dans tous les pays, principalement responsables de la décadence religieuse et sociale[27].

Deux facteurs convergents obligèrent en quelque sorte Bourassa à réviser peu à peu ses conceptions quant à la communauté juive montréalaise et, presque à son insu, lui dictèrent une autre ligne de conduite. D'abord, une génération de Juifs nés au pays prenait place dans la société québécoise, et commençait au cours des années vingt à y occuper des postes de commande, dans l'industrie du textile, dans le commerce de détail, les professions libérales et surtout de manière plus visible dans les charges électives. Si l'on pouvait encore repousser les Juifs de Volhynie ou ceux de Varsovie et leur enjoindre de rester chez eux, comment ignorer ceux que le siècle précédent avait vus s'établir au Canada et dont les descendants, adaptés au pays, y pratiquaient le plus honnêtement du monde des métiers utiles à tous les citoyens. Par ailleurs, la défense passionnée des Canadiens français dans le grand ensemble confédératif de 1867 et la lutte constante pour les droits des minorités ne pouvaient, à terme, chez un homme d'une moralité et d'une droiture indéniables comme Bourassa, que mener à la reconnaissance de la collectivité juive mont-

réalaise. Le directeur du *Devoir*, et c'est là la marque de son esprit, ne soutenait pas les droits des franco-catholiques dans le but de leur gagner des privilèges, ou pour soutenir le pouvoir d'un parti politique et de sa coterie partisane; mais dans l'absolu, parce que la justice et l'équilibre des hautes institutions du Canada l'exigeaient, ainsi que le déroulement logique de l'histoire des colonies britanniques d'Amérique du Nord depuis plus d'un siècle.

De là à étendre à toutes les minorités canadiennes, sans distinction d'origine et de confession, au moins une part du respect qu'il exigeait de la majorité britannique à l'endroit des francophones, il n'y avait qu'un pas que Bourassa dut franchir au début des années vingt, comme l'attesta sa réaction en 1925 aux conclusions de la commission d'enquête chargée d'étudier la question des écoles juives sur l'Île de Montréal:

> Mais est-il permis de favoriser l'enseignement du judaïsme? [...] Les Juifs sont chez nous et ne peuvent être supprimés, pas plus que les problèmes qui naissent de leur présence parmi nous. Ils n'ont point de droits stricts au point de vue scolaire; mais ils ont les mêmes droits naturels que toute autre catégorie de sujets britanniques et de citoyens canadiens. Ce n'est pas après quarante années de luttes pour la défense des minorités où qu'elles se trouvent, et quelles qu'elles soient que je me dédirai[28].

Modeste intellectuellement parlant, le tournant de Bourassa au sujet de la minorité juive, qui devait l'amener, entre autres, à appuyer la création d'écoles juives séparées au nom de la suprématie des croyances religieuses sur un pouvoir centralisateur, l'amena sur un autre plan à balayer des années de méfiance et de retenue à l'égard des Juifs. Enfin fidèle à ses plus hautes convictions quant à l'organisation des sociétés humaines, le directeur du *Devoir* passait du coup au premier rang des francophones qui souhaitaient un dialogue avec la communauté juive. Sans doute, Bourassa, grand politique, avait-il pressenti en ces années charnières, qu'en fin du compte, indépendamment de tout autre facteur historique, les Canadiens français recevraient au sein de la Fédération canadienne sensiblement le même traitement qui serait accordé aux autres minorités culturelles et religieuses. Dès lors, le sort des Juifs

pouvait préfigurer l'avenir qui attendait celui des deux peuples fondateurs qui n'avait pas pu s'imposer ni le par le nombre ni autrement. À partir de cette intuition moralement incontournable, les Juifs devaient découvrir en Bourassa le plus inattendu des défenseurs, à une époque où ils seraient, en tant que collectivité, de plus en plus isolés sur la scène canadienne et mondiale.

« MON CHER COLLÈGUE JACOBS »

Une autre circonstance contribua à rapprocher Bourassa de ses concitoyens juifs et ne pouvait manquer de faire se cabrer toutes les fibres sa conscience morale. La fin du premier conflit mondial et la révolution bolchévique de 1917 en Russie avaient réveillé en Occident la crainte d'une conspiration juive de domination du monde, crainte que d'habiles interprètes au service de pouvoirs réactionnaires européens avaient exploitée sans scrupules, notamment en encourageant au début des années vingt la diffusion d'écrits antisémites, dont le plus répandu fut sans aucun doute *Les protocoles des sages de Sion*[29]. En France, des mouvements nationalistes de droite, dont l'Action française de Maurras et Daudet, s'efforcèrent dès le début du siècle de peindre sous les couleurs les plus noires les populations juives du continent, ce qui ne manqua pas d'impressionner vivement plusieurs esprits de ce côté de l'Atlantique. Face à la diffusion en Europe durant les années vingt de telles théories racistes et antisémites, Bourassa fut inflexible. À un correspondant qui se plaignait à la fin de 1924 de l'attitude laxiste du *Devoir* face aux Juifs, et contestait l'ouverture de ses pages à la publicité de leurs entreprises, Bourassa répondit:

> *Le Devoir* n'a jamais fait campagne contre les Juifs et, tant que j'en aurai la direction, il ne tombera pas dans ce travers. Il se borne à conseiller à ses lecteurs d'encourager les institutions canadiennes-françaises qui méritent confiance, de préférence aux autres. De là à exclure toute forme de relations économiques entre les Canadiens français et les autres races qui habitent le Canada, il y a un abîme. J'ai toujours prêché un nationalisme chrétien et humain. Je ne tomberai jamais dans les excès du nationalisme étroit, haineux et stupide qui n'est que trop répandu dans le monde et qui commence à s'infiltrer chez nous[30].

2.
L'abbé Édouard-Valmore Lavergne, auteur en 1924 de « Sur les remparts ».
Bibliothèque nationale du Québec, collection Barrière, nº 608.

3.
L'avocat Samuel W. Jacobs au début de sa carrière, vers 1900.
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal, fonds E. Z. Massicotte, nº 3017.

Il n'y avait pas que de simples citoyens qui se soient entichés au Québec des idées maurrassiennes. Les clercs avaient souvent été les premiers à diffuser les idées sociales et les perceptions culturelles qui traversaient l'Atlantique par le biais d'une littérature soi-disant catholique et même de certaines publications d'origine vaticane. Largement courtisée par des catholiques sincères et convaincus, du moins jusqu'à sa condamnation par Pie XI en 1926, l'Action française attira de nombreuses personnalités. L'antisémitisme de rigueur, que secrétait ce mouvement, avait fini par être perçu par nombre d'individus comme un élément constitutif de la pensée de Maurras, ainsi que les thèmes de la grandeur de la France, de la force regénératrice de la vie rurale, et du respect de l'ordre ancien. Dans cet esprit inspiré directement de la France patriotique, l'abbé Édouard-Valmore Lavergne avait inclus en 1924, dans un exposé doctrinal intitulé *Sur les remparts* et dont les visées politiques sautaient aux yeux dès la première page, des passages particulièrement hostiles aux Juifs:

> Or, les maîtres de la Franc-Maçonnerie, ce sont les Juifs. Plusieurs documents le prouvent. Quelques-uns sont discutés, passons. Mais voici un texte relevé dans une brochure publiée en 1914 sous la signature d'Isaac Blümchen. Elle porte en titre: *Le Droit de la race supérieure*. Personne n'a nié son authenticité, et ce qu'elle contient suffirait à prouver celle des fameux *Protocoles* contre lesquels se sont jetés tant de négateurs criant au faux (Lavergne, 1924: 9).

L'ouvrage de l'abbé Lavergne, prêtre de l'archevêché de Québec et rédacteur au journal *L'Action catholique*, avait pour but d'appuyer la presse catholique au pays, qui se devait, conformément à la doctrine vaticane de porter au cœur de la cité, le message de l'Église en matière d'action sociale et de comportement éthique. (L'auteur était le frère d'Armand Lavergne, un des compagnons de lutte les plus fidèles de Henri Bourassa, lui aussi jeune prodige de la politique fédérale au temps de Laurier et un des plus vibrants porte-parole du nationalisme canadien-français de l'époque.)

Traitant de son principal sujet, celui de la presse, l'abbé Lavergne fustigeait la presse « immorale » dont il rendait responsables Francs-maçons et Juifs, et leur organisation, à la fois occulte et puissante :

> À tous les détours de la route, ils ont dressé leurs établissements de presse, et leurs agences de nouvelles comme des barricades d'où ils ont lancé contre les positions catholiques, souvent mal défendues, un feu nourri et meurtrier (Lavergne, 1924 : 29).

La réaction de Bourassa à *Sur les remparts* témoigne de l'évolution de sa pensée face aux tierces ethnies. Certes, fervent catholique, il ne pouvait qu'acquiescer au plaidoyer de l'abbé Lavergne en faveur de la presse catholique engagée, mais il ne manqua pas de souligner que l'auteur dépassait de beaucoup les bornes de la droite raison et versait dans la caricature au sujet des Juifs :

> Qu'il y ait des Juifs détestables et dangereux, c'est certain ; que les tendances internationales de la race, sa puissance financière, son emprise sur la presse — grâce à la vénalité de trop de chrétiens — décuplent la puissance de cette catégorie de Juifs, pour le mal et la désorganisation sociale, c'est encore vrai. Mais ce qui n'est pas exact, c'est que tous les Juifs, ou même une majorité d'entre eux, en soient là. Ce qui est trop réel, c'est qu'une foule de gens de toutes races et de toutes croyances, voire certains catholiques, hélas ! ne valent pas mieux que les pires Juifs.
>
> [...]
>
> L'antisémitisme a fait énormément de mal, en France et ailleurs, parce qu'il a accoutumé les chrétiens à chercher en dehors d'eux-mêmes les causes de leur déchéance. Souhaitons que ce faux esprit ne pénètre pas chez nous : nous ne sommes que trop disposés à battre notre *mea culpa* sur la poitrine d'autrui[3].

Deux personnes surtout contribuèrent à abattre les préjugés de Bourassa à l'endroit des Juifs, et à le relancer dans l'arène politique avec cette fois le souci de combattre les excès d'un mouvement nationaliste francophone auquel il avait singulièrement contribué à donner vie, une génération auparavant. À

l'automne 1926, Bourassa retournait au parlement d'Ottawa occuper le siège de député de Labelle, après avoir fait campagne sur ses thèmes favoris du droit des minorités et de l'anti-impérialisme. Sur le seuil de la Chambre des communes, il croisa forcément Samuel W. Jacobs, un routier de la politique représentant depuis 1917 le comté multi-ethnique de Montréal-Cartier, qui avait quelques années auparavant réagi avec âpreté à l'antisémitisme que transpirait *Le Devoir*. Réconcilié depuis avec Bourassa, Jacobs avait même sollicité, en vain d'ailleurs, son appui lors de sa campagne électorale de 1926[32]. Depuis, les rapports entre les deux hommes s'étaient resserrés; Jacobs avait invité Bourassa chez lui en 1927, un certain vendredi, pour discuter politique, tout en tenant compte de l'obstinence prescrite aux catholiques ce jour-là[33]. Ce rapprochement entre les deux hommes avait une résonance particulière, car Jacobs était un leader de la communauté juive de Montréal et partageait la stratégie de Caiserman, secrétaire du Congrès juif canadien, dans sa lutte contre l'antisémitisme, assez en tout cas pour en devenir le président de 1934 à 1938, l'année de son décès. L'évolution du directeur du *Devoir* concernant les Juifs s'était faite au grand jour, et un fin observateur de la scène québécoise francophone comme S. W. Jacobs était à même d'en peser les conséquences positives à long terme.

Quand, comme nous l'avons vu plus tôt, apparurent au Québec au début des années trente les signes d'une intolérance accrue de la majorité catholique à l'endroit des immigrants, dont les Juifs faisaient les frais, les porte-parole de ces derniers songèrent spontanément à faire appel à Henri Bourassa. Isolé politiquement, rejeté par les nationalistes radicaux de la nouvelle génération, c'est le député de Labelle lui-même qui reçu chez lui en 1933, la supplique personnelle de S. W. Jacobs:

> Mon cher M. Bourassa
>
> Je me demande si vous vous souvenez de notre conversation, pendant la dernière session de la Chambre, sur des sujets d'intérêt mutuel pour nous, touchant la province de Québec et la propagande dont est présentement victime notre peuple ici.

> Toute suggestion de votre part, quant à l'attitude à adopter face à cette « campagne acharnée » [en français, dans le texte], serait d'un précieux secours et il me ferait bien plaisir de rassembler trois ou quatre de nos amis pour en discuter « en famille » [en français, dans le texte][34].*

La rencontre souhaitée par S. W. Jacobs eut lieu au début de 1934 avec H. M. Caiserman, secrétaire général du Congrès juif canadien (CJC), Peter Bercovitch et Joseph Cohen, députés de la majorité ministérielle à Québec, et fut décrite de la manière suivante dans un rapport soumis au CJC: « Il y eut une conversation à cœur ouvert, au cours de laquelle il apparut que l'antisémitisme, ici, affecte d'abord les petites gens et a une mauvaise réaction sur les Juifs en général »[35].* Si Bourassa avait trois décennies plus tôt refusé aux Juifs persécutés d'Ukraine la motion de solidarité du parlement canadien, et avait longtemps fait figure de tête de Turc dans la communauté juive de Montréal, s'il était arrivé à une perception plus juste de la question juive, encore avait-il besoin pour se faire entendre d'une tribune publique appropriée. Pratiquement chassé du *Devoir* à l'été 1932 et en rupture de banc avec ses compagnons de la première heure, Bourassa, vieillissant, n'avait plus en 1934 le même ascendant que jadis sur l'opinion des francophones, que ses prises de positions rigides et abstraites des dernières années avaient fini par lasser: « sa carrière, sa glorieuse et dure carrière est un cimetière de belles amitiés » (Rumilly, 1953: 731).

Pour livrer sa pensée, une dernière fois peut-être sur ce sujet alors brûlant d'actualité des rapports interethniques, Bourassa choisit la seule tribune qui lui restait: la Chambre des communes. Ironiquement, c'est en cette enceinte même où il avait abordé la question plus de trente ans auparavant, qu'il se lança à l'assaut d'une perception de la réalité sociale qu'il jugeait profondément erronée. D'abord parti d'une vision dualiste de l'ensemble politique canadien, le député de Labelle admettait le 20 mars 1934, à la suite d'un long et sans doute douloureux revirement, que seule une perspective plus asymétrique et tolérante de toutes les minorités permettrait de faire

l'économie au pays de tensions qui surgissaient en cette période de contraction économique:

> À ce sujet, qu'on me permette d'ouvrir une courte parenthèse pour déplorer la vague d'antisémitisme qui passe maintenant sur la province de Québec. Elle a été soulevée par une poignée d'individus irresponsables. Puisse-t-elle tomber au plus tôt! C'est si peu chrétien, si contraire aux meilleures traditions du Québec [...] S'il arrivait qu'un Canadien français, possédant jugement et autorité, fut tenté d'encourager cette propagande de haine, qu'il se rappelle qu'une attaque portée contre n'importe quelle minorité est une menace à toutes les minorités. Les Juifs sont une minorité dans la province de Québec; mais les catholiques et les Canadiens français sont une minorité dans huit provinces sur neuf. Prenons garde aux réactions (Gouvernement du Canada, 1934: 1659).

À part Olivar Asselin, pendant la grève de l'Hôpital Notre-Dame en 1934, et quelques interventions très sporadiques dues à des personnalités appartenant le plus souvent au courant libéral de la société québécoise francophone, Henri Bourassa demeura au cours des années trente seul à se faire entendre clairement sur la scène politique en faveur d'un accueil de la communauté juive et du dialogue avec elle[36]. Libéré des entraves partisanes, auréolé du prestige de ses luttes antérieures, Bourassa était sans doute le seul individu au-dessus complètement des méfiances ethniques. Sur ce point précis, sa correspondance personnelle et les archives qu'il a laissées témoignent que ses prises de position de 1934 avaient été mûries par de nombreuses lectures sur l'histoire du judaïsme et des Juifs, et qu'il n'aborda pas la question sans avoir consulté les sources disponibles, autant antisémites et anticommunistes que catholiques libérales et juives. À toutes les personnes qui lui écrivirent après la fin des années vingt, Bourassa ne cacha jamais son mépris pour les haines basées sur la race et la religion, et ne se gêna pas pour rabrouer ceux qui lui reprochaient sa trop large ouverture d'esprit. À un certain T. R. Burke, qui profita de l'opposition de Bourassa à l'entrée de l'Union soviétique à la Société des nations, pour dénoncer la domination des Juifs sur le monde et sur le gouvernement russe, le député de Labelle répondit:

> Mais, en revanche, je puis dire que je ne partage pas vos vues antisémites. J'observe le problème juif depuis le jour où j'ai lu *La France libre* de Drumont, au moment de sa parution, il y a près de cinquante ans. Au départ, je prenais tout pour acquis. Pendant quelques années, je fus opposé aux Juifs presque autant que vous semblez l'être. Mais, en poussant plus avant mes observations, tant par la lecture de l'histoire que par l'étude de l'actualité en Europe et en Amérique, j'en suis venu à la conclusion que l'antisémitisme n'est qu'une forme de haine raciale, laquelle est la principale plaie de notre temps et la cause fondamentale des troubles mondiaux[37]."

À un autre correspondant qui lui demandait en 1934 des précisions au sujet de l'inquisition espagnole contre les Juifs, et son opinion sur la presse antisémite d'Adrien Arcand, le député de Labelle répondit, fidèle aux idées qu'il avait développées à la fin de sa carrière:

> Je ne connais du *Patriote* que les numéros qui me sont envoyés ici. Ce que j'en ai lu jusqu'ici m'a laissé une impression très défavorable. C'est de la démagogie toute pure, d'autant plus répugnante qu'elle se couvre du manteau du patriotisme, voire de la religion[38].

L'APPEL DE PIE XI

Cependant, Henri Bourassa ne réorienta pas sa pensée politique à la seule demande du Congrès juif canadien ou au nom de la bienveillante amitié d'un Samuel W. Jacobs. Certes, il n'hésita pas une fois le tournant pris, à rendre ses positions publiques, à la demande notamment de leaders juifs affolés par la montée imprévisible après 1932 d'un courant anti-juif au sein de la population francophone du Québec. Le choc initial qui avait ébranlé l'édifice patiemment construit de sa doctrine politique des « deux nations » était venu aussi de son allégeance à un catholicisme intégralement vécu. C'est de ses exigences morales de l'engagement du chrétien dans le monde moderne, qu'était venue l'impulsion critique qui avait fini par installer le doute dans son esprit. L'antisémitisme propre à certains milieux de la société québécoise avait permis à Bourassa d'actualiser

ses craintes, d'abord en théorie, puis dans l'arène du vécu concret, là où il y avait lieu de porter secours à une minorité en proie à des brimades injustifiables. Bourassa avait le droit de penser que tout au long de sa carrière il avait été inspiré par un authentique humanisme chrétien, et éclairé par l'enseignement de justice sociale contenu dans des documents tels que l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, publiée en 1891 (Archambault, 1952). Sur ces bases il avait élaboré l'essentiel de ses lignes de conduite, notamment en ce qui avait trait au rôle de la presse dans la cité, et à l'avenir des Canadiens français ou, si l'on préfère, à leurs droits comme peuple.

À l'automne 1926, à l'occasion d'une tournée des capitales d'Europe occidentale, le directeur du *Devoir* fut avisé que le pape Pie XI désirait s'entretenir avec lui. Certains historiens ont fait beaucoup de cas de cette entrevue avec le souverain pontife, entre autres Rumilly dans son ouvrage paru en 1953: « La plus forte leçon reçue dans sa vie » (Rumilly, 1953: 692). À mon avis, ce nationaliste canadien-français ne fut pas tant surpris le 18 novembre 1926 d'entendre condamner devant lui les excès du nationalisme, que frappé de retrouver chez le chef de l'Église sa propre conviction, murie depuis quelques années en toute solitude, mais jamais encore exprimée au grand jour. Bourassa pressentait depuis au moins le début des années vingt que sa pensée nationaliste allait être reprise sous une forme plus radicale et intolérante par une autre génération de francophones, et ce, même au sein du *Devoir*. Impuissant, il avait préféré se retirer de la vie publique. Tourmenté de scrupules, rongé d'indécision, le tribun voyait depuis 1920, se transformer en une déflagration de passion et d'intolérance ethnique potentiellement incontrôlable, la fierté et la confiance en ses racines historiques qu'il avait voulu insuffler à son peuple.

En fait, en 1926, Pie XI fournit à Bourassa l'occasion d'épurer sa pensée politique d'éléments incompatibles avec la doctrine catholique, en particulier cette idée qu'il était loisible et possible d'élever au rang d'absolu, avant toute autre considération de justice sociale et de conduite humaniste chrétienne, les concepts de race, de nation et de destin historique. On retrouve ces grands principes dans l'encyclique *Ubi Arcano Dei*, où fut

dénoncée en 1922 la tendance chez certains mouvements nationalistes européens à ériger en religion d'État, au-dessus de tout autre principe, la nécessité de sauvegarder la pureté du sang et l'intégrité de la patrie. En 1923, à son retour d'un voyage en Europe, lors d'une causerie publique, trois ans presque jour pour jour avant l'audience de Pie XI, Bourassa n'avait-il pas parlé dans ce même sens :

> Faire de la patrie une idole, mentir pour flatter sa patrie et ses compatriotes, chercher la grandeur de la patrie dans le triomphe de l'iniquité, alimenter l'amour de la patrie par la haine de l'étranger ou de l'ennemi, ce n'est pas du patriotisme chrétien, ce n'est même pas du patriotisme tout court, c'est de la sauvagerie.
>
> [...]
>
> Poursuivons avec courage et persévérance, avec foi et charité, sous la direction tutélaire de l'Église, oui, poursuivons nos luttes pour la langue et pour la foi, soutenons tous les combats pour le bon droit ; mais n'oublions jamais que nos devoirs de catholiques priment nos droits nationaux, que la conservation de la foi, l'unité de l'Église, l'autorité de sa hiérarchie importent plus que la conservation de n'importe quelle langue, que le triomphe de toute cause humaine (Bourassa, 1952)[39].

Après plusieurs mois de prostration et de doute intérieur, Bourassa mit en branle, à la fin des années vingt, la dernière grande campagne d'opinion de sa longue carrière, qui devait le mener à rompre avec la plupart de ses disciples et émules, dont ses plus proches collaborateurs au *Devoir*. Un conflit idéologique d'envergure, au sein des minorités francophones de Nouvelle-Angleterre, lui fournit en 1929 l'occasion de porter un grand coup contre ceux-là mêmes qu'il accusait au Québec d'excès de nationalisme. Dans le diocèse de Providence, au Rhode Island, et plus précisément à Woonsocket où les émigrants d'origine québécoise formaient la majorité de la population, un groupe de catholiques francophones défiait ouvertement l'évêque du lieu sur une question d'autonomie financière des paroisses nationales de langue française. Assortie d'une efferverscence encore inédite jusque-là dans les annales de l'histoire franco-américaine, pourtant fertile en événements de ce genre, l'action des dissidents, appelés Sentinellistes du nom de leur

organe de presse, avait abouti à l'été de 1928 à la condamnation de Rome et un décret d'excommunication avait frappé une vingtaine de personnes (Rumilly, 1958). Bourassa avait réagi dans une série de cinq éditoriaux, parus dans *Le Devoir* en janvier 1929. Il y condamnait comme excessive et injustifiée la lutte des Sentinellistes :

> Mépris de l'autorité, particularisme de race, ou, si l'on préfère, démocratisme et nationalisme outrancier, telles sont donc, à l'heure actuelle, les deux tendances qui menacent le plus l'Église, à l'intérieur et dans « sa partie humaine ». En conséquence, ce sont celles que les chefs de l'Église se préparent à combattre avec le plus de vigilance et d'énergie. Ces tendances se manifestent particulièrement dans les pays, tels la France, le Canada et les États-Unis (Bourassa, 1929 : 20).

Au Québec, où les pouvoirs diocésains et la responsabilité des laïcs au sein des paroisses étaient tout autres, et où le regroupement en paroisses n'était pas relié à une volonté de survie nationale comme à cette époque en Nouvelle-Angleterre, Bourassa sentit plutôt, comme nous l'avons vu, le besoin de s'attaquer aux préjugés des catholiques envers la minorité juive. Après son discours de mars 1934 aux Communes d'Ottawa, il reprit à Montréal, dans trois conférences publiques, à la Palestre nationale, les grandes lignes de sa pensée concernant les catholiques et le nationalisme et les rapports à entretenir avec les autres traditions religieuses. Il y avait été invité par le père Joseph Paré, s.j., alors aumônier de l'A.C.J.C. et déjà sensibilisé à l'urgence du dialogue judéo-chrétien. Il résuma en quelque sorte le cheminement de sa carrière de militant nationaliste dont le point d'aboutissement semblait contredire, du moins aux yeux de la génération montante, les enseignements et les luttes de sa vie[40]. Soumission à l'autorité et à la doctrine vaticane d'abord, puis respect intégral des droits des autres minorités et enfin affirmation de soi, telles étaient devenues les lignes de force du nationalisme bourassien au milieu des années trente, alors que sa carrière tirait à sa fin et que son influence diminuait chaque jour au Québec :

> Et avant d'entreprendre de détruire le bolchévisme, de mater le judaïsme, de mettre à leur place les Anglais, les Écossais et les

> Irlandais, surtout, avant d'entreprendre de détruire tout le monde, songez d'abord à restaurer en vous le sens du catholique; pas seulement dans les discours, mais dans vos intelligences, dans vos cœurs, dans vos âmes: le sens de l'universalité que le nationalisme est en train de détruire dans tous les pays chrétiens; l'unité de l'Église d'abord, du genre humain ensuite; le sens de l'autorité dans l'Église[41].

Pour ce qui était des Juifs plus précisément, en plus de condamner explicitement l'antisémitisme, Bourassa avait rappelé, le soir du 15 mai 1935, qu'ils avaient constitué en 1832, au Bas-Canada, grâce à l'appui de la députation catholique du temps, la première minorité religieuse à se voir reconnaître des droits civils. Comment les francophones pourraient-ils réclamer pour eux ce qu'ils refuseraient même partiellement à d'autres nations et religions:

> Il n'y a pas d'autre régime possible au Canada que le régime de l'égalité civile, légale de tous les groupes, quelles que soient leur race ou leur religion; vouloir mettre les Juifs à part, c'est méconnaître l'histoire, les fondements de notre liberté, les fruits de la lutte féconde poursuivie par nos ancêtres[42].

Ces conférences publiques achevèrent de rompre le lien qui unissait les jeunes nationalistes francophones à celui qui avait exprimé clairement trente ans plus tôt, dans une langue incisive et exaltante, la base du nationalisme canadien-français et lui avait donné ses lettres de noblesse. Un éditorial paru quelques jours après les discours de mai 1935 dans *L'Action nationale*, organe d'un nationalisme devenu plus radical que celui de Bourassa, exprima bien toute la désillusion de la jeune génération:

> Des conférences d'un à-propos lamentable ont eu lieu récemment à Montréal. Sans doute vaudrait-il mieux les laisser tomber dans le silence, si la réputation du conférencier ne leur avait donné un écho de scandale (Anon, 1935: 257)[43].

4.
Samuel W. Jacobs dans son bureau, au début des années trente.
Archives du Congrès juif canadien, Montréal, photo nº PC1/4/(u)12.

5.
Bourassa conférencier en novembre 1944, à la salle du Plateau.
Centre de recherche Lionel Groulx, Montréal, Fonds Henri Bourassa, p. 37.

Les Juifs de Montréal par contre découvrirent en leur opposant d'autrefois, un homme nouveau dont ils avaient ignoré l'évolution idéologique. La surprise en fut d'autant plus grande que, pour beaucoup d'entre eux, Bourassa demeurait un personnage altier et inaccessible, totalement dévoué aux intérêts d'un nationalisme militant:

> De telles paroles prononcées par le chevronné tribun canadien-français sont comme une oasis dans le désert. À nous, Juifs harassés, entourés d'ennemis, elles apportent une brise d'air frais. [...] La conférence de M. Bourassa aura valeur de document historique dans les annales de la pensée raciale et religieuse[44].*

Même H. M. Caiserman, secrétaire général du Congrès juif canadien, dans un de ces excès d'enthousiasme qui lui était commun, oublia, à l'occasion de ces prises de position retentissantes de Bourassa contre tout antisémitisme, les démêlés antérieurs de sa communauté avec le quotidien *Le Devoir*:

> Pendant environ 22 ans, *Le Devoir*, sous la direction de M. Henri Bourassa, fut le plus important quotidien canadien-français, un journal lu par les classes cultivées de la population tout entière, avec le plus grand intérêt.
>
> Pendant toute cette période, la population juive n'a pas eu à se plaindre du traitement qui lui fut accordée dans les colonnes du *Devoir*[45].*

* * *

La pensée politique de Bourassa eut ceci de particulier qu'elle évolua sans cesse pendant près de quarante ans, depuis sa première élection comme député fédéral de Labelle en 1896, jusqu'en 1935, année au cours de laquelle il siégea à Ottawa pour la dernière fois. Au cours de ces années, Bourassa se soumit en quelque sorte à un examen critique constant qui, s'il laissa l'essentiel de ses idées religieuses et nationalistes intactes, l'obligea à de sérieuses réorientations sur des points précis, si bien qu'aux yeux de certains il parut renier des pans entiers de ses prises de positions initiales. Esprit abstrait et

détaché des contigences partisanes, Bourassa eut le courage d'évaluer sa doctrine politique à l'aune de situations concrètes et vécues. Il ne faut pas s'étonner qu'il ait été sensible à la communauté juive de Montréal qui, par sa position doublement minoritaire et par les questions qu'elle soulevait, ébranla les certitudes premières du fondateur du *Devoir*. Qu'il y ait eu des Juifs au pays, et que les nationalistes canadiens-français, par leurs attitudes intransigeantes, aient contribué à leur marginalisation, Bourassa finit par le percevoir et surtout par ne plus le tolérer. Que cette évidence se soit imposée à lui à un moment où émergeait au Québec une forme de nationalisme radical, suffit à donner une idée de sa force de caractère et de l'inflexible exigence morale de l'homme.

Notes du chapitre premier

1. De 1924 à 1972 les bureaux du Devoir étaient au 434, rue Notre-Dame.
2. Henri Bourassa, « Avant le combat », *Le Devoir*, vol. 1, nº 1, 10 janvier 1910, p. 1.
3. Voir à cet effet l'éditorial d'André Laurendeau à l'occasion du 40e anniversaire du *Devoir*, « Le journal qui appartient aux Canadiens-français », *Le Devoir*, 13 février 1950, p. 4.
4. Le 10 septembre 1910, en l'église Notre-Dame de Montréal, lors d'un congrès eucharistique international et en présence des plus hauts dignitaires de l'Église catholique canadienne, Bourassa avait revendiqué pour les francophones le droit d'être fidèles à travers la foi à leur héritage culturel et linguistique. Le discours avait eu un retentissement inouï et avait valu à Bourassa d'être consacré maître à penser du nationalisme canadien-français.
5. Sifton avait démissionné du cabinet Laurier en 1905, mais ses politiques avaient été poursuivies jusqu'à la Première Guerre mondiale par ses successeurs libéraux et conservateurs au ministère de l'Intérieur.
6. Henri Bourassa, « Conflits de races », *Le Devoir*, 19 février 1910, p. 1.
7. *Idem*, « Les Canadiens-Français et l'unité de l'empire », *Le Devoir*, 27 juillet 1910, p. 1.
8. *Ibid.*
9. H. Bourassa, « Le double principe de l'autonomie canadienne et de la dualité ethnique de la nation », *Le Devoir*, 28 juillet 1910, p. 2.
10. Capitaine de l'armée française, Alfred Dreyfus, d'origine juive alsacienne, fut accusé en 1894 d'espionnage au profit de l'Allemagne et exilé dans les colonies. Après plusieurs années de controverses passionnées, il fut de nouveau traduit en justice et finalement exonéré en 1906. L'affaire eut un impact profond sur l'opinion française qu'elle divisa en deux camps et sur les Juifs partout dans le monde.
11. Entrevue à son domicile d'Outremont avec Anne Bourassa, fille de l'homme public et héritière des documents de son père, le 29 janvier 1987.
12. Archives de la famille Bourassa, Outremont, Lettre de Samuel W. Jacobs à Henri Bourassa, 5 septembre 1912.

13. En mars 1911, un Juif de Kiev, Menahem Mendel Beilis, avait été arrêté et emprisonné à la suite du meurtre d'un jeune garçon et ce, au milieu d'une violente campagne antisémite centrée sur l'accusation de meurtre rituel. Beilis fut traduit devant un tribunal criminel en 1913, et acquitté de toute responsabilité dans l'affaire, mais l'événement avait attiré l'attention du monde entier.

14. Anonyme, « De la petite bière pure », *Le Devoir*, 4 septembre 1912, p. 6, col. 5. (C'est l'auteur qui souligne.)

15. Patrick Granville, « Un 'Canayen' », *Le Devoir*, 10 septembre 1910, p. 1.

16. Jacques Rocaport, « À propos de l'incident Nathan », *Le Devoir*, 15 octobre 1910, p. 1.

17. Jos Verviers, « Rabbin et drapeau », *Le Devoir*, 22 septembre 1910, p. 1.

18. Georges Pelletier, « Un péril ethnique », *Le Devoir*, 29 septembre 1910, p. 1.

19. Archives de la famille Bourassa, Outremont, Lettre de Henri Bourassa à Samuel W. Jacobs, 6 septembre 1912.

20. *Idem*, Lettre de Samuel W. Jacobs à Henri Bourassa, 11 septembre 1912.

21. *Idem*, Document inclus dans une lettre de Louis Fitch à Henri Bourassa, 23 novembre 1917. Le texte yiddish se lit comme suit : « yidn, fir vemin vilt ir vouten? far Ballantyne, Palestine oun freiheit, oder Bourassa, antisemitizm oun shklaferaï ».

22. *Idem*, Lettre de Henri Bourassa à Louis Fitch, 27 novembre 1917. Bourassa n'avait pourtant pas été candidat à cette élection fédérale de 1917.

23. H. Bourassa, « Le 'spectre' de l'annexion, V », *Le Devoir*, 20 juillet 1912, p. 1.

24. Idem, « Le péril de l'immigration », *Le Devoir*, 28 juillet 1913, p. 1.

25. Voir, par exemple : « Après la guerre », *Le Devoir*, 9 février 1916, p. 1 ; « Sir Clifford Sifton et l'Empire », *Le Devoir*, 27 février 1923, p. 1 ; « Immigration, Émigration », *Le Devoir*, 18 avril 1923, p. 1 ; « Politique de suicide », *Le Devoir*, 9 février 1924, p. 1.

26. Archives de la famille Bourassa, Outremont, Lettre de J. A. Leclair à Henri Bourassa, 27 décembre 1915.

27. *Idem*, Lettre de Henri Bourassa à J. A. Leclair, 31 décembre 1915.

28. H. Bourassa, « Quelques problèmes de l'heure analysés par M. Henri Bourassa », *Le Devoir*, 17 janvier 1925, p. 2.

29. Après étude, les *Protocoles* s'étaient avérés n'être qu'un tissu d'inventions par surcroît rédigés par la police secrète du tsar de Russie, Nicolas II qui, d'ailleurs n'en permit pas de son vivant la diffusion. Voir à cet effet l'article dans *Encyclopaedia Judaïca*, Jérusalem, 1971 et Norman Cohn, *Warrant for Genocide: the Myth of the Jewish World-Conspiracy and the Protocols of the Elders of Zion*, Chicago, California, Scholars' Press, 1981.

30. Archives de la famille Bourassa, Outremont, Lettre de Georges H. Vincent, Montréal, à Henri Bourassa, non datée; et lettre de Henri Bourassa à Georges H. Vincent, 28 novembre 1924.

31. H. Bourassa, « Sur les remparts », *Le Devoir*, 26 juillet 1924, p. 1.

32. Archives de la famille Bourassa, Outremont, Lettre de S. W. Jacobs à Henri Bourassa, 8 septembre 1926; et lettre de Henri Bourassa à S. W. Jacobs, 10 septembre 1926.

33. *Idem*, Lettre de S. W. Jacobs à Henri Bourassa, 6 juin 1927; et lettre de Henri Bourassa à S. W. Jacobs, 17 juin 1927.

34. *Idem*, Lettre de S. W. Jacobs à Henri Bourassa, 15 décembre 1933.

35. ACJCM, Report of the First Executive Meeting of the Eastern Division of Canadian Jewish Congress, 8 avril 1934.

36. Bourassa prononça à la Chambre des communes, le 1er mai 1934, un autre plaidoyer en faveur du rapprochement judéo-chrétien, mais qui connut moins de retentissement que le premier.

37. Archives de la famille Bourassa, Outremont, Lettre de Henri Bourassa à T. R. Burke, Esq., Montréal, 9 avril 1935.

38. *Idem*, Lettre de Henri Bourassa à Roger Thérien, président du Cercle Henri Bazire, Montréal, 23 mars 1934.

39. Bourassa fit au Plateau, en 1944, lors d'une de ses dernières conférences publiques, lecture d'extraits de cette causerie de 1923 intitulé: « Patriotisme, nationalisme, impérialisme », et présenta le tout comme son testament politique.

40. Prononcées le 30 avril, le 9 mai et le 15 mai 1935, les conférences sur le nationalisme furent résumées dans *Le Devoir*; le 1er mai, en page 8, sous le titre: « Le nationalisme est-il un péché? », le 10 mai, en page 8, sous le titre: « Le nationalisme dans l'Église » et le 16 mai, en page 8, sous le titre: « Catholiques et non-catholiques ».

41. H. Bourassa, « Catholiques et non-catholiques », *Le Devoir*, 16 mai 1935, p. 8.

42. *Ibid.*

43. Publiée sous le couvert de l'anonymat, la dénonciation parue dans *L'Action nationale* en 1935 était en fait due à la plume de Lionel Groulx, qui dans ses *Mémoires*, en réclame la paternité (Groulx, 1970-74).

44. Anon., « Mr. Henri Bourassa's Historic Lecture » dans *The Canadian Jewish Chronicle*, Montréal, 24 mai 1935, p. 3. Voir aussi : Anon., « Henri Bourassa Recants » dans *The Jewish Standard*, Toronto, vol. VI, n° 19, 14 juin 1935, p. 3.

45. ACJCM, Lettre de H. M. Caiserman à A. L. Mailman, Montréal, 8 janvier 1935.

2

Le Devoir *antisémite?*

Bourassa franchit le cap de sa lutte ouverte aux préjugés interethniques à peu près au moment où il achevait de se détacher de l'œuvre maîtresse de sa vie publique: le quotidien *Le Devoir*. Ce journal d'idées qu'il avait créé et largement contribué à asseoir sur des bases solides, rata donc quant à lui après 1925 un tournant capital entrepris par son fondateur, et chemina en compagnie d'une nouvelle génération de nationalistes qui ignorèrent les nuances que Bourassa avait introduites dans sa pensée, cherchant plutôt à en radicaliser la portée. Pendant que le député de Labelle montait une nouvelle et dernière fois en 1934-1935 sur les tribunes publiques et tentait d'éveiller les nationalistes et les intellectuels québécois aux dangers de l'intolérance raciale et de l'antisémitisme, la nouvelle direction du *Devoir* se complaisait à mener des petites guerres d'usure contre la communauté juive de Montréal, sous les prétextes les plus anodins. Après 1932, date du départ de Bourassa, *Le Devoir*, sous la gouverne de Georges Pelletier et d'Omer Héroux, entra donc sur les sentiers cahoteux de l'intolérance et du repli sur soi, repoussant d'une génération le triomphe des idées plus libérales du Bourassa des années trente. Que *Le Devoir* ait choisi à un moment de son histoire de ne pas suivre son fondateur sur la voie d'un renouvellement du nationalisme francophone constitue sans doute un point marquant du

développement des idéologies au Québec, et permet de comprendre comment au long de l'entre-deux-guerres et même un peu au-delà, seuls quelques esprits isolés percèrent le mur d'incompréhension qui séparait la masse francophone de la communauté juive.

Au moment où Bourassa quittait la direction du *Devoir*, le Congrès juif canadien (CJC) s'apprêtait à se pencher pour la première fois sur les publications et périodiques de langue française du Québec. Le CJC caressait l'idée d'appréhender plus justement, à travers cette forêt d'opinions et de parti pris, le niveau de tolérance général dont saurait faire preuve le Canada français à l'égard de sa minorité de tradition mosaïque. Pour les quelques personnes qui consentirent à l'exercice, dépouiller en l'espace de quelques mois, sinon de quelques semaines, le vaste corpus littéraire et journalistique franco-québécois dut apparaître plus ardu que la mer à boire. Dès le départ, en 1933, *Le Devoir* vola la vedette auprès de la direction du CJC, à presque tous les journaux québécois de langue française, à l'exception peut-être des parutions fascisantes telles que *Le Goglu*, *Le Patriote* ou *Le Chameau*, qui avaient d'autres raisons d'occuper une place de choix sur les tables de travail des leaders juifs.

Dans le contexte trouble de la montée des fascismes en Europe et de discours idéologiques basés sur le concept de « race », les porte-parole juifs montréalais crurent quelque temps que *Le Devoir* entraînait à sa suite, sur tous les sujets qu'il abordait, l'opinion franco-catholique tout entière, et qu'il représentait la conscience même du Canada français. Quand, après le départ de Henri Bourassa, en 1933, apparurent dans ses colonnes des allusions malveillantes à l'endroit des Juifs, le CJC en conclut aussitôt que l'antisémitisme s'intensifiait partout au Canada français. Dans une lettre adressée en 1933 à Ben Zion Goldberg, journaliste et éditeur à New York du journal de langue yiddish *Der Tog*, Caiserman traça une sorte de palmarès de l'antisémitisme au Québec, citant *Le Devoir* au troisième rang, parmi les dix sources les plus répandues d'antisémitisme chez la population francophone :

Le Devoir, important quotidien chrétien canadien-français, qui fut pendant des décennies sous la direction de l'éminent chef de file nationaliste M. Henri Bourassa, est devenu, avec son nouveau rédacteur en chef, incontestablement antisémite'."

Dans ce classement de l'ignominie anti-juive, seuls figuraient au-dessus du quotidien de Bourassa *Le Patriote* fondé quelques mois auparavant par Adrien Arcand et Joseph Ménard et un certain journal clérical de la ville de Québec; *L'Action catholique*. Quelques mois plus tard, Caiserman, reprenant pour un autre correspondant américain ses explications au sujet des tendances antisémites propres au Canada français, faisait également figurer très haut, parmi les institutions et organes hostiles aux Juifs, le journal de la rue Notre-Dame[2].

UN RAPPORT INCERTAIN ET FRAGILE

Pour différentes raisons, dont les principales furent le manque de ressources humaines et financières du CJC et la maîtrise bien imparfaite du français écrit de ses principaux leaders, la communauté juive des années trente eut du mal à jauger le ton et la manière du *Devoir*. Le secrétaire général du CJC, H. M. Caiserman, entre autres acteurs, malgré sa bonne volonté et son intégrité morale, mit des années à saisir les nuances idéologiques que véhiculait la presse franco-québécoise, d'inspiration très diversifiée et, de surcroît, souvent acquise au programme de l'une ou l'autre des principales formations politiques qui occupaient le devant de la scène. Vue de loin, depuis une perspective juive, étrangère à l'univers des préocupations canadiennes-françaises, la presse de langue française au pays semblait un tout monolithique entraîné dans le sillage du plus prestigieux de ses quotidiens; *Le Devoir*. Fort de cette perception douteuse, H. M. Caiserman scruta, au milieu des années trente, le moindre geste de ce journal à l'endroit de la communauté juive montréalaise. Il établit même, parfois jour après jour, avec une précision aujourd'hui déconcertante, comme s'il s'agissait de textes de la première importance, des listes très détaillées des opinions éditoriales, des nouvelles et même du

moindre fait divers parus dans les pages du *Devoir* et concernant les Juifs :

> Le 6 septembre 1933, *Le Devoir* a publié un article qui affirme que les Juifs de Strasbourg, etc. se sont objectés à l'entrée de réfugiés juifs. Aucun autre journal n'a publié cette opinion, qui bien sûr n'a pas été confirmée.
>
> Le 22 septembre 1933, *Le Devoir* a cité un passage des rapports du Congrès juif de Prague, qui mettaient en évidence un supposé projet d'immigration juive, très hostile aux Juifs.
>
> Le 27 septembre 1933, *Le Devoir* a publié la lettre honteuse des Jeune-Canada au conseiller municipal Augé, lui demandant de ne pas abandonner sa résolution au conseil municipal dont le but était d'exhorter le gouvernement à ne pas permettre l'entrée de Juifs allemands et de communistes au Canada. Aucun autre journal ne s'est permis de publier cette lettre dans ses colonnes.
>
> Le 7 octobre 1933, une lettre de G. Mousseau, hostile aux Juifs.
>
> Le 19 octobre 1933, un entrefilet : « Le Traitement des Juifs, et les politiciens[3] ».*

L'affaire en serait sans doute restée là, enfouie dans les classeurs de Caiserman si, par malheur, certains des documents internes du CJC touchant la situation des Juifs dans la province de Québec n'étaient tombés entre les mains de la direction du *Devoir*. En 1933, dans sa phase de réactivation, l'exécutif du CJC avait fait circuler des lettres sollicitant l'appui de la population juive canadienne à sa cause dont une, intitulée « Emergency Call », déclarait :

> Nous sommes particulièrement obligés de nous défendre contre la campagne venimeuse des journaux jaunes de la province de Québec qui harcèlent les Juifs. Ces journaux et d'autres groupes organisés s'adonnent à une propagande active et croissante parmi les éléments non instruits de notre pays, menaçant ainsi notre paix et notre sécurité[4].*

Plus loin, cette circulaire datée de décembre 1933 citait à l'appui le cas du *Patriote* et du *Restaurateur*, deux journaux à la solde du mouvement fascisant d'Adrien Arcand et de Joseph

Ménard, et notoirement engagés depuis 1932 dans une campagne anti-juive vociférante. La surprise ne vint pas de là, mais de ce que, quelques lignes plus loin, le CJC osait mettre sur un même pied que ces journaux créés aux seules fins de soulever la haine contre les Juifs, *l'Action catholique* et *Le Journal* publiés à Québec, puis *Le Devoir*: « important quotidien canadien-français [qui] est également indéniablement antisémite[5] ».* Ce qui jusque-là avait été une opinion partagée par quelques leaders juifs préoccupés de sensibiliser leurs coreligionnaires à la situation propre au Québec français, telle qu'ils la percevaient, était maintenant étalé au vu et au su de l'opinion. Le choc en fut d'autant plus violent que rien des craintes juives n'avait encore filtré dans les médias au sujet des francophones, ni de leur perception du degré d'hostilité antisémite au Québec. Cet incident du début de l'année 1934 marqua en fait l'acmé d'une série de malentendus et de quiproquos, qui jalonnèrent au cours de cette décennie les rapports entre *Le Devoir* et la communauté juive montréalaise. Les éditorialistes de la rue Notre-Dame étaient peu armés pour comprendre les réticences juives face au nationalisme canadien-français, dont les nuances et les demi-tons échappaient totalement à Caiserman. Tout au plus, chaque communauté avait-elle fait quelques pas timides et maladroits en direction de l'autre.

Aussitôt au fait de la documentation préparée par le CJC, peut-être grâce à l'indiscrétion d'un imprimeur, Omer Héroux s'empressa d'en faire état aux lecteurs du *Devoir*, à la une de l'édition du 18 janvier 1934, le tout accompagné en éditorial d'une mise en demeure intitulée: « Les Juifs de Montréal sont-ils responsables de ces trois documents? » On put lire dans ces lignes la consternation qui s'était emparée de la direction à l'idée que *Le Devoir* soit ainsi placé à côté de la racaille antisémite de bas étage, qui menait depuis quelques mois une agitation incessante et grossière dans des journaux sans envergure professionnelle ni tirage considérable. Comme sur l'arche de Noé, où figuraient côte à côte diverses espèces animales, des plus évoluées aux plus humbles et obscures, de la même manière le document du CJC, signé par les plus crédibles leaders juifs canadiens, accusait de pensée anti-juive dans un

désordre inadmissible, les plus prestigieuses comme les plus détestables publications canadiennes-françaises. Jamais sans doute, au cours des années trente, la stratégie de réplique ferme et de confrontation, telle qu'imaginée par Caiserman, n'eut autant d'effet qu'à l'occasion de cet « Emergency Call » de décembre 1933. Parmi les attaques et les critiques que dut essuyer *Le Devoir* au cours de son histoire, celle-là fut d'autant plus cuisante qu'elle avait été inattendue et en grande partie imméritée. Notamment parce qu'elle faisait s'abreuver *Le Devoir* à la même source empoisonnée que des feuilles francophones les plus violemment antisémites.

Mais aux yeux de Caiserman, il y avait eu matière à contestation, dans les pages du quotidien de la rue Notre-Dame, quoique la direction éditoriale se fût sentie injustement visée :

> C'est donc contre nous, tout autant que contre le *Patriote* et tel autre journal qui peuvent leur être violemment hostiles, que se dresse l'attaque juive[6].

La personne à qui *Le Devoir* confia en 1934 le dossier des rapports du quotidien avec la communauté juive de Montréal ne fut nul autre que le rédacteur en chef, Omer Héroux. Ce dernier représentait au *Devoir* un nationalisme de tendance radicale qui avait relevé la tête après le départ, à l'été 1932, de Henri Bourassa, jusque-là principal artisan de l'orientation idéologique du journal. Peu soucieux de mesurer les conséquences, hors du cercle immédiat des milieux francophones, de ses prises de positions à l'emporte-pièce, Héroux réagit envers les Juifs avec peut-être plus d'aigreur qu'il le faisait en général à l'égard des francophobes du Canada anglais. Sans interroger la pertinence des remarques du CJC, il répondit en reprenant en détail les écrits visés par le CJC, décortiquant leur sens tout au long de six éditoriaux, publiés en quelques semaines[7] :

> Personnellement, la déclaration de M. Caiserman ne nous intimide d'aucune façon. Nous ne comptons pour vivre ni sur l'argent, ni sur l'annonce juive. Et nous avons confiance qu'il se trouve dans ce pays assez d'hommes soucieux d'y voir se développer

> une presse libre, et libre même de l'influence juive, pour nous protéger contre toutes les attaques directes ou indirectes[8].

Voilà qui représentait le comble de l'incommunicabilité de part et d'autre, alors qu'un minimum de dialogue aurait pu établir au moins un début de compréhension mutuelle. Sur au moins un point cependant, Héroux avait vu juste: bien peu de leaders Juifs lisaient la presse francophone et pouvaient porter un jugement global sur elle, en conséquence, à vouloir marquer des points dans son offensive contre les antisémites, ces leaders risquaient de grossir démesurément la taille de l'ennemi et d'épuiser en vain ses maigres ressources:

> Et cette circulaire — rédigée, d'après M. Caiserman lui-même, aux bureaux du *Canadian Jewish Congress*, à la connaissance des chefs du mouvement — cette circulaire nous désignait de la sorte — nos confrères de l'*Action catholique*, du *Journal* et nous-mêmes — à la suspicion, à la méfiance, à l'hostilité d'un public [juif] d'autant plus facile à émouvoir qu'il est incapable, dans sa grande majorité, de se rendre compte du caractère réel de nos journaux[9].

Après quelques commentaires acerbes de part et d'autre et plusieurs nouveaux tours de manège, Caiserman reconnut son erreur de jugement dans l'affaire de l'« Emergency Call » et en fit part publiquement aux lecteurs du *Devoir*, le 8 février 1934, sous la forme d'une lettre à son rédacteur en chef, Omer Héroux:

> Permettez-moi de vous dire tout de suite que lorsque je considère l'attitude de quelques publications à l'égard des Juifs, j'apprécie pleinement la différence qui existe entre le défaut de bienveillance et les attaques odieuses, entre les publications sérieuses et les pasquinades indignes. Bien que j'aie à formuler quelques critiques sur la façon dont le « Devoir » traite les problèmes affectant les Juifs, je n'hésite pas à reconnaître que le « Devoir » est un journal responsable et sérieux[10].

Si le pire de la tempête était passé, et si le conflit entre le quotidien de la rue Notre-Dame et la communauté juive avait été ramené à des dimensions plus justes, la controverse ne continua pas moins entre les deux parties au long des années trente. Le CJC ne relâcha pas d'un pouce sa vigilance face au *Devoir*, tel qu'en témoigne une lettre inédite de Caiserman à Héroux, qui date probablement de la période qui suivit immédiatement la querelle publique de janvier et février 1934 :

> Il est extrêmement pénible de voir que *Le Devoir* et d'autres quotidiens de la communauté, au nom de la liberté de parole, ouvrent leurs colonnes aux plus diffamantes attaques contre notre paisible population (juive), usant du langage le plus injurieux, que toute personne civilisée a honte à prononcer ou à entendre[11]."

Une autre lettre, datée du 15 mai 1936, enjoignit par exemple au *Devoir* de ne pas s'éterniser sur l'identité juive de certains personnages douteux, notamment dans le monde de la politique provinciale, alors que les journalistes ne faisaient habituellement pas mention de l'origine ethnique des prévaricateurs issus de la majorité[12].

Au moins, après 1934, les rapports ne s'envenimèrent plus entre *Le Devoir* et le CJC, au fur et à mesure que Caiserman eut pris conscience de l'éventail considérable des tendances de la presse de langue française, et qu'il eut obtenu dans sa campagne contre les antisémites québécois l'appui indéfectible de journaux comme *l'Ordre*, fondé par Olivar Asselin en mars 1934, *Le Jour*, créé en 1937 et dirigé par Jean-Charles Harvey, et *Le Canada*, organe de presse du parti libéral (Teboul, 1984). Caiserman comprit, dans le sillage des tensions pénibles qui avaient marqué au début de l'année 1934 ses premiers échanges épistolaires publics avec la direction du *Devoir*, que seule une longue et patiente démarche permettrait d'aplanir les malentendus qui subsistaient entre sa communauté et le quotidien fondé une génération plus tôt par Bourassa. Conscient de l'enjeu de se rallier sinon la sympathie du *Devoir*, du moins sa neutralité, Caiserman continua de porter une attention particulière au quotidien de la rue Notre-Dame, tel qu'en témoigne la

6.
H. M. Caiserman, secrétaire général du Congrès juif canadien, photographié en 1931.
Archives du Congrès juif canadien, Montréal, nº PC1/L30/12.

7.
Omer Héroux, rédacteur en chef du « Devoir » en 1941.
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal, collection Pharon, nº 744.

conclusion de sa longue lettre du 8 janvier 1935 à A. L. Mailman:

> Nous avons le désir le plus sincère de collaborer avec *Le Devoir* dans la recherche d'une nouvelle base de coopération au profit des Canadiens français et des Canadiens juifs de la province, mais que *Le Devoir* sache clairement que nous avons aussi nos sensibilités propres et que, quand nous sommes attaqués sans raison, nous nous sentons, nous aussi, persécutés dans cette accueillante province de Québec[13].*

LA SUCCESSION DE 1932

Quelle fut l'attitude du *Devoir* à propos de la question juive à Montréal, au cours des années trente qui nous intéressent ici au premier chef, c'est-à-dire à ce moment de l'histoire contemporaine du Québec où les courants d'idées antisémites ont exercé le plus d'attrait sur certains esprits? Une étude attentive des éditoriaux et de la page titre du *Devoir* révèle qu'après 1932, autant le journal que sa direction suivirent sur cette question un parcours hésitant, s'engageant sur ce sujet d'un pas souvent chancelant à travers sans doute une des plus profondes crises de conscience qu'il leur ait été donné de vivre. Il convient de rappeler que la question apparaissait au grand jour presqu'au moment où, après un long étiolement, prenait fin la carrière journalistique de son fondateur, Henri Bourassa. Miné par le doute, le scrupule et la désillusion, rudement pris à partie par ses disciples d'hier, qui lui reprochaient ce qu'ils percevaient comme un recul dans le combat, critiqué par ses alliés politiques et par certains ecclésiastiques, Bourassa n'écrivait à peu près plus dans le *Devoir* quand il remit sa démission en août 1932. Du coup, comme il arrive souvent des décisions trop longtemps retardées, la jeune génération à la tête du quotidien s'empressa de donner une nouvelle impulsion éditoriale au *Devoir*, tournant ainsi définitivement le dos en quelques semaines à certains aspects de la pensée du fondateur. Pendant de nombreuses années, Bourassa gardera de cette évolution une amertume qui le détournera presque totalement du sort d'un quotidien qu'il avait mis sur pied contre vents et marées vingt ans plus tôt.

La crise de succession de 1932 devait toutefois révéler aux Juifs un aspect de la structure administrative du journal, qui tenait en grande partie à la personnalité forte et aux méthodes autocratiques du fondateur. Dans son désir de prémunir sa direction éditoriale contre des ingérences indues, autant de la part de ses ennemis que, plus subtiles et peut-être par là plus redoutables, de ses amis et bailleurs de fonds de la première heure, Henri Bourassa avait voulu dès le départ, en se déclarant actionnaire principal et directeur, garder la haute main sur tous les aspects de la gestion et de la rédaction de son journal. Il percevait en effet le rôle du directeur comme celui d'un responsable moral de l'entreprise, chargé en toute indépendance de garantir la fidélité aux objectifs établis le 10 janvier 1910:

> Décidé à faire un journal absolument recommandable, dont aucun père de famille ne soit obligé de cacher une page ou l'autre à ses enfants, nous refusons d'annoncer dans le « Devoir », les mauvais livres, les théâtres immoraux, les boissons fortes... en un mot tous les négoces ou articles de commerce propres à altérer la santé, à propager le vice et à duper les naïfs. Nous voulons protéger le public, et surtout le public ouvrier, contre l'exploitation dont il est victime[14].

Or, en acquiesçant en août 1932 à la nomination de Georges Pelletier au poste de directeur du *Devoir*, et à celui d'Omer Héroux à celui de rédacteur en chef, Bourassa perdait toute possibilité d'influencer un tant soit peu le cheminement d'un quotidien qu'il avait guidé depuis plus de vingt-deux ans à travers les écueils. Avait-il mené à bon port son journal? Douloureuse, la question se posa au fondateur quand, aussitôt installée, la nouvelle équipe effectua des remaniements idéologiques qui, même subtils, constituaient une réorientation au sein d'une institution journalistique qui avait maintenu le même cap pendant si longtemps. Après 1932, *Le Devoir* devint, sous l'impulsion du duo Pelletier-Héroux, nettement plus porté à s'engager concrètement et à réclamer dans les sphères de l'économie et du social plus de justice et d'égalité de traitement pour les francophones. Là où Bourassa avait dépensé ses énergies à établir de grands principes, et avait fait appel à des notions abstraites de probité morale et de droits constitutionnels

pour définir les rapports entre les deux ethnies dominantes du Canada, Pelletier et surtout Héroux furent plutôt prompts à emprunter le sentier de la guerre et à tonner contre des inéquités spécifiques, s'appuyant d'exemples concrets et scandaleux, jetant leurs forces vives dans la bataille sur des cas précis. Bourassiste, la nouvelle direction du *Devoir* le fut sans doute au cours des années trente, mais avec cet accent strident et cette ardeur au combat qui avait répugné à Bourassa, porté à s'élever au-dessus de la mêlée des intérêts immédiats et des luttes quotidiennes. L'allure nouvelle du *Devoir*, sous Pelletier, eut pour conséquence de rapprocher le journal d'une défense agressive des privilèges et particularités du Québec, négligeant en contrepartie une cause très chère au fondateur et à la défense de laquelle il assignait aux francophones un rôle de premier plan, soit celle de l'autonomie canadienne face à la Couronne britannique et à toutes les formes d'impérialisme.

La rupture de 1932 se répercuta aussi sur la perception que *Le Devoir* avait de la communauté juive montréalaise et du judaïsme, laquelle jusque-là avait reflété la pensée même de Bourassa. Modéré et tolérant face à cette question au cours des dernières années de sa vie journalistique, le fondateur, en quittant les bureaux de la rue Notre-Dame, avait emporté avec lui une assez longue expérience de la politique fédérale au cours de laquelle il s'était lié d'amitié avec certains Canadiens d'origine juive de haute réputation. De ces acquis, Pelletier et Héroux firent *tabula rasa*, reprenant à la lumière des idées nationalistes du jour l'analyse du rapport au Québec entre communautés de différentes origines culturelles. Au Québec, du début des années trente, à la faveur de diverses circonstances, les Juifs étaient sortis de l'ombre relative où ils avaient été relégués, et avaient commencé à s'attirer, en entrant à l'université ou en s'affirmant sur le plan économique, les foudres et la méfiance d'éléments appartenant à la famille des mouvements politiques de droite. La nouvelle direction du *Devoir* adopta très vite, à l'endroit de la communauté juive canadienne, ce même ton qu'elle choisit de privilégier à l'égard des groupes de pression et des partis politiques qu'elle jugeait éloignés des intérêts de la collectivité francophone du pays. Ce ton fut celui

de l'interpellation. Si ces changements et leurs implications dans le discours du *Devoir*, furent vite perçues par les leaders du CIC, ces derniers mirent néanmoins plusieurs mois à comprendre le pourquoi et le comment d'une telle volte-face. Caiserman, ignorant le processus de succession propre au *Devoir*, croyait encore en mars 1934 qu'il suffirait d'attirer l'attention de Bourassa sur la « nouvelle manière » du journal pour que les insinuations et les railleries cessent:

> Mon cher M. Cummings, voici ce que je pense:
>
> 1) *Le Devoir*, dans sa forme actuelle, est sans aucun doute fortement antijuif
>
> 2) Si le propriétaire [M. Bourassa], désapprouve cet antisémitisme, il pourrait et devrait y mettre un terme en moins de cinq minutes[15].*

Caiserman allait en effet avoir toutes les raisons au cours des mois à venir de se plaindre de l'absence de Bourassa à la tête du *Devoir*.

UNE CRAINTE MÊLÉE D'ADMIRATION

Les pages éditoriales du *Devoir* sous la direction de Pelletier révèlent sur la question juive une ambivalence et une indécision remarquables. D'une part, *Le Devoir* craignait les procédés et l'ambition jugée sans bornes des Juifs récemment immigrés au pays, ne croyant ces derniers capables d'agir qu'avec déloyauté; d'autre part, il ne se privait pas, face au comportement parfois servile des francophones, d'admirer le sens de la solidarité, la débrouillardise, en un mot le désir irrépressible de succès de ces mêmes Juifs. Dans un éditorial daté du 19 janvier 1934, Héroux réussit ainsi le tour de force de jouer sur les deux tableaux à la fois:

> Il est des quartiers de la ville, en très grande majorité français, d'où le petit commerçant canadien-français est en train de disparaître devant la poussée du commerçant étranger — particulièrement du commerçant juif.

C'est un état de chose qui est, on en conviendra, et cela saute aux yeux, anormal.

[...]

[...] Mais notre hypothèse est fantastique. On n'imagine point que les Juifs laissent prendre à d'autres une place qui devrait logiquement leur revenir; et c'est un point où il convient à la fois de les admirer, et de les imiter[16].

Un autre texte de 1934, probablement de la main de Pelletier celui-là, illustre l'imprécision de ce portrait que savaient parfois tracer de leurs concitoyens juifs les rédacteurs du *Devoir*. Il s'agit en fait d'une chronique politique écrite au sujet des trois seuls citoyens d'origine juive à occuper à l'époque un siège à la Chambre des communes, soit Samuel Jacobs, Abraham Heaps et Samuel Factor. Ce texte révèle, au-delà des intentions malicieuses, la perception du journaliste de ces politiciens engagés, exemples mêmes d'individus compétents, dévoués aux intérêts de leur communauté d'origine et promis à beaucoup d'avenir:

Ils sont trois, ayant chacun le type hébraïque fortement accusé. Intelligents comme dix mais peu encombrants de leur personne, mais actifs, mais sachant se mêler de leurs affaires, seulement de leurs affaires, toujours de leurs affaires, avec souplesse, patience, habileté. Ils s'immiscent partout où les intérêts des leurs sont en jeu. Sans qu'ils y paraissent, ils occupent des postes stratégiques, travaillent, se rendent indispensables, font preuve de discrétion, de discernement, affichent des airs détachés lorsqu'ils sont le plus intéressés. Israël les a comblés de ses dons divers. Ils en font un bel usage. Et c'est presque un plaisir, tant ils sont astucieux, que de les surveiller, de découvrir leur jeu, de deviner leurs intentions, de voir avec quel tact ils attaquent et quelle prudence ils battent en retraite [...].

Ils sont trois, seulement trois. Mais ils sont intelligents comme dix, ils travaillent comme vingt, ils obtiennent des résultats comme quarante. Les Juifs ont trois députés. Cela leur suffit pour le moment. À Montréal où ils dominent, ils ne comptent que sur M. Jacobs. Les Canadiens français ont un grand nombre de députés. Les Montréalais en envoient plusieurs à Ottawa, plusieurs qui n'en valent pas deux bons.

> Cela explique pourquoi les Juifs prennent de l'importance au Canada; et pourquoi nous en perdons[17].

Un facteur déterminant de la méfiance du *Devoir* face aux Juifs montréalais tint à ce que le journal entreprit une campagne de redressement national, menée comme une croisade par le rédacteur en chef Omer Héroux, qui éleva d'un cran le parti pris de la défense du Canada français lancé par le fondateur vingt ans plus tôt. Poussé par l'état de détresse matérielle et humaine provoqué par la crise économique des années trente, *Le Devoir* réclama d'abord l'arrêt de toute immigration au pays, puis l'élaboration d'une politique cohérente dite « d'Achat chez nous », destinée à encourager les marchands francophones, et enfin la mise en place à Ottawa d'une politique de francisation accélérée de la fonction publique fédérale. Sur chaque point, les éditorialistes du *Devoir* se préoccupaient d'emplois et de richesses en cette période de grande pénurie, d'abord en éliminant les concurrents potentiels venus de l'étranger, ensuite en valorisant les compétences canadiennes-françaises déjà disponibles et enfin en réclamant pour leur collectivité une juste part des dépenses gouvernementales. Sur ces trois fronts, les Juifs étaient partout en porte-à-faux: ils étaient enclins collectivement à basculer du côté des anglophones protestants, ils appuyaient les mesures en vue d'une plus grande immigration de leurs coreligionnaires au pays, et surtout ils formaient à Montréal un réseau ethnique rival, installé dans la petite entreprise et le commerce de détail, là même où les francophones aspiraient à se tailler une meilleure place dans la sphère économique.

La plus incisive de ces campagnes s'avéra très vite être celle de l'appui aux petits marchands et entrepreneurs de langue française et de foi catholique, dont Héroux donnait en 1934 une définition très succincte:

> L'Achat chez nous n'est autre chose que la traduction dans la pratique de la loi de solidarité sans laquelle il n'y a pas de survie possible pour une famille ou un groupe ethnique[18].

En fait, *Le Devoir* ne croyait réclamer là, pour les francophones établis dans le milieu montréalais, qu'une juste part d'un commerce de quartier qui semblait à l'époque la voie d'une mobilité ascendante encore fermée à une large fraction de la population de vieille souche. Devenir boutiquier, posséder sa propre petite affaire, voilà qui au plus fort de la grande dépression économique semblait à toute une élite nationaliste, l'incarnation même du succès, alors qu'une stagnation sans précédent s'était abattue sur les économies industrielles occidentales. Or très vite, au début des années trente, il apparut clairement dans le discours de divers groupes de pression francophones, autant d'ordre politique qu'économique, qu'un moyen de préserver les acquis de la petite bourgeoisie était d'enjoindre la masse de leurs compatriotes et coreligionnaires à s'approvisionner chez leurs marchands francophones, plutôt que chez des concurrents d'autres origines ethniques. Si on ne pouvait pas briser les grands monopoles commerciaux britanniques ou canadiens-anglais, au moins, était-il possible dans ce contexte de contraction économique, de drainer l'épargne et le pouvoir d'achat des campagnards et de la classe ouvrière francophone au profit des entreprises et institutions canadiennes-françaises. *Le Devoir* ne prit pas la tête de ce mouvement idéologique, préférant en laisser l'initiative à des organismes comme les Chambres de commerce, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste où à des ténors comme l'abbé Groulx et Clarence Hogue, mais il fit toutefois beaucoup pour en disséminer les idées et les slogans :

> Cette campagne, nous la poursuivrons avec énergie, avec méthode, avec toute l'ampleur dont nous serons capables.
>
> [...]
>
> Signalez à vos amis les articles qui sont plus spécialement de nature à les intéresser. Faites-leur voir l'utilité, la nécessité même de cette propagande. Incitez-les à la développer, à leur tour, parmi leurs amis et leurs connaissances.
>
> [...] Peut-être certains d'entre eux pousseront-ils leurs réflexions à ce point extrême d'en conclure qu'un bon endroit pour annoncer les entreprises et les marchandises de chez nous, c'est le journal où, non point par accident, mais méthodiquement et constamment, on recommande l'achat chez nous[19].

Plus encore que la campagne d'« Achat chez nous », la position anti-immigration du *Devoir* s'appuyait sur une des prémisses du nationalisme bourassien: l'anti-impérialisme. L'on percevait en effet depuis longtemps au Canada français que l'influx massif de nouveaux venus avait surtout et avant tout profité au groupe anglo-saxon, et avait été d'ailleurs en grand nombre de souche britannique. Reprenant ainsi pour s'opposer à l'immigration un flambeau que Bourassa avait souvent brandi au début de sa carrière politique, Pelletier et Héroux ne faisaient que s'inspirer d'une des constantes du courant nationaliste, dont ils se réclamaient les héritiers. Empressé de fermer la porte aux candidats originaires du Royaume-Uni, *Le Devoir* devint encore plus intraitable au cours des années trente quand il s'agit de se prononcer sur le cas des Juifs d'Europe de l'Est que ni la tradition spirituelle, ni la langue d'usage principale, ni les mœurs et habitudes civiles ne rattachaient à l'une ou l'autre des cultures fondatrices de l'État canadien moderne:

> Cette politique [d'immigration intensive], dont la plupart des gens reconnaissent aujourd'hui l'erreur et les dangers, ne s'est point imposée sans contradiction. Dès les débuts, elle a été combattue par M. Monk, M. Bourassa et M. Lavergne [...].
>
> Mais les discours les plus éloquents furent impuissants contre la coalition d'ignorances, d'illusions, de cupudités, de haines aussi, semble-t-il bien, qui travaillait en faveur de l'immigration massive, d'où certains attendaient la grandeur du Canada, d'autres, leur bénéfice personnel et quelques-uns, on ne peut guère en douter, la noyade du groupe franco-catholique.
>
> [...] Il n'est pas sûr, malheureusement, que demain encore tous ces facteurs ne se coalisent point pour lancer un mouvement nouveau. D'inquiétants symptômes le laissent déjà présager[20].

Il est aisé de comprendre pourquoi le cri d'alarme contre une immigration massive au Canada de ressortissants de toutes origines, hors ces motifs d'ordre plus nationalitaires, a retenti tout particulièrement au cours des années trente, alors que la détresse matérielle avait gagné la population canadienne:

> Quelque soin qu'en veuille prendre les Juifs du Canada, et nous sommes assurés que ceux-ci leur fourniront tous les secours

> possibles, cela empêchera-t-il qu'ils [les immigrants juifs] ne s'installent dans un pays où des centaines de milliers d'autochtones, de natifs, cherchent inutilement de l'ouvrage? Et si la solidarité juive réussit à leur trouver un coin convenable, ne sera-ce point, en règle générale au détriment de ceux qui habitent le pays[21].

GEORGES PELLETIER

Au journal *Le Devoir*, à part Bourassa lui-même qui s'était souvent réservé le traitement de ce sujet délicat et dont l'autorité en la matière était indéniable, Georges Pelletier fut le journaliste le plus préoccupé par les questions touchant à l'immigration canadienne (Rumilly, 1935; Linteau, 1969b). Correspondant parlementaire à Ottawa aux premières heures du quotidien de la rue Notre-Dame, Pelletier avait abordé dans l'édition du 10 janvier 1910 la difficile et complexe problématique de l'admission au pays de ressortissants étrangers, annonçant ainsi l'intérêt que devait maintenir *Le Devoir* sur le sujet et la façon dont son futur directeur allait généralement en traiter. Fondé en plein milieu de la plus forte vague d'immigration qu'ait jamais connue le Canada au cours de son histoire[22], *Le Devoir* s'éleva dès sa création contre toute forme de politique gouvernementale favorable à l'entrée massive de nouveaux venus, position qui se doubla chez Pelletier d'une hostilité certaine envers l'étranger, mêlée d'une pointe d'antisémitisme:

> [...] Un total de 80 000 immigrants débarqués au Canada, [de 1899 à 1907, transportés sous un système de primes par la North Atlantic Trading Company] expédiés de tous les coins de l'Europe, recrutés dans tous les « slums », les coupe-gorge, les ghettos et les *judenstrasses* des grandes cités d'outre-mer ou des régions où la pauvreté et la misère physique existent à perpétuité. Ainsi, la Galicie et la Russie ont fourni le plus grand nombre de ces gens. De Moscou et des villages russes il s'abattit sur le Canada toute une nuée de Juifs [...][23].

Stimulé par un débat qui faisait rage dans la presse canadienne Pelletier entreprit à l'automne de 1913 la publication dans *Le Devoir* d'une enquête détaillée sur les conditions d'ad-

mission, de sélection et d'établissement des immigrants au Canada. Menée dans le vieux port de Québec, et fascinante en ce qu'elle constituait une véritable ethnographie des conditions faites aux nouveaux venus, l'étude de Pelletier dévoila la perception de l'immigration qui devait se maintenir quasi intacte jusqu'aux années cinquante, dans les salles de rédaction des principaux quotidiens du pays.

8.
Georges Pelletier, directeur du « Devoir » de 1932 à 1947.
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal, fonds E. Z. Massicotte, nº 2654.

Pelletier divisait en trois catégories les immigrants admis par les services fédéraux du port de Québec, au rythme étonnant de trois cents personnes à l'heure en 1913. Seule une première catégorie se méritait le qualificatif de désirable: il s'agissait de gens sains de corps et d'esprit, honnêtes, rompus aux tâches exigeantes, aptes au travail agricole et prêts à s'installer à demeure dans l'Ouest canadien, dans les colonies rurales dont le gouvernement central avait patronné l'ouverture. À ces conditions généralement acceptées à l'époque, Pelletier en ajoutait une autre, basée sur la culture d'origine des candidats à l'immigration:

> L'homme désirable, c'est encore l'homme originaire de régions européennes dont les mœurs, les coutumes, le genre de vie, les habitudes et la législation sont, à des degrés plus ou moins rapprochés, assez semblables aux nôtres, et où les conditions géographiques et climatiques ressemblent à celles du Canada. [...] Les peuples du nord et du centre [de l'Europe] sont, en thèse générale, des réservoirs de bons immigrants (Pelletier, 1913: 5).

Dans cette perspective, l'immigrant « tolérable » était celui qui cherchait à s'établir en ville, à devenir commis ou commerçant, ou encore à exercer un métier considéré comme sans grand rapport avec les besoins immédiats de la population. Cet immigrant pourrait s'avérer difficile à intégrer à la vie sociopolitique du Canada. C'était dans cette catégorie que se recrutaient en 1913, toujours selon Pelletier, la plupart des personnes admises au pays et dont le laxisme des services fédéraux et l'intervention arbitraire de certains élus contribuaient à grossir les rangs: examens médicaux et civils faits à la hâte, soucis électoralistes, primes versées à des compagnies de navigation peu respectueuses de l'intérêt du Canada, autant de facteurs qui compromettaient cette politique d'immigration, menée sans discernement. Quant à celle des indésirables, dernière des trois catégories définies par Pelletier, il convenait bien sûr d'y ranger le candidat atteint de déficiences physiques ou mentales, mais aussi « l'étranger »:

> [...] que la nation ne pourra jamais assimiler, à cause de ses origines, de ses mœurs, de sa civilisation différente de la nôtre.

> Le Calabrais, le Sicilien, grand nombre de classes de Juifs, tous les immigrants recrutés par la *Church Army*, la *Salvation Army* et autres institutions analogues, sur les quais, dans les bouges et les *gin-palaces* d'Angleterre, les noirs, les Chinois et la plupart des Asiatiques [...] (Pelletier, 1913: 7).

Pelletier, en raisonnant ainsi, ne faisait que suivre le courant d'opinion dominant au Canada anglais, où il aurait pu trouver sous une forme ou une autre une formulation éclatante de sa thèse exclusionniste (Avery, 1979). Préoccupante en 1910 aux yeux du *Devoir* et de nombre de nationalistes québécois, la question de l'immigration devint franchement alarmante au cours des années trente quand se précisa la campagne de redressement social et économique lancée quelques années plus tôt, et que s'enlisa dans la misère une fraction appréciable de la population francophone. Alors que se refermait sur la masse des candidats à l'immigration, l'accès aux ports canadiens et à la république voisine, *Le Devoir* ne cessa, surtout après 1932, de répéter son refus de l'étranger, par la voix de Georges Pelletier. Ainsi, le 7 novembre 1932, dans une chronique consacrée à l'actualité, le directeur écrivait:

> Il ne faut certes pas condamner net toute forme d'immigration; il y en a une bonne. Mais si nous devons recevoir des étrangers ici, que ce ne soit pas les déchets des autres pays et qu'il soit possible de les assimiler et d'en faire un véritable actif pour le Canada. Autrement, il n'en faut plus, nous en avons déjà un trop grand nombre qui nous ont coûté bien cher pour ce qu'ils nous ont donné[24].

Pendant les quinze ans que dura le mandat de Pelletier, *Le Devoir* n'eut de cesse de marteler, dès que l'occasion s'en présentait, ce rejet par le Canada d'une immigration massive. Semaine après semaine, année après année, le journal reprit tel un leitmotiv cette idée maîtresse tissée inlassablement, sur la même toile de fond de la menace des nationalismes européens, évoquant tous les désastres possibles s'il devait advenir que le pays relâche sa vigilance:

> Croit-on qu'à laisser pénétrer ici par milliers des proscrits d'Allemagne, de Pologne, d'Autriche, d'où que ce soit où les passions

> politiques et nationales sont au paroxysme, le Canada travaillerait au maintien, chez lui, de la paix et de l'harmonie et éviterait de se faire happer par le tourbillon du bellicisme européen[25].

Quel sort attendait les Juifs à la lumière de cette politique entêtée de rejet des immigrants, s'il s'en fût trouvé dans les contingents qui frappaient aux portes du Canada au cours des années trente? Parmi les artisans du *Devoir* et peut-être parmi les intellectuels du Canada français, Pelletier reste sans doute celui qui articula avec le plus d'habileté et de clarté, les raisons du refus de l'intelligentsia franco-catholique de donner une place quelconque au sein de la société canadienne aux étrangers d'origine juive. Après avoir laissé pendant quelques années le rédacteur en chef Héroux critiquer la communauté juive locale, Pelletier, après 1937, commit des éditoriaux éminemment concis et cinglants, qui révèlent d'une triste manière peut-être sa capacité de comprendre la question juive. Esprit pénétrant, le directeur du *Devoir* avait pris le soin de se renseigner : à la fin de 1937, il fit un voyage de plusieurs semaines en Europe, périple qui devait lui fournir la matière de ses principaux éditoriaux concernant la question juive, et lui avait permis d'observer outre-Atlantique, à la veille du conflit mondial, l'intensité du sentiment anti-juif.

Pourtant, en 1937-1938, les raisons de Pelletier restèrent fondamentalement les mêmes que celles qu'il avançait en 1913 : plus que tous les autres, les immigrants juifs choisissaient les villes, où ils s'adonnaient au commerce, c'est-à-dire un secteur surchargé et encombré (Linteau, 1969a). Par ailleurs, resté, tout comme Lionel Groulx à la même époque, attaché aux valeurs de la vie rurale et de l'agriculture, productrice des seules richesses véritables, Pelletier n'acceptait pas de voir au profit de Montréal se dépeupler les campagnes, forces vives de la nation :

> Où les Juifs ne sont pas en nombre, où l'on n'en voit pas ou presque jamais, encore une fois, c'est sur la terre, où que ce soit au pays, surtout au Québec[26].

À chaque fois qu'un journal étranger ou un politicien canadien tentèrent d'attirer l'attention du monde sur le Canada ou les dominions britanniques, comme refuges possibles des Juifs persécutés par les régimes fascistes européens, Pelletier releva le gant avec le même argument, allant jusqu'à voir dans le sionisme la seule solution durable au problème juif:

> [...] et parce qu'alors c'est vers la Palestine, leur patrie initiale, qu'il conviendrait de diriger les expatriés juifs. Si la Palestine, État juif, ne peut, ne veut recevoir les Juifs d'Allemagne, sur un sol qui fut le berceau de leur race, et reste le berceau de leur foi, pourquoi le Canada les recevrait-il [...][27].

C'était anticiper de presque dix ans les événements qui allaient se dérouler au Moyen-Orient, mais avec une tournure d'esprit que les véritables sionistes auraient rejetée.

En ces années précédant la Seconde Guerre mondiale, le directeur du *Devoir* appela également à sa rescousse un argument majeur de l'arsenal de la pensée bourassienne: la nécessité d'un repli du peuple francophone hors de la portée des impérialismes européens. En ces derniers mois de paix sur la scène mondiale, l'élément susceptible de représenter aux yeux des nationalistes canadiens le désordre social et la fureur destructrice qui semblait s'être emparée de l'Europe, n'était autre que la population juive elle-même. Ne l'avait-on pas expulsée, spoliée, accusée des pires méfaits, n'avait-elle pas été l'objet de manifestations populaires d'une ampleur et d'une hargne inouïes? Pourquoi ouvrir la porte à des gens qu'une habile propagande peignait sous les traits les plus sombres?

> Non. Nous n'avons rien à voir avec les affaires de Prague, de Berlin, de Paris, de Londres.
>
> [...]
>
> Démocraties, dictatures d'Europe? Laissons l'Europe à ses heurts d'idée, à ses chocs de régimes, à ses querelles racistes. Enracinons-nous au sol d'Amérique[28].

Cette perception de l'Ancien Monde, en voie de sombrer sous le poids de luttes fratricides, devait même, en 1938, arracher à Pelletier ce cri que bien des nationalistes francophones tournés vers la France auraient réprouvé du plus profond de leur être : « Soyons, à côté des États-Unis, nation d'Amérique[29] ». Pareillement, quand le Congrès juif canadien pressa le gouvernement fédéral, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, d'appuyer le boycott juif des produits allemands et d'exiger l'identification d'origine des marchandises importées au Canada, Pelletier rétorqua :

> Ils [les Juifs] font la meilleure démonstration que notre sécurité, l'intérêt du pays même nous commandent de ne plus accueillir chez nous des groupes de nouveaux venus acharnés à transporter dans leurs bagages les griefs et les querelles de la vieille Europe, pour tâcher de les transplanter, de nous les imposer, d'en tirer profit[30].

Après avoir fait preuve au sujet des Juifs d'une grande culture politique et de raffinements de langage peu communs dans le milieu francophone, Pelletier, ultimement, finit lui aussi par être happé dans le vortex de cette doctrine religieuse qui maintenait un abîme d'incompréhension entre les héritiens du judaïsme et ceux du christianisme, et qui aboutissait à une forme inévitable d'antisémitisme. Par un curieux détour, le directeur du *Devoir* en vint à la même conclusion concernant les Juifs que celle des administrateurs de l'Université de Montréal et des diocèses catholiques, illustrant en cela la remarquable unité de pensée des élites nationalistes québécoises d'avant la Révolution tranquille. Ainsi, reprenant les conclusions d'un ouvrage publié en 1922 par un écrivain anglais respecté[31], de surcroît catholique et d'origine française, Hilaire Belloc, Pelletier affirma péremptoirement en 1937 que :

> [...] la différence absolue de culture, de traditions, de race et de religion de l'Europe fait de celle-ci un adversaire permanent d'Israël[32].

Cette supposée incompatibilité totale sur un même territoire, dans une même cité, des chrétiens et des Juifs, avait fini par convaincre le directeur du *Devoir* que « l'esprit judaïque » n'avait pas sa place en Occident, et que le seul moyen d'apaiser ce nouvel antisémitisme qui rongeait l'Europe et pouvait aboutir aux pires abus, était de créer un État juif : « ce qui veut dire que partout, hors de cet État, le Juif sera un étranger[33] ». Parti d'un constat d'ordre économique où les francophones, affaiblis par la dépression des années trente, ne pouvaient souffrir une nouvelle concurrence de la part de Juifs récemment installés au pays, Pelletier finit par rejoindre en dernière analyse un petit groupe de clercs avant tout préoccupés de la préservation du caractère hautement chrétien de la société canadienne, et qui ne souffraient pas que se fondent dans le vaste océan de ses institutions quelques gouttes « d'esprit judaïque » :

> Ayons pitié des réfugiés, des exilés, soit. Secourons-les, soit. Commençons néanmoins par protéger le Canada, les Canadiens de vieille souche, avant tout groupement d'étrangers plus ou moins inassimilables. Cela est de la plus grande urgence. Ayons moins d'humanitarisme, plus de sens commun ; soyons d'un esprit canadien plus réaliste. Bâtissons-nous ici Babel, Babylone, Ninive, ou si nous voulons bâtir une nation de civilisation et d'esprit chrétiens ?[34]

Comme d'autres avant lui, le directeur du *Devoir* avait succombé à l'illusion que seules les questions d'ordre religieux posaient problème au Canada, dans le domaine des rapports judéo-chrétiens. Les Juifs ne professaient pas la foi chrétienne, et cela suffisait, selon l'esprit des institutions du pays à les reléguer au second plan. Mais derrière cette façade confessionnelle, se dressait la question de l'intégration socio-économique des Juifs et du partage des richesses sur le marché montréalais. À trop vouloir judaïser les Juifs, Pelletier oubliait que ces derniers, le plus souvent, ne demandaient qu'à se fondre dans la masse canadienne et à s'assimiler aux us et coutumes locales. Ériger le judaïsme en absolu de culture, n'était-ce pas surimposer une vision qui ne correspondait pas aux ambitions des immigrants juifs, et ne servait qu'à alimenter la méfiance à leur endroit.

Pelletier opposa donc une fin de non-recevoir à toute nouvelle immigration juive avant et durant la guerre. Il récusa même le droit de la communauté établie à Montréal de faire pression sur le gouvernement canadien, afin d'ouvrir les portes du pays à leur coreligionnaires menacés de génocide en Europe. Cependant, le directeur du *Devoir* ne se laissa pas entraîner dans des abus de langage envers les Juifs persécutés en Europe. En fait, et c'est sans doute là une contradiction qui étonnera le lecteur d'ajourd'hui, Pelletier compatit à ces persécutions, notamment celles que perpétrait en Allemagne le régime nazi, lesquelles s'intensifièrent cruellement à la fin des années trente, surtout après *Kristallnacht*:

> Personne qui ne soit un peu humain, quels que puissent être ses sentiments envers les Juifs d'ici ou d'ailleurs, ne saurait rester indifférent aux actes de brutalité méthodique dont les Juifs d'Allemagne souffrent. Une nation vraiment forte, civilisée, chrétienne, ne traque pas ainsi, pour quelque motif que ce soit, des boutiquiers, des marchands, de petits ou de moyens industriels, des professeurs, des hommes de profession, ne les jette pas dans les camps de concentration, ne prend pas leurs propriétés, ne les dépouille pas de leurs biens, ne les sépare pas ainsi de leurs familles, n'expatrie pas des femmes, des enfants, des vieillards, dans le plus grand dénuement[35].

La clef de la pensée de Pelletier réside en un fait: cet éditorialiste appréhendait la situation des Juifs à travers le monde à la lumière de sa propre expérience de francophone canadien. N'a-t-il pas à la même époque fait preuve de sympathie envers les Irlandais et les Indiens de l'Inde, deux peuples du monde dominés par les Britanniques et engagés dans des mouvements de libération nationale. Si les Juifs formaient un peuple, avec une culture, une religion et une histoire hautement originale, pourquoi, pensait sans doute Pelletier, ne chercheraient-ils pas comme d'autres peuples à regrouper leurs forces vives sur un même territoire, rejetant par là cette diaspora où ils ne pourraient jamais prendre racines et s'épanouir à l'abri des suspicions de toutes sortes? Pourquoi les Juifs n'auraient-ils pas les mêmes aspirations que les francophones du Québec, et si tel était le cas, à quoi bon les encourager à immigrer à

Montréal, où ils constituaient une perpétuelle minorité, en butte aux méprises et à l'inéquité? Pelletier maintiendra cette attitude de refus péremptoire jusqu'à la fin de sa carrière, même après que furent connues à la face du monde les atrocités auxquelles s'étaient livrées, sur la personne des Juifs, les armées d'occupation allemande dont, soit dit en passant, le directeur du *Devoir* reconnut dans un de ses derniers éditoriaux, l'ampleur catastrophique pour la culture juive[36].

UNE RETENUE OBLIQUE

Comment juger l'attitude du *Devoir* face aux Juifs et au judaïsme, alors qu'en tout et partout, entre 1932 et 1947, soit durant la durée du mandat de Georges Pelletier à la direction du journal, à peu près une vingtaine d'éditoriaux seulement traitèrent de la communauté juive de Montréal? Dans tous ces cas, les rédacteurs mirent de l'avant leurs principales préoccupations: la défense de l'« Achat chez nous », le parti pris de la francisation de l'appareil bureaucratique fédéral et l'opposition farouche à toute forme d'immigration massive. *Le Devoir*, sous Pelletier, ne s'intéressa pas aux Juifs et au judaïsme en soi, mais à la place des Juifs dans la conjoncture socio-économique du Canada français. Fait assez intéressant, la plupart des éditoriaux parus dans *Le Devoir* au sujet des Juifs de Montréal le furent au cours des années 1934-1935, et furent marqués du style incisif ou de l'accent faussement dramatique de Omer Héroux. Le dernier éditorial d'importance à paraître sur ce thème en décembre 1938 fut par contre signé par Georges Pelletier, sous le titre de « À chacun ses Juifs[37] ».

À part ces opinions éditoriales centrées sur le Québec et aussi quelques nouvelles alarmantes autour des possibles contingents d'immigrants juifs prêts à quitter l'Europe centrale pour s'installer au Canada, toujours considérées par le CJC comme absolument sans fondement et diffusées aux seules fins de dresser l'opinion contre la communauté juive de Montréal et ses projets d'accueil[38], à part encore quelques allusions malveillantes surgissant de temps à autre dans des chroniques secondaires, et à part enfin l'altercation entre Héroux et Caiserman

concernant les politiques antidiffamatoires de ce dernier *Le Devoir* resta au cours des années trente étranger aux préoccupations de la communauté juive. Le quotidien ne se pencha donc pas sur le sort des établissements sionistes en Palestine, ni sur les problèmes de la diaspora, ni sur le sens et la valeur de la tradition mosaïque millénaire. Colligés et reliés, les textes du *Devoir* portant d'une manière ou d'une autre sur la communauté juive de Montréal tiendraient dans un petit cahier d'écolier. N'eussent été l'idéal élevé du journal fondé par Henri Bourassa et sa haute facture morale, aux yeux de la communauté juive, cette position aurait été somme toute sans grande portée, d'autant plus que Pelletier savait par moments faire preuve d'une certaine modération:

> Et l'on prétendrait nous en amener d'autres? On l'a dit: « À chacun ses Juifs ». Ne houspillons pas ceux qui sont ici; mais n'en laissons entrer d'autres en quelque nombre que ce soit[39].

Le Devoir ne tint pas à l'endroit des Juifs ou du judaïsme un langage offensant, ni ne fit usage d'épithètes insultantes, comme c'était monnaie courante dans les feuilles fascisantes tels *Le Patriote* ou *Le Goglu*, qui s'étaient affichées ouvertement antisémites, et par tous les moyens plaçaient la haine envers les Juifs au cœur de leur action. Toutefois, *Le Devoir* se prêta envers les Juifs à quantité d'ironies malveillantes, à des demi-mots, logés à l'enseigne de la réserve et d'un rejet subtil, sans aller plus loin, sans enfreindre les règles jugées élémentaires de la courtoisie et du journalisme professionnel. De précautions oratoires aux fleurs de langage, les pages éditoriales du quotidien finirent par dégager une hostilité sourde, un refus de la minorité juive de la part d'un milieu franco-catholique aux prises avec une grave crise de société. Deux exemples tirés d'une chronique secondaire suffiront pour illustrer la tendance:

> Stavisky? Nom bien français. Nez très catholique [*Le Sel*, Paris]. Ne demandez pas si Stavisky était ou n'était pas un Juif de Russie. Vous feriez de l'antisémitisme[40].

ou encore

> « J'ai connu Alexandre [de Russie]. Je me suis assis à sa table. Je le tutoyais. J'ai baisé les doigts de sa femme [...] ». Qui peut bien avoir le courage d'écrire cela en France? Un Français. Oui et non. Un Juif russe naturalisé: Joseph Kessel[41].

De tous les journalistes du *Devoir*, ce fut Héroux qui incarna un parti pris de méfiance viscérale vis-à-vis les Juifs. Bagarreur formidable et catalyseur infatigable des énergies nationalistes, Héroux était desservi par un style peu nuancé et une vision parfois manichéiste de la réalité politique et sociale canadienne. Le caractère simpliste des remarques de Héroux sur les Juifs, apparut clairement dans un éditorial paru en 1933 et traitant des persécutions catholiques en Espagne. Dans un pays où les Juifs n'avaient aucune influence véritable, nul ne pouvait accuser ces derniers des misères de l'Église, mais y associer par contraste le cas des Juifs allemands face à Hitler était susceptible de fouetter l'indignation catholique au Canada:

> Chaque jour qui passe accentue ce formidable contraste: contre les faits d'antisémitisme de Hitler on a réussi à créer un mouvement d'une puissance et d'une intensité telle que, savamment mis en valeur par la presse, il donne une impression d'universalité; il ne se passe point de jour qu'un journal ne parle, à ce propos de révolte de la conscience humaine; par contre, les faits de persécution maçonnique, de spoliation, d'abrogation des droits élémentaires de toute une catégorie de citoyens, qui déshonorent la politique espagnole, paraissent n'avoir au loin qu'un assez médiocre écho.
>
> Nouvel et frappant exemple de la solidarité juive, de l'extraordinaire puissance qu'elle confère à ce peuple dispersé; nouvel et frappant exemple, hélas! du défaut de solidarité catholique[42].

C'est d'ailleurs dans cette veine provocatrice et basée sur des perceptions assez superficielles qu'il faut placer la campagne de harcèlement menée en 1934 par Héroux contre le Congrès juif canadien.

Les rédacteurs du *Devoir* des années trente ne cherchaient pas à atteindre directement leurs compatriotes juifs, ni à

leur nuire par une campagne de dénigrement et de dépossession, mais plutôt à les rejeter dans l'ombre, à faire en sorte qu'ils ne puissent ni s'exprimer ni s'épanouir au-delà des espaces qu'on leur concédait, c'est-à-dire hors de la sphère d'influence réservée aux Canadiens français. Cette double attitude était trop chargée de subtilités pour être perçue clairement à l'époque par les observateurs juifs. Avec le recul des années, la distinction n'est plus à faire entre un journal comme *Le Devoir*, naviguant péniblement à propos de la question juive, et *Le Patriote*, maudissant les Juifs et vociférant à leur endroit. Mais l'intelligentisia francophone ne fit ainsi de déclaration positive à l'endroit des Juifs avant 1945. Invités par exemple, au début de 1942 à participer au Temple Emanu-El à un forum sur le judaïsme, « Institute on Judaïsm », les jésuites Paré et Valiquette durent décliner l'invitation sur la recommandation même de l'évêque de Montréal. M^gr^ Charbonneau craignit en effet que, malgré les rapports stimulants avec les Juifs montréalais dont avaient fait état les deux prêtres au cours de leur carrière, une partie de l'opinion publique jugeât défavorablement la présence de prêtres catholiques à un événement initié par un rabbin:

> Je m'empresse de vous dire que Son Excellence, à partir des rapports favorables que je lui ai présentés à votre sujet et à propos de votre magnifique esprit de charité et de compréhension, s'est exprimée avec beaucoup de sympathie à votre égard et en faveur de votre généreuse entreprise.
>
> Mais, en dépit des sentiments d'estime et d'admiration de Son Excellence notre archevêque, celui-ci se dit convaincu qu'il serait prématuré et inopportun pour nous de nous engager officiellement — pour le moment, du moins — dans votre entreprise, dont nous reconnaissons pleinement l'inspiration élevée et parfaite[43].*

* * *

Cette position du *Devoir* somme toute, dans le contexte de l'époque, modéré et tolérant envers la communauté juive de Montréal, mais farouchement retranché derrière un refus obstiné de négocier une nouvelle émigration juive en provenance d'Europe centrale, ne s'imposa pas à l'époque au leadership juif

organisé, et ce pour la simple raison que le sauvetage des populations menacées par le nazisme figurait alors très haut dans les priorités du Congrès juif canadien (Abella et Troper, 1982). Comment *Le Devoir* pouvait-il en toute conscience, se demandaient les Juifs de Montréal, concilier une tolérance relative envers le judaïsme canadien avec un rejet sans nuance et définitif de l'immigration juive d'Allemagne et plus tard de France et d'ailleurs? Le peuple juif ne formait-il pas une seule et même entité humaine, malgré des différences culturelles de surface? Repousser du revers de la main sous toutes sortes de prétextes les Juifs de Prague, de Vienne ou plus tard ceux réfugiés à Shangaï, n'était-ce pas faire un affront inqualifiable aux communautés déjà immigrées au pays, souvent liées à leurs coreligionnaires d'Europe de l'Est par des liens de parenté et de solidarité qu'une installation récente au Canada n'avait pas réussi à entamer? Là reposait cette incompréhension qui empêchait *Le Devoir* de s'approcher des Juifs de Montréal et d'être entendu par eux, lui qui pourtant, à la même époque, menait sous la plume d'Omer Héroux d'incessantes campagnes d'appui financier et moral à la diaspora canadienne-française du Canada et des États-Unis. Ce n'est qu'au début des années cinquante, quand une nouvelle direction se sera installée aux commandes, que *Le Devoir* peu à peu consentira à plus d'ouverture envers les réfugiés et immigrants de toutes origines qui se pressèrent aux portes du Canada et, parmi eux, envers ces survivants de l'holocauste juif auxquels l'équipe éditoriale précédente avait refusé de reconnaître le pressant besoin d'un havre de justice et de paix. Aux yeux de la communauté juive de Montréal ce fut trop peu et surtout trop tard.

Dernier point enfin et non des moindres: pour comprendre l'impact du *Devoir* au sein de la population franco-catholique et pour évaluer sa capacité d'intervenir et d'infléchir au pays la conduite des affaires publiques, il importe de rappeler que le quotidien de la rue Notre-Dame était loin de représenter au cours des années trente et même plus tard une part très importante de l'opinion. Ne retenant qu'une tranche relativement mineure du public des lecteurs, soit peut-être 15 000 abonnés, bon an mal an[44], *Le Devoir* occupait une niche idéologique très

précise dans l'éventail des quotidiens et périodiques disponibles à Montréal à l'époque de la crise économique (Dandurand, 1978; Bélanger, 1974). Le nationalisme engagé du *Devoir*, sa vision agriculturiste de l'économie et son penchant élitiste n'étaient en effet pas partagés par d'autres journaux, dont *Le Jour*, d'orientation nettement plus continentale, *Le Canada*, assujetti au programme et idées du Parti libéral et surtout *La Presse*, de loin à Montréal le quotidien le plus important autant par le nombre de ses abonnés que par son accent populiste (Teboul, 1985; Felteau, 1983-84). Avec un tirage dépassant sans doute les 100 000 copies, *La Presse* faisait figure au cours des années trente, comme au long de son histoire récente, de porte-parole au Québec de la démocratie de type libéral et parlementaire, de défenseur d'une économie capitaliste de marché et d'étendard de la modération sur les fronts culturel et religieux. Ce journal alla même jusqu'à définir à l'époque qui nous intéresse une idéologie d'« Achat chez nous » basée sur la territorialité canadienne et québécoise plutôt que sur les distinctions ethniques » (Frenette, 1979). De ce quotidien à grand tirage comme des autres feuilles libérales publiées à Montréal, les Juifs n'eurent rien à redouter, même aux plus sombres heures de l'hystérie antisémite. N'était-ce pas là l'essentiel de la presse francophone, celle qui atteignait les masses?

Notes du chapitre 2

1. ACJCM, Lettre de H. M. Caiserman à Ben Zion Goldberg, New York, 21 novembre 1933.
2. *Idem*, Lettre de H. M. Caiserman à Morris D. Waldman, secrétaire de l'American Jewish Committee, New York, 18 décembre 1933.
3. *Idem*, Lettre de H. M. Caiserman à A. L. Mailman, Montréal, 8 janvier 1935. Voir aussi la lettre à N. Cummings, Montréal, 20 mars 1934.
4. Voir *Le Devoir*, 18 janvier 1934, où ces documents sont reproduits in extenso en page 1.
5. *Ibid.*
6. Omer Héroux, « Le 'boycott' des annonces et les Juifs », *Le Devoir*, 3 février 1934, p. 1.
7. Voir dans *Le Devoir* les éditoriaux du 18 janvier, 22 janvier, 3 février, 8 février, 3 mars et la publication d'une lettre de Caiserman dans l'édition du 13 février, p. 3.
8. *Ibid.*
9. O. Héroux, « Une nouvelle lettre de M. Caiserman », *Le Devoir*, 8 février 1934, p. 1.
10. *Ibid.*
11. ACJCM, Lettre de H. M. Caiserman à O. Héroux, présumément rédigée en 1934.
12. *Idem*, Lettre de H. M. Caiserman à O. Héroux, 15 mai 1936. L'éditorial du 3 mars 1934, par exemple, rédigé par Héroux et portant sur l'affaire Gobeil, commençait par : « Le député *juif* de St-Laurent, M. Joseph Cohen [...] ». (C'est l'auteur qui souligne.)
13. *Idem*, Lettre de H. M. Caiserman à A. L. Mailman, Montréal, 8 janvier 1935.
14. H. Bourassa, « Aux hommes d'affaires », *Le Devoir*, vol. 1, nº 1, 10 janvier 1910, p. 2.
15. ACJCM, Lettre de H. M. Caiserman à Nathan Cummings, Montréal, 28 mars 1934.

16. O. Héroux, « La maison est à l'envers », *Le Devoir*, 19 janvier 1934, p. 1.

17. Anonyme, « Trois Israélites », *Le Devoir*, 8 septembre 1934, p. 1.

18. O. Héroux, « L'Achat chez nous », *Le Devoir*, 12 octobre 1934, p. 1.

19. *Idem*, « Aidez-vous! », *Le Devoir*, 9 juillet 1934, p. 1. Pour un résumé succinct de l'histoire et des objectifs de cette idéologie d'entraide économique, voir aussi Clarence Hogue, « Un mouvement qui répondait à un besoin, l'Achat chez nous », *Le Devoir*, 13 février 1950, p. 11.

20. *Idem*, « Des chiffres éloquents, mais incomplets », *Le Devoir*, 15 mars 1935, p. 1.

21. *Idem*, « Une nouvelle migration juive? », *Le Devoir*, 1er février 1934, p. 1.

22. En 1910, le Canada recevait 286 000 immigrants, 400 000 environ en 1913, tandis que le pays comptait en 1911 à peine 7 millions d'habitants.

23. G. Pelletier, « Lettre d'Ottawa », *Le Devoir*, 10 janvier 1910, p. 2.

24. *Idem*, « Immigrants », *Le Devoir*, 7 novembre 1932, p. 1.

25. *Idem*, « Portes closes ou portes ouvertes? », *Le Devoir*, 7 mars 1936, p. 1.

26. *Idem*, « Les Juifs d'Allemagne font déraisonner le 'Star' », *Le Devoir*, 26 novembre 1938, p. 1.

27. *Idem*, « À chacun ses Juifs », *Le Devoir*, 3 décembre 1938, p. 1. Cet éditorial porte en sous-titre la phrase « Nous en avons accueilli jadis des milliers de Russie et d'Europe Centrale — Pourquoi recevoir de surplus ceux de l'Allemagne naziste? »

28. *Idem*, « Sommes-nous des Européens ou des Nord-Américains? », *Le Devoir*, 24 septembre 1938, p. 1.

29. *Ibid.*

30. G. Pelletier, « Soyons logiques : estampillons le marchand comme la marchandise », *Le Devoir*, 28 janvier 1939, p. 1.

31. Hilaire Belloc, *The Jews*, Londres, 1922, 308 p.

32. G. Pelletier, « L'antisémitisme, péril grandissant », *Le Devoir*, 17 avril 1937, p. 2.

33. *Ibid.*

34. G. Pelletier, « Est-ce une tour de Babel que le Canada bâtit? », *Le Devoir*, 18 mars 1939, p. 1.

35. *Idem*, « Les Juifs d'Allemagne font déraisonner le 'Star' », *Le Devoir*, 26 novembre 1938, p. 1.

36. *Idem*, « Dictatures inhumaines », *Le Devoir*, 7 avril 1945, p. 1.

37. *Idem*, « À chacun ses Juifs », *loc. cit.*

38. Voir, par exemple, la nouvelle publiée en page 1, *Le Devoir*, 27 septembre 1933 et intitulée : « Au congrès juif de Prague Projets d'immigration au Canada et aux États-Unis — Cent mille Germano-Juifs prêts à partir bientôt d'Europe » ; et ACJCM, Lettre de H.M. Caiserman à N. Cummings, 20 mars 1934.

39. G. Pelletier, « Combien sont-ils? », *Le Devoir*, 21 décembre 1938, p. 2.

40. Anonyme, « Carnet d'un grincheux », *Le Devoir*, 1er février 1934, p. 1.

41. *Idem*, « Carnet d'un grincheux », *Le Devoir*, 8 février 1934, p. 1. Cette chronique apparut souvent au cours des années trente sous la signature de « Pamphile », un des pseudonymes reconnus de Georges Pelletier.

42. O. Héroux, « Espagnols et Juifs », *Le Devoir*, 29 juin 1933, p. 1.

43. APC, Fonds Stern, Lettre de Joseph Paré, jésuite, aumônier national de l'Union des jeunesses catholiques du Canada, à Harry Joshua Stern, rabbin, 10 janvier 1942.

44. On peut inférer ce chiffre de 15 000 lecteurs assidus à partir d'une campagne de publicité menée auprès du public par *Le Devoir*, à l'occasion de son 25e anniversaire de fondation (1935). La publicité préparée dans ce but affirmait en effet que le chiffre de 25 000 serait atteint bientôt, advenant que le nombre de personnes déjà abonnées double : « 25 ans, 25 000. Que chaque lecteur nous en trouve un autre, et le but sera dépassé »

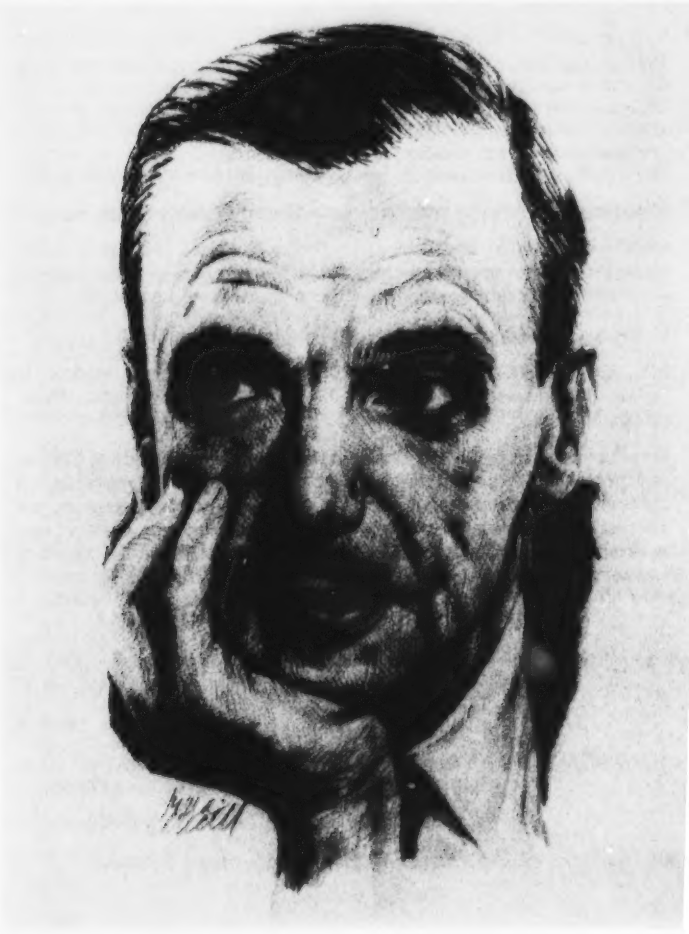

9.
André Laurendeau au moment où il devient rédacteur en chef du « Devoir ».
Centre de recherche Lionel Groulx, fonds Laurendeau, nº P2/B,310.

3

André Laurendeau et l'aliyah *de l'intelligentsia québécoise*

Comme il arrive souvent dans les mouvements sociaux d'envergure, tandis que Bourassa et le duo Pelletier-Héroux se disputaient sur la place publique l'orientation du nationalisme canadien-français, déjà les jeunes qui devaient former la génération suivante étaient à l'écoute et cherchaient à prendre position à leur tour. C'est ainsi que l'une des figures les plus éminentes sur le plan intellectuel de l'histoire du *Devoir*, et l'un des artisans principaux de sa direction éditoriale au cours de la Révolution tranquille, André Laurendeau, participait dès les années trente au débat fondamental entourant le nationalisme québécois et les cadres qu'il convenait de lui donner concrètement. Près de vingt ans avant de signer son premier écrit dans le journal fondé par Bourassa, André Laurendeau maîtrisait déjà l'essentiel de la question nationale et s'exposait aux opinions des grands ténors de l'époque. Cependant, le chercheur qui se limiterait à l'analyse des éditoriaux commis par Laurendeau au cours des années cinquante dans *Le Devoir* ne saurait y retracer toute l'évolution des idées nationalistes québécoises, tant le penseur de la maturité se distança de l'idéaliste de la première jeunesse.

La carrière de Laurendeau fut telle qu'à la fin de sa vie il en était venu à personnifier, dans le monde politique québécois, l'image même du renouveau et de la modernisation de la

pensée sociale francophone. En tant que co-président de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui se réunit pour la première fois en 1963, et dont les études et les conclusions devaient donner le ton aux revendications d'un nouveau nationalisme québécois, mais aussi en tant qu'éditorialiste et chroniqueur rivé jour après jour aux secousses et transformations parfois brutales qui secouaient la société québécoise, Laurendeau s'acquit une réputation d'intégrité, de modération et surtout de perspicacité : « Ceux qui l'ont connu le qualifient de penseur subtil et sensible et il peut être considéré comme la première figure exemplaire de l'intellectuel au Québec » (Monière, 1983 : 14). Laurendeau le jeune collégien, n'aurait sans doute pas mérité qu'on lui consacre un chapitre dans un ouvrage comme celui-ci, sauf que l'originalité du Laurendeau adulte devait être telle dans le firmament québécois, que rétrospectivement, il n'est pas sans intérêt d'interroger ses positions de jeunesse.

L'ÉPISODE DES JEUNE-CANADA

Bourassa, au milieu des années trente, s'était résigné à tourner le dos au mouvement nationaliste dont, pour une bonne part, il avait été l'inspirateur une génération plus tôt. Les dernières interventions publiques de Bourassa, notamment celles qu'il fit à la Palestre nationale au printemps de 1935, où il dénonça sur un ton virulent les tendances et les partis pris d'un nationalisme excessif dont celui des Québécois francophones, tombèrent à plat et furent même reçues comme les derniers errements d'un chef discrédité. En 1935, il y avait eu foule pour l'entendre tant était grande la réputation de l'orateur, mais ses paroles furent presque sans échos ; *Le Devoir* se contenta d'en donner un résumé poli. Cette année-là, parmi les jeunes observateurs de la scène publique, il s'en trouvait un qui, occupant des fonctions à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), choisit dans le cercle encore restreint des mouvements étudiants de prendre parti face à Bourassa :

> À la veille de partir pour ma retraite [spirituelle], une idée me traverse le cerveau. Voudrais-tu faire de ma part au Comité central — *en mon nom* — la proposition suivante :
>
> « L'A.C.J.C., ni la Palestre [nationale], ni aucune commission dépendant de près ou de loin de l'A.C.J.C., ne publieront ni ne laisseront publier sous leur nom, sous quelque prétexte que ce soit aucune des trois conférences d'Henri Bourassa.
>
> Si quelqu'un, pour une raison ou pour une autre, passait outre à cette décision, il serait immédiatement destitué et dénoncé publiquement[1]. »

Laurendeau, entré au comité central de l'ACJC à la fin de 1933 et nommé responsable à la fin de 1934 de l'organe officiel du mouvement, *Le Semeur*, ne faisait toutefois qu'exprimer là l'opinion d'une large fraction de la jeunesse nationaliste. Dominique Beaudin, un autre dirigeant de l'ACJC, s'était d'ailleurs ouvert sur ce sujet à un certain abbé, J.-L. Pilon, qui lui avait demandé des explications à ce sujet qui restèrent sans réponse :

> La question que vous me posez au sujet des conférences Bourassa m'embarrasse quelque peu. Les dirigeants de l'ACJC admettent volontiers qu'elles sont décevantes, comme vous le dites[2].

Externe depuis 1923 au Collège Sainte-Marie, institution jésuite de grand renom à Montréal et foyer d'un certain nationalisme, Laurendeau était issu d'une famille petite bourgeoise où étaient encouragée la connaissance des arts et la poursuite d'une solide formation intellectuelle. Le père de Laurendeau, Arthur, était de surcroît un admirateur de Bourassa, dont il avait fait siennes les premières formulations nationalistes. Il avait d'ailleurs été le directeur du périodique *L'Action nationale* de 1934 à 1936, alors que cette revue était l'organe de la Ligue d'action nationale et un des principaux véhicules de l'idéologie groulxienne. Ce contexte contribua à raffermir très tôt en Laurendeau fils le goût de la politique, non en tant qu'activité partisane mais en tant qu'occasion de débattre de l'affirmation du fait français, de l'affranchissement économique des Canadiens français et de la question sociale en général. La nuance

reste de taille, car comme la plupart de ses premiers compagnons de route et comme une aile entière du mouvement nationaliste, le jeune Laurendeau ne désirait pas tant prendre parti et « faire » de la politique, mais aspirait plutôt à indiquer la voie d'un renouvellement moral collectif du milieu francophone.

Un incident banal, comme il s'en produisait souvent au sein de la fonction publique fédérale de l'époque, allait catapulter au début des années trente Laurendeau et quelques autres jeunes sur le devant de la scène (La Terreur, 1973). À l'automne 1932, Ottawa annonça la nomination d'un unilingue anglophone, Arthur Laing, à un poste de responsabilité au service des douanes à Montréal[3]. Cette pratique demeurait courante, sauf qu'elle fut mal acceptée par une jeunesse nourrie d'un nationalisme à la manière de Bourassa. Laurendeau et quelques autres de son entourage explosèrent de rage à la nouvelle de la promotion de Laing mais, prudents, décidèrent de consulter, avant de commettre une esclandre, un de leurs professeurs de l'Université de Montréal: Lionel Groulx[4]. Canalisant habilement l'outrage de ses jeunes protégés, ce dernier leur proposa de rédiger un manifeste nationaliste qui décrirait aux yeux de tous la position de la génération montante face à la condition sociale imposée aux francophones canadiens. L'abbé jugea cet exercice plus digne des capacités intellectuelles des individus en question qu'un combat de boxe contre des représentants de l'establishment fédéral. Intitulé « Manifeste de la jeune génération » et rédigé en partie par Groulx, le texte parut le 12 décembre 1932 dans *Le Devoir*, puis quelques semaines plus tard dans *L'Action nationale*:

> Nous demandons aujourd'hui ce que nous exigerons demain. Ceux qui flairent le vent doivent savoir que nous ne prononçons pas de paroles en l'air: dans toutes les classes de la société [canadienne-] française, on peut discerner un frémissement d'indignation qui indique la volonté de prendre de plus en plus conscience de ses droits et de s'organiser pour les défendre[5].

Cet exemple, parmi tant d'autres, de la promotion prioritaire des unilingues anglophones au sein de la bureaucratie fédérale, même dans une ville comme Montréal, avait déjà été à

l'origine d'une revendication au Québec et avait fait les beaux jours d'organes de presse aussi sérieux que *Le Devoir*. L'affaire Laing, quant à elle, allait servir de prétexte à la naissance, en février 1933, d'un groupe de pression d'un genre quelque peu différent, ressemblant plus à une cellule qu'à un mouvement de masse, plus à un cénacle d'intellectuels bouillants d'énergie qu'à une vague de fond partie de la base: Les Jeune-Canada[6]. Formé d'à peine plus de vingt jeunes gens, dont la plupart appartenaient aux classes instruites et aisées de la société francophone montréalaise, et étaient en relation étroite avec les chefs de file du nationalisme des années trente, les Jeune-Canada prirent d'assaut un public québécois, d'une part habitué à la rhétorique des ténors anti-impérialistes et, d'autre part, assommé par la dégradation économique qui semblait irrémédiablement bloquer leur avenir (Chouinard, 1986; Bélanger, 1974). À la différence d'Omer Héroux, de Lionel Groulx, d'Armand Lavergne et même de Bourassa vieillissant, les Jeune-Canada, libres de toute attache partisane se permirent, pendant les quelque cinq ans que dura leur association, d'élever la voix et d'affirmer sans ambages leur révolte contre l'état de sujétion économique et sociale dans lequel croupissaient, plus encore que les anglophones canadiens, les francophones du pays. Empreints de la confiance propre aux jeunes et optant pour une stratégie jusqu'au-boutiste, les Jeune-Canada dénoncèrent sous un mode nouveau et avec des accents inédits qui émurent les circonstances injustes et les maux dont souffrait le Canada français, sans s'éloigner cependant des sentiers tracés par leurs aînés:

> Dès leurs débuts, les Jeune-Canada se sont acquis des appuis du côté de l'élite nationaliste de l'époque. Ce réseau de relations nous porte à croire que, sous des dehors d'indépendance et d'affirmation face aux aînés, les Jeune-Canada cachaient un cordon ombilical encore bien nécessaire à leur survie et à leur alimentation idéologique (Chouinard, 1986: 8).

Déversements d'agressivité, thèmes à l'emporte-pièce et manifestations retentissantes caractérisèrent les quelque cinq ans de campagne active du groupe, dont une des tactiques favorites fut des rencontres de masse, où les orateurs invités

faisaient preuve de moins de retenue et de nuance que d'émotivité et d'acharnement. Devenus en quelque sorte à la fois l'aile militante et la phalange de la jeunesse nationaliste québécoise des années trente, les Jeune-Canada foncèrent tête baissée sur tout ce qui était à l'époque considéré comme bloquant l'horizon du Canada français. Les quelque douze assemblées publiques qu'ils organisèrent de 1932 à 1935 portèrent sur des thèmes tels que la dictature économique par l'étranger, l'impuissance des politiciens, l'influence des trusts et les faiblesses du régime fédéral canadien. Rivés sur l'actualité et à l'affût de toute confirmation de leurs vues, les Jeune-Canada relevèrent au printemps de 1933 ce qui fut considéré comme un affront à la dignité du peuple canadien-français, soit la tenue le 6 avril à l'aréna Mont-Royal, d'une manifestation en faveur des Juifs allemands victimes des premières persécutions nazies[7]. Cette affaire, en soi bénigne et secondaire, devint au cours des années trente, par la manière dont elle fut menée par les Jeune-Canada, un exemple de la confusion et de l'hostilité mutuelle dans lesquelles étaient alors embourbées les communautés juive et franco-catholique.

LA MANIFESTATION DU 20 AVRIL 1933

Quatre francophones de la famille politique libérale se joignirent à la manifestation du 6 avril 1933: le sénateur Raoul Dandurand, le maire de Montréal, Fernand Rinfret, le ministre des Terres et Forêts du gouvernement du Québec, Honoré Mercier, et le député fédéral, Joseph Mercier. Cette manifestation avait été orchestrée par la communauté des Juifs de Montréal pour signifier leur opposition au gouvernement nazi qui, aussitôt arrivé au pouvoir le 30 janvier 1933, s'était attelé à la tâche d'asservir et d'anéantir les héritiers du judaïsme allemand. Ce fut la première d'une longue série de pressions auprès des autorités fédérales et d'appels désespérés à la conscience des Canadiens face à la tragédie qui s'abattait sur les Juifs d'Europe. Le tout dans le but d'obtenir l'ouverture du pays au plus grand nombre possible de ces Juifs condamnés à une agonie sinon à une mort certaine (Abella et Troper, 1982).

Les Jeune-Canada y virent une preuve, d'un côté, de la servilité de certains hommes politiques canadiens-français et, de l'autre, de la soi-disant toute-puissance de la « juiverie » mondiale. Quelques jours plus tard, fidèles à leur tactique, ils organisèrent une contre-manifestation: le 20 avril, à la salle du Gesù, où Pierre Dansereau, Gilbert Manseau, Pierre Dagenais, René Monette et André Laurendeau, dénoncèrent l'inacceptable audace des Juifs et l'aveuglement des francophones qui leur avaient prêté appui:

> Les *Jeune-Canada*, au nom du bon sens, viennent protester contre une trop flagrante violation de la mesure par quelques-uns de leurs aînés qui ont, en leur qualité officielle, pris part à une asemblée des Juifs de Montréal contre la prétendue persécution dont les Juifs d'Allemagne seraient victimes.
>
> [...]
>
> Si les Juifs voulaient protester contre Hitler, c'était leur affaire, ils nous ont donné un exemple de solidarité. Mais les nôtres n'avaient pas le droit de se mêler officiellement de cela [...] Et puis pourquoi ces mêmes hommes publics n'ont-ils pas protesté contre les persécutions bien plus réelles, des catholiques en Russie, au Mexique, en Espagne[8]?

Les Jeune-Canada ne s'arrêtèrent pas là le soir du 20 avril 1933. Non seulement rejetèrent-ils du revers de la main les menaces qui pesaient sur les Juifs allemands, mais ils reprirent une à une les accusations classiques des antisémites; les Juifs formaient, dirent-ils, une puissance financière occulte au Canada et à Montréal; ils menaçaient les chrétiens, ne s'assimilaient pas aux mœurs du pays, méprisaient la langue française et les Canadiens français, et enfin introduisaient au pays des idéologies telles que le communisme; leurs coreligionnaires se rueraient en masse aux ports d'entrée du Canada dès qu'on leur en donnerait l'occasion. Pourquoi les appuyer? Cette polémique n'avait d'autre but que de dénoncer la vénalité de politiciens qui n'hésitaient pas à appuyer les combines douteuses et ne songeaient à rien d'autre qu'à leur carrière personnelle:

> Pourquoi s'est-on docilement laissé conduire dans une réunion d'immigrés inassimilés et inassimilables, et pourquoi, sans vergo-

> gne, d'une phrase pompeuse, a-t-on engagé notre parole à tous, Canadiens français, qui voulons nous occuper d'abord de nos petites affaires, et qui sommes libres autant que les Juifs?
>
> La réponse est claire: on a fait comme on fait toujours: on a suivi une vieille tradition politicienne: on a flatté une puissance électorale (Laurendeau, 1933: 58).

Le discours tenu par les Jeune-Canada n'était pas très original: s'en prendre aux Juifs et s'en servir comme appât pour attirer l'attention du public et exacerber le sentiment national ou la fidélité au catholicisme, c'était à la mode chez certains auteurs et journalistes de l'époque. Mentionnez le Juif et tout de suite votre auditeur vous suivra au bout du monde, la foule accourra et le désir de redresser les torts sera à son comble[9]. Pour parler de la menace juive, il n'était pas nécessaire d'être très informé sur le plan des statistiques économiques, comme le montra la transcription des discours prononcés à l'assemblée du 20 avril:

> Les Juifs au Canada, au nombre de 150 000, possèdent un quart de la fortune du Dominion. Le commerce juif à Montréal a une valeur de 200 millions. Il monopolise le marché des produits de la ferme, le marché du poisson et de la viande, celui des boissons et de l'épicerie. Le Juif a implanté dans l'industrie un capital de 500 millions[10].

La soirée des Jeune-Canada eut un retentissement inouï dans la communauté juive montréalaise, d'autant plus que ce mois d'avril fut celui où Hitler fit promulguer les premières lois antisémites[11]. Pendant des années, du fait de la virulence des Jeune-Canada, le mouvement nationaliste francophone allait se discréditer aux yeux des Juifs, surtout que certains des disciples enfiévrés de Groulx, par exemple, n'hésitèrent pas à le radicaliser davantage. Une semaine plus tard, Dollard Dansereau déclarait:

> Notre assemblée [du 20 avril] sera féconde si nous avons convaincu notre auditoire que les Juifs établis en notre pays ne constituent pas une minorité reconnue par nos lois, et n'ont pas le droit d'être considérés comme tels; que par conséquent, ils ne

> peuvent exiger certains privilèges que nos pères, par leurs travaux et leurs sacrifices, nous ont cent fois gagnés[12].

Dans une lettre ouverte à l'échevin montréalais Auger, qu'ils félicitaient de s'opposer résolument à toute nouvelle immigration de quelque origine ethnique qu'elle soit, les Jeune-Canada déclaraient:

> Quant aux Juifs [...] notre attitude à leur égard n'a pas changé depuis le mois d'avril dernier: nous les considérons comme des indésirables; nous n'entendons pas qu'on fasse de Montréal le cénacle de la juiverie internationale, ni le refuge d'individus dont d'autres pays jugent à propos de se débarrasser[13].

Il n'y a donc pas de surprise à constater que, quand en 1933-1934 les organisations juives canadiennes se regroupèrent et mirent sur pied le Congrès juif canadien (CJC), les Jeune-Canada aient figuré très haut sur la liste des regroupements franco-québécois hostiles à la présence des Juifs et activement engagés à les calomnier: « L'organisation nationaliste Jeune-Canada, qu'on dit conseillée par les jésuites, dirige une agitation antisémite marquée[14] ».* De plus, les Juifs se rendirent vite compte que ces jeunes nationalistes francophones n'étaient pas tellement éloignés d'une certaine vieille garde puisque *L'Action catholique* avait appuyé l'intervention du 20 avril 1933[15], et que *Le Devoir* publiait fidèlement les prises de position des Jeune-Canada. Laurendeau entama même en janvier 1934 dans les pages du *Devoir* une polémique avec H. M. Caiserman, le secrétaire général du CJC, sous le signe de la plus vive méfiance réciproque:

> Cher monsieur,
>
> Votre réponse, que publiait *Le Devoir* de jeudi dernier, est empreinte de magnanimité. Vous écrivez: « Nous prenons note des rapports de presse de l'assemblée d'hier soir des *Jeune-Canada* et du désaveu de leurs chefs de l'antisémitisme et de desseins antisémites » (assemblée du 22 janvier 1934).
>
> Vous prenez note... Quelle largeur d'esprit, quel noble effort!

> Vous prenez note... oui, mais pour inventer quel nouveau détour! Ce journal auquel vous écrivez sera lu par des milliers de Canadiens français catholiques, vous le savez, et vous mettez un peu d'eau dans votre vin; mais quel mensonge venimeux n'irez-vous pas colporter dans la demeure de vos congénères, sous le masque impénétrable de vos hiéroglyphes?[16]

Cependant, dès le milieu de 1934, cette tempête anti-juive s'apaisa, aussi soudainement qu'elle avait surgi; d'autres enjeux se disputèrent la scène politique et l'attention des Jeune-Canada, telle la montée dans l'arène provinciale de l'Alliance libérale nationale. Faisant flèche de tout bois, à l'assaut sur tous les fronts possibles, la même troupe des Jeune-Canada épuisa vite ses forces vives. Si bien qu'à partir de la fin de 1935, miné du reste par des dissensions internes, le groupe s'effaça peu à peu des premières loges du combat nationaliste au Québec (Chouinard, 1986). La communauté juive, quant à elle, envahie par de graves préoccupations, en prit à peine note.

Comment les Jeune-Canada, et André Laurendeau puisqu'il est question de lui ici, en étaient-ils arrivés à cette réaction si brutale alors qu'en fait la question juive était marginale dans le fatras des préoccupations du mouvement? Laurendeau et ses compagnons, alors dans la vingtaine, et pour la plupart plongés dans des études universitaires, n'avaient certes pas fait l'expérience concrète de cette oppression juive qu'ils dénoncèrent si violemment en quelques phrases lapidaires. Rhétorique du moment? Sans doute, mais qui s'abreuvait à quelles sources? Ce brusque courant d'antisémitisme primaire des Jeune-Canada, véritable poussée de fièvre, qui en substance ne dura que d'avril 1933 au milieu de l'année suivante, s'inscrivait-il dans un autre courant, celui de la génération précédente? Laurendeau et ses amis furent en réalité, tout au long de leur action éphémère et tonitruante, une caisse de résonance et une troupe de première ligne, à une époque où des nationalistes, tel Groulx, plus âgés et plus compromis pouvaient difficilement se permettre d'être aussi radicaux et aussi intransigeants.

L'INFLUENCE DE L'ABBÉ GROULX

Trente ans après, Laurendeau expliqua clairement cette position des Jeunes-Canada:

> J'appartenais à une famille de traditions bourassistes, sur qui l'influence de l'abbé Lionel Groulx l'avait plus tard emporté. J'avais milité dans les rangs d'un mouvement nationaliste, le Jeune-Canada; suivi les cours d'histoire de l'abbé Groulx, dont la pensée m'avait marqué bien plus que Bourassa... (Laurendeau, 1962: 10).

0.

abbé Lionel Groulx, dans son bureau du presbytère de la paroisse aint-Enfant-Jésus, vers 1920.

entre de recherche Lionel Groulx, fonds Groulx, n° A-13.

Étant donné le tournant de sa pensée au début des années trente, Bourassa aurait sans doute condamné, s'il avait daigné s'y attarder, le nationalisme radical des Jeune-Canada. Pour y voir clair, il faut plutôt interroger l'abbé Lionel Groulx, dont la carrière publique était fort bien engagée. Depuis 1915, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, il s'était attiré un auditoire assidu. Laurendeau a laissé une correspondance qui nous éclaire sur ses rapports avec l'abbé historien. En août 1933, il écrivait à l'abbé Groulx qu'il le considérait plus comme son « maître » que comme son professeur[17], et recevait une réponse fort encourageante:

> Vous ne sauriez calculer combien les « Jeune-Canada » ont éveillé d'espoir. Je recueille des échos de tous les côtés. J'espère que votre mouvement survivra; que vous ferez tout pour le faire survivre.
>
> Je les vois bien toutefois [les jeunes] suscitant, chez notre pauvre peuple si affaissé, un grand élan moral[18].

L'année suivante, Groulx donnera à son élève un programme de lectures et d'études et lui proposera d'être en quelque sorte son conseiller[19]. Les Jeune-Canada correspondaient à l'idée que le maître à penser se faisait d'un mouvement de jeunes qui revendiquerait de leurs aînés une action plus ferme, mieux dirigée, et seraient prêts à tous les sacrifices pour une société francophone fidèle à son histoire et à sa tradition catholique.

Groulx appuya en sous-main l'action des Jeune-Canada, comme le firent *Le Devoir* et quelques autres organes nationalistes. Sous le pseudonyme de Jacques Brassier, il donna son aval dans *L'Action nationale* aux idées avancées le 20 avril 1933. Il est permis d'en induire que les flèches antisémites des jeunes intervenants et leur dénonciation à l'emporte-pièce de certains hommes politiques québécois avaient trouvé chez lui un partisan enthousiaste. De là à conclure que la paternité des Jeune-Canada, que Groulx réclama du reste en partie à la fin de sa vie, engloba jusqu'à avoir insufflé au regroupement un sentiment de mépris à l'endroit de la politique partisane et à lui

avoir fourni en exemple le cas du lobby juif, il n'y a qu'un pas aisé à franchir comme le montrent ces textes:

> Les Jeune-Canada ont dénoncé un autre abus, et qui est plus grave. Ces jeunes gens ne croient point tolérable l'élévation au rang de caste privilégiée, d'une minorité ethnique que rien ne recommande spécialement à cette extraordinaire dignité. Or telle est bien la condition que l'on est en train de faire au Canada, et dans la province de Québec plus que partout ailleurs, au groupe juif (Brassier, 1933: 363).

> Puis, à quoi tend cette accumulation de privilèges absolument injustifiables, sinon à favoriser, dans la province de Québec, et tout d'abord dans Montréal, l'établissement d'une véritable dictature commerciale juive, dictature que l'internationalisme d'Israël rend de création singulièrement facile et redoutable?
>
> [...]
>
> Mais, alors, se faire les artisans de la puissance juive, quand les Juifs sont déjà assez actifs et assez habiles à bâtir eux-mêmes leur fortune, n'est-ce pas de la plus folle, de la dernière insanité? Et voilà, pour conclure, qui n'autorise assurément aucune forme d'antisémitisme, mais qui justifie une jeunesse clairvoyante et fière d'exhorter nos dirigeants à plus de dignité et de prudence, et peut-être aussi à moins de naïveté (Brassier, 1933: 364-366).

Nous avons traité ailleurs de l'impact de la tradition catholique intégriste et de la droite républicaine française sur l'antisémitisme des francophones québécois au tournant du siècle. Comment ne pas voir en Lionel Groulx, né en 1878 et prêtre lui-même, un héritier de ce dix-neuvième siècle français, marqué de radicalisme politique et religieux autour de l'idée d'une civilisation chrétienne et française, reposant sur les valeurs profondes du terroir et d'un ordre social dépassé, et dont la langue française elle-même était le symbole. Adepte de Louis Veuillot, de Maurice Barrès, de Charles Maurras et de Joseph de Maistre, Lionel Groulx avait pu absorber la haine et la méfiance vis-à-vis des ennemis déclarés de cette France grandiose dont, au premier rang, les Juifs. Homme dont le regard et l'émotion, déjà dans les années trente, étaient tournés vers le passé, l'abbé historien, sans doute, dans le milieu ecclésiastique qui était résolument le sien, ne pouvait non plus échapper,

en pleine crise économique et sociale, à la tentation d'un certain dirigisme politique. Dans son attente d'une restauration nationale française comme québécoise, Groulx ne fut-il pas tenté d'admirer les Salazar, Pétain et Mussolini d'Europe?

> En France, les Camelots du Roi l'impressionnent. À l'ère des dictateurs, il faut porter en soi, ce qui n'est pas possible au Québec, une longue tradition historique de liberté pour échapper aux séductions du chef autoritaire et de la jeunesse sur laquelle elle s'appuie (Frégault, 1978: 34).

Toute une littérature pointait du doigt des responsables de la dégradation de la situation économique et politique. Groulx, comme Drumont et Maurras avant lui en France, trouvait commode de s'en prendre à une collectivité humaine que la tradition désignait à la méfiance des chrétiens. Voilà sans doute comment la question juive s'était présentée à celui dont Guy Frégault écrira en 1978:

> Élevé au sein d'un milieu où le clergé est le grand éducateur, Lionel Groulx tiendra naturellement à ce que ce grand corps continue son œuvre en perfectionnant son magistère, et cela, non pas par intérêt de classe, non pas par esprit de caste, mais, beaucoup plus profondément, parce que telles sont et sa conviction intime, et la tradition à laquelle il participe, et la culture dont il est le produit (Frégault, 1978: 28).

Mais il y a plus. Groulx avait aussi développé une conception de l'histoire du peuple francophone d'Amérique, et donc de la Nouvelle-France, qui le fermait à d'autres cultures. Dans son esprit, les premiers deux siècles de l'histoire des Français en Amérique s'étaient déroulés sous l'aile tutétaire de l'Église. Les personnages d'élite, qui éclairaient sa vision de l'histoire, s'étaient distanciés des préoccupations commerciales et stratégiques de la métropole et de la structure étatique coloniale. L'Église et non l'État avait donné le ton à la Nouvelle-France groulxienne, et les valeurs chrétiennes avaient dicté la conduite de ses habitants et non les impératifs du mercantilisme (Frégault, 1978).

En somme, pour l'historien Groulx, les aspirations religieuses avaient dominé les premières heures de la colonie et, maintenues depuis de génération en génération, elles étaient un vecteur d'identité fondamental pour les Canadiens français, ses contemporains. Au sujet de Papineau et de sa rupture avec l'Église, il écrivait en 1936, comme à regret d'avoir à s'incliner devant le grand patriote:

> On aura beau faire, il y a une hauteur dans les conceptions et une constance dans le dévouement qui ne sauraient venir des seules vues ni des seules forces humaines. L'idée catholique met un point élevé et fixe l'esprit; elle donne des certitudes indéfectibles qui, à travers toutes les tempêtes et tous les conflits d'opinion, gardent la bienfaisance d'une boussole. L'idée catholique met aussi une force dans la volonté. Elle donne le courage des ténacités sans fin... Elle transpose l'action humaine dans l'éternel (Groulx, 1936: 211).

Ailleurs, commentant les caractéristiques humaines et religieuses des fondateurs de Ville-Marie, Groulx ne put s'empêcher de comparer leurs accomplissements à ce qu'il observait de cette ville aux multiples ethnies, fortement industrialisée. Que serait devenue Ville-Marie, laissée à ses fondateurs et libérée des entraves ou vicissitudes de son histoire? Voici une réflexion à ce sujet tirée d'un texte paru dans *Le Quartier Latin* du 27 mars 1942:

> Elle [Ville-Marie] fut devenue une cité proprement missionnaire, portant au visage l'âme des mystiques, ses fondateurs: agglomération humaine, comme l'on vit au Paraguay et un peu sur quelques autres coins des Amériques, ville sainte, pleine de frocs, de coiffes monastiques, de sons de cloches, où les églises, les chapelles, les hôpitaux, les maisons d'enseignement formaient le noyau, le centre rayonnant et bourdonnant, tel qu'en nos villes modernes, le quartier des affaires (Groulx, 1944: 20).

Force est de constater à la lumière de son œuvre, que Lionel Groulx rêvait d'élever cet héritage spirituel propre aux Canadiens français à la hauteur d'une religion nationale, nantie de privilèges spécifiques. Mais, comment concilier cette volonté de triomphe catholique avec la diversité culturelle et ethnique

grandissante au Québec? Comment accepter que s'installe à demeure une collectivité juive si éloignée de cet idéal et, qu'au surplus, toute une littérature désignait à l'opprobre des croyants comme ennemie jurée de la foi et des bonnes mœurs?

Groulx fut-il antisémite?[20] Contrairement à Bourassa, qu'il admirait profondément pour ses prises de position nationalistes du début du siècle et en qui il vit longtemps un modèle à suivre, il ne révisa pas son opinion et ne fit pas, à l'instar de son premier maître à penser, de déchirantes relectures, notamment sur la question juive. En vérité, Groulx, comme un roc, entouré d'un dernier quarteron de disciples, resta jusqu'à la fin de sa longue carrière un bourassiste intransigeant et inébranlable:

> Il n'a, semble-t-il, en dehors de l'influence déterminante de Bourassa, accepté et recherché d'inspirations que française, et encore n'était-ce que celles d'un canton de l'esprit (Frégault, 1978: 121).

Groulx, en érigeant en idéal les valeurs « profondes » de la France, repoussait du cœur et de la main l'influence des autres traditions culturelles et religieuses, vues comme incompatibles avec un terroir défini dès l'arrivée de Cartier, Champlain et Maisonneuve. Or, quoi de plus opposé, croyait-il, à ce mouvement catholique et francophone, que la démarche juive d'établissement dans ce pays marqué par la hache des défricheurs et la croix des missionnaires? En ce sens, Groulx fut anti-juif, en ce qu'il percevait l'arrivée de ces modestes immigrants de spiritualité mosaïque comme une intrusion indésirable, comme une discordance dans le concert, unanime au Québec, des volontés et des institutions sociales. S'il s'agissait d'un sentiment irrépressible chez lui, l'abbé Groulx le véhicula toutefois très peu ouvertement, et on n'en trouve aucune trace dans ses études historiques ou dans les textes qu'il signa de son nom[21]. Il ne fit donc pas à proprement parler œuvre d'antisémitisme et ne milita pas contre les Juifs, sauf au cours de cette brève période mentionnée plus haut des années 1934-1935, les plus noires de la Dépression. Bien plus, les Juifs comptèrent pour presque rien dans les préoccupations et les recherches de « l'historien national », qui ne se renseigna ja-

mais sérieusement sur leur compte, et jusqu'à la fin de sa vie continua à leur égard de patauger dans le même entêtement. Tout au plus, Groulx aura-t-il répété à leur sujet, jusqu'à la fin de sa vie, certaines des inepties qui circulaient dans les cercles nationalistes catholiques d'ici et d'outre-mer :

> Ses idées, l'écrivain [Groulx] les puise, comme tout le monde, dans son époque et son milieu ; c'est singulièrement vrai de lui, homme d'expression plus que d'étude, avec sa personnalité tournée vers l'action, l'intervention, la manifestation, l'extérieur (Frégault, 1978 : 82).

LE RAVISSEMENT PARISIEN DE 1935

Aux yeux de la communauté juive de Montréal, et à supposer que, dans les années trente, ses leaders aient été en mesure de saisir toutes les nuances que nous évoquons aujourd'hui, c'eût été là une bien piètre consolation. Les idées de Groulx eurent en effet entre les deux guerres une diffusion considérable qui le fit consacrer, à l'apogée de sa carrière, guide spirituel et grand inspirateur de la jeunesse francophone. Le moindre mot de sa part suscitait l'admiration ou la colère, et engageait à la réflexion sinon à l'action les meilleures énergies nationalistes. D'accord ou pas avec Groulx, les édiles se voyaient forcés de prendre parti, surtout depuis la publication retentissante en 1923 de *Notre avenir politique*. La méfiance de Groulx face aux Juifs canadiens entraîna à sa suite, et sans considération des conséquences immédiates qui auraient pu s'avérer désastreuses pour cette minorité, et une partie importante de la jeunesse et des catholiques que rien n'avait préparés à cet exercice, tout comme ces Jeune-Canada de 1933. La marche des événements fut cependant telle en ces années d'agitation nationaliste, et les thèmes débattus si variés, que les Juifs eurent tôt fait de passer à l'arrière-scène. Les Jeune-Canada cessèrent dès la fin de 1935 de compter pour quelque chose dans le firmament nationaliste. André Laurendeau quitta en septembre 1935 le mouvement qu'il avait contribué à fonder, pour la simple raison que son cheminement intellectuel, l'appe-

lait en Europe, plus précisément à Paris, où, comme bien d'autres avant lui, il comptait se délivrer d'un certain provincialisme.

Laurendeau plongea dans le Paris d'une intense confrontation idéologique entre une droite nationaliste attirée par le fascisme italien ou allemand, et une gauche agressive, qu'appuyait un fort groupe de brillants intellectuels pour qui l'idéologie communiste représentait une alternative crédible, proche. Contrairement à Groulx et même à Bourassa qui, débarqués en France à un âge plus avancé, avaient côtoyé surtout des catholiques traditionnels et des monarchistes maurassiens, Laurendeau, à 23 ans, erra plutôt à travers ce paysage indéfini des cafés, où les idées s'entrechoquaient et les establishments s'évanouissaient. L'époque était propice aux débats passionnés: André Gide prenait position de manière flamboyante en faveur du régime soviétique; en 1936, Léon Blum et le Front populaire étaient portés au pouvoir et installaient en France le premier gouvernement de gauche qu'ait connu le siècle, *L'Action française* avec Maurras et Daudet poursuivaient de plus belle, appuyés des Croix-de-feu et des Camelots du Roi, leur campagne en faveur d'un « nationalisme intégral ». En somme, le jeune intellectuel canadien assista à Paris en quelques mois à l'aboutissement, de l'affaire Dreyfus à *La condition humaine*, des contradictions profondes de la Troisième République. Un nouveau conflit mondial était à la veille de tout emporter et les signes avant-coureurs en étaient déjà ressentis. En réalité, Laurendeau, qui avait toujours vécu au Québec à l'intérieur des bornes étroites d'un cheminement catholique de droite, vit brusquement se déployer l'éventail de la pensée politique et sociale de l'époque, dans son étendue et sa complexité. Libéré des étreintes d'une société où ces grands débats ne parvenaient encore que sous la forme d'échos lointains, souvent filtrés par le jeu de positions doctrinales reconnues, le jeune Montréalais put, de son observatoire parisien, embrasser à loisir la diversité houleuse de la vie politique européenne:

> Il importe de le rappeler: Laurendeau n'était pas venu à Paris en esthète et en dilettante. Il y avait d'abord et avant tout cherché refuge pour faire le point, assouvir un irrépressible besoin de

> réfléchir, de mettre de l'ordre dans ses idées, de se donner une méthode d'analyse et de synthèse, une structure intellectuelle à la fois solide et souple, une *grille*, diraient aujourd'hui nos sociologues et philosophes (Chantigny, 1984 : 11)[22].

Le pari était lourd de conséquences pour un jeune esprit, tel celui de Laurendeau, qui avait grandi dans l'apparente unanimité de pensée de l'école nationaliste de Groulx. Le jeune étudiant, nourri d'un catholicisme traditionnel, frotté à l'ultramontanisme et à l'Action française, pratiquant sincère, devait outre-Atlantique prendre conscience d'un autre courant de pensée légitime et très vivant au sein même de l'Église. Représenté par des intellectuels de la trempe d'Emmanuel Mounier, de Jacques Maritain, de Daniel-Rops, l'influence du catholicisme libéral dans la France du Front populaire était considérable. La guerre d'Espagne, la montée d'un syndicalisme radical, la répression fasciste, les tendances réactionnaires de toute une aile de la chrétienté française, autant d'événements et de circonstances qui, au milieu des années trente, favorisèrent à Paris l'émergence d'un catholicisme socialement engagé, tendant la main aux démunis et aux opprimés et prêt à dénoncer dans une perspective évangélique la déchéance engendrée par le capitalisme. Mounier, en particulier, marqua toute une génération d'intellectuels à l'heure de la montée du fascisme, par une synthèse entre le christianisme et le socialisme, où la personne humaine était élevée au-dessus des impératifs de l'État et de la production industrielle. Ce courant d'idées qui fut véhiculé dès 1932 en France par la revue *Esprit*, trouva au Québec après 1934 un écho dans *La relève*, sous la direction de Robert Charbonneau et de Paul Beaulieu. La fréquentation de ces penseurs, dits personnalistes, à cause de leur parti pris en faveur de l'homme lui-même, a sans doute fait plus pour réorienter la carrière intellectuelle de Laurendeau que toute autre incursion dans les mondes de la politique ou de la culture. Laurendeau perçut ce qu'un certain type de nationalisme avait emprunté aux thèses totalitaires, à l'autoritarisme fascisant, et comment il pouvait mener en ligne droite, dans certaines conditions, à l'installation de régimes répressifs où était asservi et bafoué l'idéal évangélique :

> Parti des confins de la pensée conservatrice, il a vécu à Paris une prodigieuse aventure intellectuelle et revient au Québec avec une pensée sociale de gauche et un esprit critique plus attentif aux faits qu'aux dogmes (Monière, 1983: 100).

De retour à l'été de 1937, Laurendeau reprit contact avec les contradictions d'un Québec, douloureusement en attente d'une aube encore lointaine en ces années de crise et de repli nationaliste. Maurice Duplessis s'était installé au pouvoir grâce à la savante ambiguïté de son programme politique. Marié, père d'un jeune enfant, Laurendeau accepta de composer avec son milieu et, finalement, devint en septembre de la même année directeur de la revue *L'Action nationale*, prenant ainsi ironiquement la tête d'une publication à peu près dépourvue de préoccupations sociales, inspirée de la pensée nationaliste de l'abbé Groulx et politiquement conservatrice. Du coup, Laurendeau se retrouva à cent lieues de l'effervescence parisienne, entouré de gens qui, depuis Bourassa, n'avaient pratiquement pas évolué. Qu'à cela ne tienne, *L'Action nationale* entreprit sous sa gouverne un long mûrissement et s'enrichit intellectuellement de réflexions plus nuancées et d'une plus grande ouverture aux courants de pensée européens. Apparurent ainsi dans les pages de la revue, des appuis aux associations volontaires de travailleurs, des considérations sur les justes revendications des masses ouvrières. Laurendeau alla même jusqu'à encourager la fondation de syndicats et coopératives, tout en se méfiant de tout corporatisme d'État[23]. Dès la fin de 1937, *L'Action nationale* publia des articles condamnant la thèse de la suprématie raciale aryenne telle que développée par l'Allemagne nationale socialiste[24]. Cette année-là par l'encyclique *Mit brenender Sorge*, Rome avait pris ses distances face à l'hitlérisme et au racisme pseudo-scientifique (Laurendeau, 1937b). Informé de l'importance de cette condamnation dans l'esprit d'un christianisme véritable, Laurendeau fut sans doute le premier intellectuel au Canada français à remettre en question sous cet angle les partis pris habituels du nationalisme de l'époque, quoique sans en saisir toutes les conséquences possibles:

> Du plus profond de moi, je m'associe à votre refus du marxisme. Je prétends le faire au nom du message évangélique et de la

philosophie chrétienne, non pour obéir à je ne sais quels préjugés fascistes, pour diviniser n'importe quel ordre.

Une solidarité aussi forte me lie aux catholiques persécutés d'Allemagne qu'aux martyrs de la Russie, du Mexique et de l'Espagne. Je m'oppose au matérialisme raciste aussi résolument qu'au matérialisme dialectique.

J'accepte la guerre au communisme, mais je me défie de certains alliés, et je pose la question: l'anticommunisme, comme formule de rassemblement international, n'est-il pas aussi équivoque que l'antifascisme? (Laurendeau, 1937a: 182).

Après 1937, Laurendeau, comme d'ailleurs toute une tranche de la société québécoise francophone, vécut dans la confusion et l'attente, la fin d'une époque d'isolement engendrée notamment par la crise économique. Que pouvait un jeune intellectuel dans un tel climat d'immobilisme idéologique, sinon attendre l'événement capital qui mettrait en branle les forces sociales latentes, et déclencherait le changement. Au Canada français particulièrement, où aucune des idéologies sociopolitiques du siècle n'était née, nationalisme outrancier, fascisme, communisme, corporatisme, ni avait été mise en application, peu d'esprits en mesuraient les conséquences ultimes. L'événement qui devait au Québec obliger les penseurs et idéologues à envisager les choses dans leur réalité fut celui de ce matin du 1er septembre 1939, où les troupes hitlériennes montèrent à l'assaut du territoire de la Pologne. La Deuxième Guerre mondiale, même si les francophones vécurent de loin ses épisodes dramatiques, fut ce déclencheur colossal qui devait projeter hors de son repliement conservateur de vastes secteurs de la société québécoise. Devant un tel cataclysme, nul ne pouvait s'aveugler et, en ce sens, le conflit de 1939-1945 devint le banc d'essai, par personnes interposées, d'une panoplie d'idéologies et de systèmes de gouvernement.

Les années de guerre eurent aussi pour effet sur la scène locale de suspendre, pendant plus de cinq ans, le déferlement désordonné des diverses idéologies qui, en un chassé-croisé d'organes de presse et de discours, cherchaient à émouvoir et à s'attacher l'attention du public. À la suite de la déclaration de

guerre à l'Allemagne, le gouvernement fédéral avait décrété des mesures de contrôle économique très sévères et mis en place une censure étanche, visant les groupes et partis politiques qui n'appuyaient pas, sans réserve, l'effort de guerre et les alliances militaires de l'heure. Cette fois, Laurendeau, qu'animait encore son expérience du catholicisme libéral en France et qui avait pris un recul critique face à l'étroitesse du nationalisme dominant, n'eut d'autre choix que de plonger en avant. Il s'impliqua très tôt dans le seul débat politique qui restait encore possible au Canada: les francophones accepteraient-ils de servir dans une guerre dont le théâtre lointain était l'Europe et l'enjeu immédiat pour le Canada, la survie de l'Empire britannique? Peut-être pour la première fois depuis son retour de Paris Laurendeau dut sentir en 1939 que la société québécoise, happée dans un conflit mondial auquel elle était étrangère, n'aurait d'autre choix que de prendre parti définitivement face aux projets de société et aux idéologies que le siècle proposait.

L'IRRUPTION DE LA GAUCHE CATHOLIQUE

Au Québec, la question de la participation en masse des Canadiens français aux hostilités se cristallisa autour de la promesse ferme, faite par les ministres québécois du cabinet Mackenzie King, de ne pas déclencher la mobilisation générale sans avoir consulté le peuple canadien. Tôt en 1942, Laurendeau participa avec le député Maxime Raymond et Georges Pelletier du *Devoir* à la fondation de la Ligue pour la défense du Canada, laquelle allait militer jusqu'au vote final, le 27 avril 1942, en faveur de l'isolationnisme du Canada. À ce mouvement circonstanciel et éphémère par sa nature même, se joindront en une rare unanimité les nationalistes de presque toutes les tendances, unies en un commun refus de servir pour une cause jugée opposée à l'autonomie du pays. Pendant quelques mois, les leaders nationalistes firent front commun et plaidèrent l'inutilité pour les francophones d'engager leurs forces vives dans une nouvelle guerre des impérialismes. Au cours de cette période fertile en émotions, et en tant que secrétaire général de

la Ligue pour la défense du Canada, Laurendeau fut confronté au moins une fois à l'antisémitisme militant d'une aile de la coalition exceptionnelle que les événements avaient contribué à former. Le soir du 24 mars 1942, au cours d'une assemblée tenue au marché Jean-Talon dans le but de stimuler l'ardeur des anticonscriptionnistes, des individus dans la salle crièrent tout à coup : « À bas les Juifs », comme pour signifier qu'il fallait compter ceux-là parmi les responsables de la situation[25]. Plus tard dans la soirée, une cinquantaine de jeunes manifestèrent dans le quartier Plateau Mont-Royal et débouchèrent dans le quartier juif où ils provoquèrent un début d'émeute et endommagèrent quelques boutiques. À vingt ans de distance, Laurendeau devait se remémorer de la manière suivante cette intervention d'agitateurs anti-juifs :

> Qui étaient-ils ? Je n'en ai reconnu aucun. Leur discipline m'a étonné : où l'avaient-ils apprise ? Certainement pas dans les groupes nationalistes... J'ai toujours pensé que ces jeunes antisémites étaient d'anciennes chemises noires d'Adrien Arcand [...] Ils étaient des alliés compromettants : mais comment nous en défaire ? Ils ne jouaient aucun rôle au sein de la Ligue, mais ils semblent avoir tenté, à quelques reprises, d'encadrer les foules que la Ligue réunissait.
>
> [...]
>
> Au reste les Canadiens français n'eurent pas le monopole de ce préjugé (l'antisémitisme), mais ils l'exprimaient plus bruyamment que d'autres. Je dois reconnaître qu'il existait chez quelques-uns d'entre nous. Antérieur au nazisme, il n'entretenait avec le racisme dogmatique aucune relation : c'était le plus souvent un sentiment à fleur de peau, déplaisant, mais heureusement inefficace (Laurendeau, 1962 : 94-95).

Le plébiscite sur la conscription s'avéra, en avril 1942, un échec pour les nationalistes, même si le Québec avait voté contre à 71 %. Aussitôt, en septembre, les animateurs de la Ligue décidèrent de fonder un parti politique afin de prolonger leur influence au moins sur la scène provinciale : le Bloc populaire canadien. En décembre 1942, Laurendeau devint le secrétaire général du nouveau parti, dont le programme électoral pour 1944 fut un curieux mélange de nationalisme exprimé sous

sa forme traditionnelle et de libéralisme social. Laurendeau avait 32 ans. Élu malgré un résultat global décevant pour son parti, il porta avec trois autres députés pendant quelques mois à l'Assemblée législative les couleurs du Bloc populaire, en face de Maurice Duplessis reporté au pouvoir. L'aventure ne mena nulle part et, au mois de juillet 1947, Laurendeau démissionna pour devenir rédacteur en chef du *Devoir* où il formera pendant près de vingt ans, avec Gérard Filion à la direction, la deuxième relève depuis le départ du fondateur. La paix était revenue, mais se dressait devant Laurendeau sans doute la tâche la plus redoutable qu'il ait été donné à un éditorialiste d'affronter : tracer face à des circonstances radicalement nouvelles, le bilan de trente ans d'affirmation nationale et, si possible, dans cet effort de renouvellement, opérer la jonction tant attendue au Québec entre le social et le national. Laurendeau ne pouvait pas s'en douter à l'automne 1947, mais son entrée au *Devoir* sera perçue plus tard comme un des signes de l'avènement de la Révolution tranquille.

L'activité des années de guerre eut un rôle à jouer dans le processus de modernisation du Québec au milieu du vingtième siècle. Toutefois, la Révolution tranquille n'aurait été ni aussi englobante ni même peut-être possible dans les années 1960, sans la présence au sein même de l'Église d'une certaine gauche, minoritaire certes, qui rendit possible l'élargissement du sentiment national[26]. Pour ces chrétiens d'un type nouveau, l'opprimé se rencontrait au-delà du cercle restreint de leurs pairs, les francophones du Québec n'étant qu'un exemple parmi d'autres de populations victimes d'une histoire coloniale. La guerre, d'autre part, avait prouvé pour toujours l'inanité, la folie même des régimes autoritaires et des idéologies nationalistes outrancières. Ces courants de pensée inédits au Québec, discréditèrent du coup et rejetèrent dans l'ombre les porte-parole de la génération nationaliste précédente :

> Le fait nouveau, après la guerre, c'est qu'il se lève des nationalistes qui, dès les années '35, s'étaient détournés de la vieille droite, restent chrétiens sans verser dans le cléricalisme, sont d'esprit plus libéral que les Libéraux, rejoignent l'essentiel d'une tradition méconnue des Conservateurs et prennent leur inspira-

> tion ailleurs que dans des stocks d'idées rancies (Laurendeau 1962: 160).

L'idéologie politique de cette gauche catholique n'avait rien d'un système de pensée rigide, elle procédait d'un humanisme diffus et souple attentif aux conditions propres au Québec sans s'embourber dans les formules toutes faites. Apparurent au Québec des intellectuels, dont André Laurendeau, dotés de cette capacité de réfléchir, à partir d'une vision renouvelée et en toute liberté d'esprit, à la route à suivre pour dépasser collectivement les conditions socio-économiques de l'entre-deux-guerres.

De 1935 à 1947, Laurendeau n'eut rien à voir avec la communauté juive de Montréal ni avec le judaïsme. Fraîchement installé à son pupitre du *Devoir*, perché sur ces hauteurs qui lui révélaient, semble-t-il, le vaste panorama de toute la société canadienne, affranchi des luttes quotidiennes et servi par un talent littéraire remarquable, il prit conscience de la nouvelle direction dans laquelle s'engageait dorénavant son pays.

> Dans ce contexte, Laurendeau s'imposera comme le maître à penser de cette génération. C'est par son activité journalistique qu'il influencera le plus profondément l'évolution de la société québécoise. Il était, à ce titre, considéré comme l'intellectuel le plus talentueux et le plus écouté du Canada français. Il avait entrepris cette nouvelle carrière en étant convaincu qu'il pouvait mieux servir son pays en formant l'opinion publique que par l'action partisane. Ce choix était conforme à la tradition bourassienne qui misait sur l'éducation et la formation des consciences pour effectuer le redressement national. Il suivait les traces du fondateur du *Devoir* (Monière, 1983: 205).

Parmi les sujets qui accaparèrent l'attention du nouveau rédacteur en chef, il s'en trouva un qui, au fil des ans, allait prendre une importance certaine à ses yeux, soit l'immigration et l'intégration à la vie socio-économique québécoise des communautés culturelles déjà établies. Le conflit mondial bien sûr avait fait tomber, à son niveau le plus bas, le rythme des entrées

au Canada de citoyens étrangers, mais dès 1946 une nette remontée fut perceptible. En 1948, Ottawa annonçait des mesures qui faisaient remonter la barre au-dessus du chiffre de 100 000 admissions annuelles (Voir Tableau 6, page 30 et Graphique 1, page 31). Laurendeau sentit aussitôt qu'il fallait prendre parti sur cette question qui avait tant affecté, depuis le début du siècle, l'équilibre démographique entre les deux nations fondatrices, et qui risquait de ramener à la surface les réflexes de repli des nationalistes de l'entre-deux-guerres.

Une fois signé l'armistice du 8 mai 1945, et prise la mesure des dévastations infligées aux populations et aux économies européennes, il apparut évident à tous que des millions de personnes déplacées ne pourraient jamais regagner leur contrée d'origine. Face à cette situation dramatique qui appelait la relocalisation des réfugiés, *Le Devoir* reprit en 1946, durant les derniers mois de la direction de Georges Pelletier, son opposition farouche à toute immigration massive dirigée vers le Canada. Au sortir des années de guerre, *Le Devoir* répéta le même concert de craintes que le Bourassa des années dix et le duo Pelletier-Héroux des années trente: quelles que furent les politiques fédérales d'immigation, elles seraient toujours appliquées au détriment des francophones canadiens:

> Les groupes qui de façon incessante poussent à l'immigration massive au Canada tentent un nouvel effort pour assurer la prédominance anglo-saxonne de plus en plus compromise, soit par un afflux d'Angleterre, soit par l'appoint de groupes plus ou moins neutres dont une politique intensive d'assimilation pourrait faire des alliés éventuels en cas de conflit[27].

Sous la plume de Paul Sauriol[28] et d'Alexis Gagnon parurent dans *Le Devoir* jusqu'au milieu de 1948 une dizaine d'éditoriaux nettement hostiles à l'entrée de nouveaux venus, et s'appuyant sur les référents d'un nationalisme traditionnel. Sauf que, et la distinction est capitale, cette fois-ci, il ne fut pas question de la communauté juive ni de la volonté pourtant forte des organisations juives internationales d'orienter les réfugiés vers, entre autres, le Canada. Mais, deux événements, l'un politique

et l'autre d'ordre plus moral, brisèrent au Canada français et au *Devoir* des résistances qui menaçaient d'évoluer dans le sens des récriminations classiques du nationalisme groulxien face à l'immigration. À peine choisi nouveau chef du Parti libéral fédéral et donc futur premier ministre du Canada, un Québécois de souche, Louis Saint-Laurent, décida en septembre 1948 d'accorder aux immigrants français le même privilège d'un examen rapide de leurs dossiers qu'aux citoyens britanniques qui, eux, détenaient ce statut particulier depuis 1867 (Tableau 6). Désormais, comme le souligna Sauriol au lendemain de ces mesures, il ne restait plus, pour que les francophones y trouvent leur compte, que le gouvernement du Québec se décida d'entrer en scène[29].

Les réticences du *Devoir* s'effacèrent également quand le Département d'action sociale de la Conférence catholique canadienne publia au début de l'année 1949, à l'instigation de la hiérarchie vaticane, un mémoire recommandant aux fidèles de mettre en œuvre des moyens de venir au secours des victimes de la Deuxième Guerre mondiale, notamment par l'accueil dans les foyers et les milieux chrétiens de personnes chassées d'Europe ou y vivant dans des conditions pénibles. Parmi les réfugiés et les sans-patrie dirigés vers le Canada, une bonne part, sinon la majorité, professaient la foi catholique et, comme l'affirmait Paul Sauriol dans les pages d'un *Devoir* qui, pour la première fois, commençait à entrevoir pour le Québec des conséquences positives à ces mouvements de population, il n'en tenait qu'aux francophones de protéger leurs intérêts:

> Est-il besoin d'ajouter que tous les motifs qui commandent notre coopération à cette œuvre sur le plan religieux valent aussi du point de vue culturel? Les immigrants catholiques qui nous viennent de l'Europe orientale, tout en gardant un attachement bien légitime à leurs origines, se rallieront à l'une des deux cultures du pays. Il n'en tient qu'à nous d'accueillir dans le groupe canadien-français une partie de ces catholiques sans patrie[30].

TABLEAU 6

Immigrants admis au Canada selon l'origine nationale ou ethnique[a] et pour les décennies 1931-1940, 1941-1950, 1951-1960

	1931-1940	1941-1950	1951-1960
Albanais	37	119	238
ALLEMANDS	12 163	21 468	249 300
Arabes	16	63	613
Arméniens	55	96	1 534
Autrichiens[b]	—	—	17 426
Belges	1 036	4 042	15 435
BRITANNIQUES	78 678	244 020	479 640
Bulgares	172	248	832
Chinois	4	2 654	21 931
Danois	908	3 229	27 652
Égyptiens[c]	—	—	104
Espagnols	201	494	5 873
Estoniens	43	7 127	7 263
Finlandais	758	1 228	16 386
FRANÇAIS	13 482	14 780	41 045
GRECS	848	3 399	39 377
HOLLANDAIS	2 536	32 899	126 298
HONGROIS	4 177	4 978	47 313
Indiens (Inde)	266	361	3 394
Iraniens	7	14	140
Islandais	82	116	396
ITALIENS	3 898	21 552	253 653
Japonais	989	42	1 102
JUIFS	8 237	24 393	38 326
Lettons	47	8 183	7 018
Libanais[a]	—	—	1 765
Lithuaniens	443	8 951	3 696
Luxembourgeois[c]	—	—	368
Maltais	28	1 850	6 770
Mexicains	11	28	207
Noirs	461	1 253	5 675
Norvégiens	1 491	2 535	9 856
POLONAIS	4 720	37 175	42 624
Portugais	51	345	22 361
Roumains	518	1 482	2 902
Russes	1 083	3 775	6 059
Suédois	1 382	1 714	6 276
Suisses	670	1 544	9 798
Syriens	294	403	1 369
Tchécoslovaques	7 425	5 947	6 874
Turcs	7	24	591
Ukrainiens	8 198	22 831	14 257
Yougoslaves	3 025	5 755	30 123
Autres	115	204	981
Total	158 562	491 321	1 574 841

UNE RÉVOLUTION TOUTE PROCHE

Le Devoir n'en resta pas moins opposé à une immigration massive et applaudit quand, en 1950, la barre des admissions se stabilisa autour de 75 000, chiffre jugé plus compatible avec la capacité d'intégration du pays[31]. Néanmoins, à l'aube de cette décennie où l'immigration devait être la plus importante de l'après-guerre avec, pour la seule année 1957, une poussée de près de 300 000 immigrants, *Le Devoir* commença à promouvoir le principe d'une coopération accrue des provinces avec le gouvernement fédéral, principe qui devait déboucher à terme à la prise en charge par le Québec de responsabilités précises dans ce domaine. Cette ouverture encore timide en 1950 deviendra, une génération plus tard, par delà les années troubles de la Révolution tranquille, un des fers de lance de la politique nationaliste du gouvernement Lévesque:

> L'occasion s'offre pour lui [le gouvernement du Québec] de participer au choix des immigrants que nous recevons chez nous. L'occasion s'offre de recevoir une immigration française choisie qui pourrait faire contrepoids à l'immigration anglaise que l'on recevra dans les autres provinces. L'occasion s'offre surtout de procéder, de concert avec le gouvernement fédéral ou mieux à son propre compte, l'inventaire de nos besoins en matière de population et de coordonner la colonisation et l'immigration[32].

Dans un tel contexte où se redéfinissait la pensée des nationalistes francophones face à l'immigration, les Juifs avaient cessé après 1945 de retenir l'attention. Pendant quelques années, *Le Devoir* les ignora tout à fait, jusqu'à ce que périodiquement, comme le soleil perce parfois momentanément de ses

---

TABLEAU 6 (suite)

a) Après 1930, les immigrants en provenance des États-Unis furent répartis statistiquement selon leur culture ou leur premier pays d'origine
b) Jusqu'en 1952, les Autrichiens furent regroupés avec les immigrants d'origine allemande.
c) Jusqu'en 1955, les Libanais figuraient parmi les immigrants syriens.
d) Jusqu'en 1955, les Égyptiens et les Luxembourgeois n'étaient pas considérés comme une entité distincte et se voyaient regroupés sous la rubrique « autres »

Source: Morin, 1966, tableau 18, p. 32-33.

rayons un plafond de nuages bas, quelque événement fortuit vienne replacer la communauté juive de Montréal sur sa route. Ainsi, à l'automne 1950, David Rome, du Congrès juif canadien et Naïm Kattan, un immigrant irakien juif de langue française, joignirent leurs efforts pour fonder le Cercle juif de langue française, dont le mandat informel, dès le début, fut d'encourager les échanges entre les deux collectivités, juive de langue française et franco-canadienne. *Le Devoir* prit note de la bonne volonté juive, puis retourna à ses préoccupations[32]. Laurendeau, pour sa part, commença à rompre son silence au sujet des Juifs de Montréal, à peu près à cette époque, pressé par cette vaste question de l'immigration qu'il n'était plus possible d'éluder cavalièrement. Il prit position, tôt en 1951, dans un éditorial remarquable de clarté et qui eut le mérite de placer le débat au niveau le plus élevé, soit celui de la pérennité du fait français dans la province et de la nécessité, pour l'assurer à long terme, d'ouvrir aux nouveaux venus les portes des institutions et des organisations conçues d'abord sur une base nationale :

> La réponse ne fait pas de doute. Les Canadiens français, en tant que citoyens du pays, doivent continuer à s'opposer à l'immigration à sens unique et à l'immigration massive. Mais ils doivent favoriser une immigration sélective, celle qui s'inspire des besoins réels de notre pays. Ils doivent accueillir avec hospitalité et sympathie les nouveaux Canadiens, les inciter à conserver leur culture première, qui est une richesse pour notre pays, leur prêter main-forte dans leur pénible effort d'adaptation, les aider à s'organiser, à s'intégrer dans le milieu canadien[34].

Tout au long des années cinquante, Laurendeau ne dévia plus de cette conviction qu'il était désormais important pour le Québec français d'accueillir, avec la complicité du gouvernement provincial, les immigrants qui se pressaient à ses portes[35]. Tout au plus, y ajouta-t-il des nuances, dont celle d'une sympathie évidente à l'endroit de l'immigrant lui-même, parfois otage des circonstances et souvent victime de l'incurie administrative de pouvoirs en place :

Mais l'immigrant lui est bientôt installé au Canada, il y restera. Une attitude boudeuse à son égard n'aura qu'un effet de l'éloigner de nous, le rendre antipathique au milieu canadien français. Cette manière d'être n'est digne ni de la religion chrétienne que nous professons, ni des traditions d'hospitalité qui furent nôtres. Elle va directement contre nos intérêts les plus élémentaires et doit être combattue sans relâche[16]

11.
Laurendeau s'adresse au Cercle juif de langue française en 1945. Assis autour de lui: David Rome, Moishe Myerson et C. D. Cohen, tous trois associés au Congrès juif canadien.
Centre de recherche Lionel Groulx, fonds Laurendeau, n° P2/B,311.

Pour ce qui est des Juifs, qui au nombre de 25 000 furent admis au Canada entre 1941 et 1950, et de 38 000 dans la décennie suivante, et dont près de la moitié s'installèrent à Montréal (Tableau 7), il y avait longtemps que Laurendeau, au moment où il écrivit ces lignes, avait renié à leur sujet ses discours de 1933. Aux yeux de l'éditorialiste, ils étaient devenus des immigrants comme les autres, ni plus ni moins, que de surcroît une cruelle persécution avait chassés de l'Europe de l'Est, événement dont il devait reconnaître l'ampleur tragique dans un « Bloc-notes » daté du 28 juin 1952. Peut-être troublé par le souvenir de ses préjugés de jeunesse, Laurendeau fit une fois dans *Le Devoir* son mea culpa face à la communauté juive de Montréal. Ce fut à l'occasion, en 1951, d'un épisode mineur du conflit politique au Moyen-Orient.

TABLEAU 7

Nombre de Juifs admis au Canada dans les décennies 1931-1940, 1941-1950 et 1951-1960, en rapport avec l'immigration totale pour la même période

	1931-1940	1941-1950	1951-1960
Juifs	8 237	24 393	38 326
Immigration canadienne totale	158 562	491 321	1 574 841
% de Juifs sur le total admis	5,19	4,96	2,43

Source : Morin, 1966, Tableau 18, p. 32-33.

> J'ai un voisin juif, depuis cinq ans. Un chic type, avec sa famille et la famille de ses enfants. Gens discrets, qui tiennent admirablement leur propriété. Un jour mes petits — où avaient-ils pris cela? — ont traité les leurs de « maudits Juifs »; nous l'avons appris trop tard pour nous en expliquer avec eux; les enfants ont été grondés. Je ne crois pas qu'ils aient recommencé. Nous ne nous sommes pas parlé quinze fois. J'ignore jusqu'à leur nom [...].
>
> Quand une nouvelle surgit, comme celle d'Irak, ils doivent se dire: « Nous vivons partout dans un monde hostile. Ces Canadiens, parmi lesquels nous sommes depuis des années, ne nous

> chassent pas encore, mais ils sont froids et sans humanité ». Et ainsi poursuivons-nous nos vies parallèles, remâchouillant nos préjugés à part nous, et pourtant proches à nous toucher.
>
> Qui a tort? Nous.
>
> [...]
>
> Ainsi parlai-je, moi qui ai depuis cinq ans un voisin à qui je ne parle pas...[37]

Cette gêne d'avoir été à un moment de son existence, même brièvement, un instrument de la propagation d'idées antisémites, Laurendeau la traînera pratiquement jusqu'à sa mort, survenue en 1968 pendant qu'il rédigeait le rapport de la Commission Laurendeau-Dunton. Le souvenir de ses erreurs passées hantait de temps à autre l'éditorialiste, doué au surplus de cette sensibilité si particulière et si vive de l'artiste. Comment expliquer autrement qu'il ait choisi à l'occasion du 50e anniversaire du *Devoir* de reproduire en entier dans sa version sténographiée, inédite jusque-là, la conférence prononcée par Henri Bourassa le 15 mai 1935 à la Palestre nationale[38]. Dans ce numéro spécial du *Devoir*, publié à peine quelques semaines après la mort de Duplessis et qui constitue par la qualité de ses textes et opinions le programme quasi intégral de la Révolution tranquille toute proche, Laurendeau voulut sans doute grandir le geste du fondateur qui avait, un quart de siècle plus tôt, tracé la voie à suivre en dénonçant presque seul l'antisémitisme et l'intolérance à l'égard des autres cultures. Il dut aussi se rappeler à cette occasion avoir pris place parmi les jeunes détracteurs du grand tribun, qu'excitait l'observation des injustices sociales et économiques faites au peuple canadien-français, et qui tendaient une oreille sympathique à l'idéologie du nationalisme intégral. Dans un court texte de présentation, le Laurendeau de 1960, louant « la lucidité courageuse » de Bourassa, portait ainsi un jugement sur sa propre personne, telle qu'elle s'exprimait en 1935:

> On doit bien se représenter la situation. Bourassa parle surtout [le 15 mai 1935] à des jeunes dont une bonne partie sont nationalistes. Il a la conviction d'aller à contre-courant, de proclamer des vérités impopulaires. Il veut les enseigner et leur admi-

> nistrer une leçon d'histoire. À quoi s'en prend-il surtout? À la mesquinerie, à certains défauts que le nationalisme risque d'engendrer, comme la vanité satisfaite, ou l'intolérance, — à une foi mal informée ou vécue, à quoi l'on demande surtout de confirmer des préjugés[39].

Une dernière fois, en 1963, Laurendeau revint sur ce sujet sensible de ses antécédents antisémites. Cette fois, l'auteur avait été inspiré par la rencontre inopinée à Montréal d'une Juive dont les grands-parents avaient quitté l'Allemagne en 1932, sous la pression de la montée du nazisme. Il n'en fallut pas plus à l'éditorialiste pour se rappeler une certaine assemblée du 20 avril 1933, trente ans plus tôt, quand membre du mouvement Jeune-Canada, lui et ses amis s'étaient empressés de barrer le chemin aux réfugiés juifs européens. Avec une sincérité qui lui était propre, Laurendeau, sans rien laisser dans l'ombre, refit en sens inverse, le cheminement maintenant ahurissant à ses yeux de ses convictions d'autrefois. C'est à une véritable descente aux enfers qu'il convoqua le lecteur:

> En 1933, j'existais. Qu'est-ce que nous faisions, ici, tandis que ce Juif allemand prenait la route de l'exil.
>
> J'appartenais à un groupe de nationalistes — des jeunes Turcs qui s'appelaient le Jeune-Canada.
>
> Alors, nous avons tenu une contre-manifestation [celle du 20 avril 1933] [...] Je me demande encore qui nous l'a inspirée. Mais nous l'avons tenue, sans doute à cause d'une vague antisémite qui imprégnait l'atmosphère. C'était la crise, chacun souffrait, chacun se cherchait un bouc émissaire.
>
> J'ai participé à cette assemblée, où j'ai beaucoup parlé des politiciens, et peu des Juifs — ce qui était encore trop. Car nous avons prononcé d'affreux discours: l'un d'entre nous est allé jusqu'à déclarer: « Qu'il est impossible de piler, en Allemagne, sur la queue de cette chienne de juiverie, sans qu'on entende japper au Canada. »
>
> [...]

> Je me revois et m'entends gueulant de mon mieux à cette assemblée, tandis qu'un Juif allemand arrache par l'exil sa famille à la mort (Laurendeau, 1963).

* * *

Laurendeau délaissa donc, puis ensuite renia de son propre chef ses idées antisémites et ses penchants racistes, à la suite d'une évolution radicale de sa pensée. Dans ce tournant qui menait en droite ligne à la Révolution tranquille, les exhortations et les efforts de rapprochement de la communauté juive de Montréal n'eurent pratiquement aucune part, ni d'ailleurs les pressions du milieu québécois francophone qui auraient pu jouer sur Laurendeau dès son retour en 1937. Ce furent plutôt les quelques mois passés à Paris, dans l'effervescence d'une collectivité française confrontée à des choix de société déchirants, qui eurent raison de la myopie intellectuelle dont était affligé le jeune nationaliste montréalais. Ainsi, Laurendeau émergea comme un individu en pleine possession de ses moyens et responsable de ses actes et choix politiques au milieu des années quarante. Après une longue période de maturation, il choisit de tourner le dos à l'activisme précoce où il l'avait été ballotté et entraîné par les préjugés de la génération précédente. Dans ce cheminement, la question juive apparaît après coup comme l'aune à partir de laquelle mesurer le degré d'ouverture, l'intégrité morale, l'acuité de l'intelligence d'un homme comme Laurendeau qui, l'espace de quelques années, était passé d'une extrême défiance à un parti pris d'accueil envers les membres de cette minorité.

Tout comme Bourassa avant lui, face aux minorités, Laurendeau suivit un chemin ascendant, depuis le début des années trente jusqu'à son entrée au Devoir en 1947. Cette évolution remarquable, à deux générations de distance, chez deux des plus grands intellectuels et penseurs politiques du Canada français, apparaît comme un paradigme du paysage mental et moral du québécois contemporain face à la question de l'immigration. Tel ne fut pas le lot de tous les idéologues franco-canadiens du siècle; à l'*aliyah*[40] de Bourassa et de Laurendeau correspondit dans d'autres sphères sociales, au

même moment, un refus radical de procéder à un effort de libéralisation et d'accueil face aux altérités culturelles. Pendant que Laurendeau et Bourassa se dégageaient des entraves d'un nationalisme de repli sur soi, Groulx, Pelletier et Héroux, pour ne nommer que trois individus parmi toute une école, restèrent accrochés, malgré le cataclysme de 1939-1945 et malgré tous les courants contraires, à une pensée intégriste, reflet du conservatisme d'une certaine fin de siècle en France.

Ces intellectuels, et parfois aussi ces hommes d'action, évoluant diversement au rythme de leurs convictions et de leurs projets de société, coexistèrent dans le même Québec francophone de la première moitié du XX[e] siècle, les uns faisant *aliyah*, les autres piétinant sur place. Ensemble, les plus libéraux comme les plus tournés vers le passé, contribuèrent à définir année après année le mouvement de la société québécoise qui, elle, s'accommoda de ces contradictions idéologiques et en tira d'ailleurs une part de son identité culturelle, peut-être la plus signifiante. Les intellectuels francophones ne furent jamais unanimes, même aux heures les plus sombres, où émergèrent ici et là des poussées de nationalisme intransigeant. L'intelligentsia porta donc en elle au creux de la vague, comme l'illustre le cas de Bourassa, les germes d'un renouveau. Renouveau qui débouchera sur l'*aliyah*, si imparfait et si incomplet aura-t-il été de la Révolution tranquille. La différence entre Laurendeau et Bourassa fut que ce dernier traversa son chemin de Damas quand des conditions socio-économiques mondiales dévastatrices privaient le Québec de ses virtualités de développement collectif; à peine vingt ans plus tard, Laurendeau bénéficia du grand souffle de libéralisation de l'après-guerre. Ironiquement, Bourassa s'adressa en vain au peuple entre 1932 et 1943, alors que Laurendeau, engagé sur la même lancée, se mérita dans *Le Devoir* des années soixante une réputation d'esprit clairvoyant et éclairé.

Le Devoir fut ainsi tour à tour dans un jeu complexe de revirements, le banc d'essai du nationalisme québécois première manière, puis pour vingt ans, sous Pelletier, le bastion du conservatisme et, enfin, selon un nouveau retournement, sous

Filion et Laurendeau, le laboratoire d'idées de la Révolution tranquille. Antisémite par moments, puis plus tard plutôt indifférent à la question juive, *Le Devoir* eut donc des difficultés, entre les deux guerres, à rester cohérent dans son traitement de la communauté juive de Montréal. Le quotidien fondé par Bourassa en 1910, reflèta à ce sujet sur près d'un demi-siècle les incohérences et les flottements du nationalisme des Canadiens français du Québec. Les Juifs de Montréal, qui s'inquiétèrent tant au cours des années trente du cheminement à leur égard du *Devoir*, en firent leur tête de Turc et reportèrent souvent sur lui, peut-être à tort, la responsabilité des exactions et vexations qu'ils enduraient au Québec entre les mains de certains nationalistes. En ce sens, non seulement dans l'histoire du Québec, mais encore plus dans celle des Juifs canadiens, *Le Devoir* occupe une place centrale, notamment en ce qu'il fut la cause et le symbole même d'un malentendu profond et persistant et qui commence à peine à se résorber.

Notes du chapitre 3

1. ANQ Saguenay-Lac-Saint-Jean, Fonds de l'ACJC, Lettre d'André Laurendeau à Dominique Beaudin, chef du secrétariat général de l'ACJC, 1er mai 1935. Laurendeau écrivit cette lettre le lendemain de la première conférence prononcée par Bourassa à la Palestre nationale : « Le nationalisme est-il un péché? »

2. *Idem*, Lettre de Dominique Beaudin, chef du secrétariat général de l'ACJC, à l'abbé J.-L. Pilon, Huberdeau, Québec, 28 mai 1935.

3. Voir : « Qui sera le prochain percepteur des douanes à Montréal? », *Le Devoir*, 3 octobre 1932, p. 1 ; « Les remplaçants de MM. Magnan et Me Caffrey », *Le Devoir*, 25 octobre 1932, p. 1.

4. Voir le récit que fait Groulx de l'entrevue en question, *Mes Mémoires*, 3e tome, p. 274ss.

5. « Le manifeste qui sera soumis à l'assemblée du lundi soir, à la salle du Gesù », *Le Devoir*, 17 décembre 1932, p. 4. Le texte parut aussi dans *L'Action nationale*, vol. 1, nº 2, février 1933, p. 117-120.

6. Pour une liste des principaux membres du mouvement Jeune-Canada, voir l'article de Denis Chouinard, note nº 11 (Chouinard, 1986 : 7).

7. Pour un compte rendu de l'événement du 6 avril 1933, voir : « Politique nazie vigoureusement prise à parti », *La Presse*, 7 avril 1933, p. 19 ; « Prominent Gentiles Join Montreal Jewry in Protest Against Nazis », *The Jewish Standard*, 14 avril 1933, p. 185 et « Race and Creed Set Aside », *The Canadian Jewish Chronicle*, 14 avril 1933, p. 7. *Le Devoir* pour sa part décrivit l'assemblée de protestation à la page 4 de son édition du 7 avril, sous le titre : « Une réunion de protestation à l'Aréna », mais s'en moqua aussi en page 1 dans la chronique de Pierre Kiroul et dans « Le carnet d'un grincheux ».

8. Anon., « L'assemblée des Jeune-Canada à la salle du Gesù hier soir », *Le Devoir*, 21 avril 1933, p. 1.

9. Voir par exemple : Omer Héroux, « Espagnols et Juifs. Le formidable contraste », *Le Devoir*, 29 juin 1933, p. 1.

10. Anon., *loc. cit.*, p. 3. L'argumentation des Jeune-Canada était reprise quelques jours plus tard dans une lettre ouverte d'André Laurendeau au sénateur Dandurand, reproduite en page 1 du *Devoir* du 27 avril 1933 sous le titre « Sur la dernière assemblée du Gesù » et dans un tract plus détaillé publié par les Jeune-Canada et reproduisant les discours de cinq des leurs: *Politiciens et Juifs*, Montréal, Les Cahiers des Jeune-Canada, n° 1, 1933, 67 p.

11. Voir, par exemple, l'éditorial du 21 avril 1933, du *Canadian Jewish Chronicle*, « The Mantle Falls on 'Le Devoir' », p. 4; et celui du 5 mai 1933 dans le même journal, « Young Canada Receives a Rebuff », p. 4.

12. Dollard Dansereau, « Une assemblée, puis une autre », *Le Devoir*, 1er mai 1933, p. 4.

13. « Lettre ouverte des Jeune-Canada à M. l'échevin Auger », *Le Devoir*, 27 septembre 1933, p. 2.

14. « The Alarming Situation in the Province of Quebec », document du Congrès juif canadien, reproduit en page 1 de l'édition du 18 janvier 1934 du quotidien *Le Devoir*.

15. Eugène L'Heureux, « Une polémique hautement significative », *L'Action catholique*, Québec, 27 avril 1933, p. 4.

16. André Laurendeau, « Les 'Jeune-Canada' et l'antisémitisme », *Le Devoir*, 30 janvier 1934, p. 1, 2.

17. IHAF, Fonds Laurendeau, Lettre d'André Laurendeau à l'abbé Lionel Groulx, 19 août 1933.

18. *Idem*, Lettre de l'abbé Lionel Groulx à André Laurendeau, 7 septembre 1933.

19. *Idem*, Lettre de Laurendeau à l'abbé Groulx, 7 juillet 1934; lettre de l'abbé Groulx à Laurendeau, 2 août 1934.

20. De nombreuses personnes récemment ont posé cette question précise concernant Groulx. Voir notamment l'opinion d'un de ses collaborateurs, Séraphin Marion, « L'abbé Groulx, raciste? », *Les Cahiers des dix*, n° 43, 1984, p. 185-205; voir aussi la réplique de Gilbert Tarrab, « Honte à François-Albert Angers » et celle de François Séguin, « Quand le nationalisme frise le racisme », *Le Devoir*, 20 octobre 1981, p. 17. L'opinion de Jean-Éthier-Blais à ce sujet est également éclairante. On la retrouve dans ses « Carnets », *Le Devoir*, 31 octobre 1981, p. 24.

21. À part l'article de juin 1933 publié dans *L'Action nationale*, paru sous le pseudonyme de Jacques Brassier, Groulx livra son opinion sur les Juifs au moins une fois dans sa correspondance privée, et encore assez tardivement. Voir IHAF, Lettre de l'abbé Maurice Lamoureux à l'abbé Groulx, 8 novembre 1954 et Lettre de Groulx à Lamoureux, 19 novembre 1954.

22. Ce texte est extrait de la série de sept articles publiés dans *L'Incunable* par Louis Chantigny, de mars 1984, vol. 18, nº 1 à juin/septembre 1986, vol. 20, nº 2.

23. Voir par exemple l'article de Wilfrid Lebon, prêtre : « Corporatisme social et corporatisme politique », *L'Action nationale*, vol. XII, nº 1, septembre 1938, p. 43-55 ; Esdras Minville, « Le Corporatisme et le national », *L'Action nationale*, octobre 1938, vol. 12, nº 12, p. 131-140.

24. Consulter à cet effet Émile Baas, « Introduction à la thèse de Rosenberg », *L'Action nationale*, vol. X, nº 1, sept. 1937, p. 14-30, dont André Laurendeau avait signé la préface (Laurendeau, 1937c).

25. L'assemblée du 24 mars 1942 ne fut pas indifférente à l'audace des antisémites, et un des conférenciers invités, un Ontarien du nom de Landon Ladd, se chargea de nier sur-le-champ l'idée que les Juifs aient pu être coupables du déclenchement de la guerre.

26. Dans une entrevue accordée à l'auteur le 4 octobre 1985, Claude Ryan insista sur ces aspects pour expliquer la montée dans le Québec des années cinquante d'une nouvelle tolérance face aux minorités.

27. Alexis Gagnon, « Immigration et natalité », *Le Devoir*, 13 septembre 1946, p. 1. Voir aussi du même auteur, « Natalité et immigration », *Le Devoir*, 26 mars 1947, p. 1 ; « Pensons d'abord aux fils du Canada », *Le Devoir*, 8 mai 1947, p. 1.

28. Voir Paul Sauriol, « Programme d'immigration au service d'une politique raciste », *Le Devoir*, 7 octobre 1947, p. 1 ; et « Pour une politique de peuplement et non d'immigration », *Le Devoir*, 15 octobre 1947, p. 1.

29. Paul Sauriol, « Le beau geste de M. St-Laurent », *Le Devoir*, 18 septembre 1948, p. 1. Voir aussi l'éditorial du 8 février 1950, p. 4 dans le même quotidien : « Quelle politique d'immigration nous faut-il ? »

30. *Idem*, « Un mémoire sur l'immigration », *Le Devoir*, 3 février 1949, p. 1.

31. Pierre Vigeant, « L'immigration au ralenti », *Le Devoir*, 24 avril 1950, p. 4.

32. *Idem*, « La collaboration des provinces à la politique d'immigration », *Le Devoir*, 3 juillet 1950, p. 4.

33. *Idem*, « Les Juifs et le français », *Le Devoir*, 13 novembre 1950, p. 4.

34. André Laurendeau, « L'immigration et les Canadiens français », *Le Devoir*, 8 mars 1951, p. 4.

35. Voir, par exemple, « L'immigration reprend », *Le Devoir*, 13 juillet 1954, p. 4.

36. André Laurendeau, « Bloc-notes », *Le Devoir*, 5 janvier 1952, p. 4. Consulter aussi à ce sujet le « Bloc-notes » du 15 décembre 1951, *Le Devoir*, p. 4.

37. *Idem*, « Cent mille Juifs chassés d'Irak », *Le Devoir*, 28 mars 1951, p. 4.

38. «La conférence d'Henri Bourassa sur l'antisémitisme », *Le Devoir*, 29 janvier 1960, Cahier spécial du 50e anniversaire, p. 28-32.

39. André Laurendeau, « La lucidité courageuse d'Henri Bourassa », *Le Devoir*, 29 janvier 1960, Cahier spécial du 50e anniversaire, p. 27.

40. On se sert ainsi du vocable, *Aliyah le tora*, pour désigner lors des services religieux le geste du fidèle qui se dirige vers les rouleaux de la bible, pour en faire lecture à la communauté assemblée. Le terme reste aussi courant dans le sionisme pour désigner les différentes vagues migratoires qui se dirigèrent vers la Palestine au XIXe et au XXe siècle, pour y fonder des colonies de peuplement juif.

Conclusion

Nous avons vu qu'après 1945, les Juifs ont cessé de constituer un groupe à part dans le discours des opposants à l'immigration massive. Ce tournant, visible notamment dans *Le Devoir*, coïncide avec la fin du deuxième conflit mondial et le retour au pays des troupes canadiennes. Certes, la censure du temps de guerre avait déjà contribuée à détourner les esprits de la question juive, évitant ainsi la publication d'ouvrages susceptibles de nuire à l'effort de guerre. D'autres facteurs sociaux devaient agir sur l'opinion publique. Adrien Arcand, détenu dans les prisons fédérales pendant le conflit armé, ne retrouve ni le même climat idéologique, ni un auditoire au moment de sa libération en 1945 (Greening, 1955). En fait, les dernières manifestations concrètes d'antisémitisme ont lieu au début des années quarante, à l'époque où se pose la question de la conscription et où s'unissent momentanément les nationalistes francophones contre l'intervention du gouvernement fédéral. Paradoxalement, notons qu'en 1942 les nationalistes québécois se dressent contre des circonstances politiques mondiales; celles-là devant favoriser un processus de transformation sociopolitique au Canada français.

L'apaisement des relations judéo-chrétiennes d'après-guerre ne put effacer spontanément plus d'un demi-siècle de tensions et de méfiances. Le mouvement nationaliste franco-

phone se dresse toujours sur la voie d'une meilleure compréhension entre les deux collectivités. Cet obstacle majeur succède aux barrières religieuses. La pensée nationaliste, renouvelée par l'esprit de libéralisme nord-américain suscite la méfiance au sein de la communauté juive montréalaise. Après 1945, les Juifs ont tendance à reporter leurs craintes de l'antisémitisme, du christianisme institutionnel et du nationalisme radical, sur le nationalisme francophone, politiquement actif et rivé à la notion identitaire de francophonie.

Une relecture de la période de l'entre-deux-guerres nous permet de constater le rôle catalyseur de la communauté juive de Montréal, par rapport au nationalisme québécois, qui pose en termes dramatiques la question de la convergence culturelle. La société québécoise au milieu du XX^{e} siècle se définit-elle comme un ensemble francophone et chrétien, engagé contre les autres collectivités? Opte-t-elle pour la tolérance et l'ouverture à l'altérité, au risque de porter atteinte à son intégrité démographique et de transformer son attitude à l'égard de son patrimoine séculaire? En apparaissant à cette époque sur la scène montréalaise, les immigrants juifs d'Europe de l'Est forcent les francophones à faire un choix au cœur d'un contexte économique peu favorable.

Les Juifs de Montréal deviennent boucs émissaires des nationalistes et d'une droite cléricale qui redoute l'avenir moral de la nation. Durant les années trente, la communauté contribue à mettre à jour une brèche au sein des penseurs nationalistes francophones, entraînant des répercussions sur l'évolution de la société québécoise. Vers 1930, une aile militante de jeunes esprits gauchisants surgit des rangs nationalistes, provoquant une scission qui s'appuie principalement sur la question posée en 1935 par Henri Bourassa. Cette question consiste en l'intégration à la majorité linguistique des tenants du judaïsme. Comment respecter les objectifs de la nation et les exigences d'un humanisme chrétien, si pour s'affirmer en tant que nationaliste, il faut marginaliser les citoyens québécois d'origine juive? Cette interrogation divise les adeptes du nationalisme et provoque le retrait du premier artisan de la pensée nationale franco-

canadienne. D'après certains dont Groulx et les Jeune-Canada, si les Juifs passent la rampe à Montréal, c'en est fait du destin missionnaire, apostolique et francisant des Canadiens français. De cette façon, l'harmonie et l'unité d'action du milieu nationaliste québécois se désagrégeront. Cette rupture est mise en lumière à la fin des années trente, alors qu'à partir d'un même tronc se forment deux branches distinctes et ce suite à l'instauration des droits de la personne.

Cependant, le schisme bourassien ne doit pas faire oublier que le débat autour de la question juive est mené de façon symbolique, essentiellement, au cours de l'entre-deux-guerres. D'une part, les Juifs n'y contribuèrent que très peu et ils ne reçoivent du débat que des échos désagréables. D'autre part, la connaissance qu'ont les Canadiens français du judaïsme les amène à s'acharner contre des représentations souvent déformées et sans lien avec les individus faisant l'objet de leurs sarcasmes. Effrayés par des rumeurs indéchiffrables ainsi qu'un jeu d'ombres incompréhensible, les leaders juifs et les idéologues francophones s'enlisent dans la mystification. Durant les années trente, le choc des idées et la véhémence des dénonciations de même que la guerre entre les antisémites francophones et les Juifs demeurent une préoccupation purement littéraire. De tels préjugés auraient pu entraîner de graves conséquences pour la minorité juive. Au Québec, à cette époque, aucun consensus social ne permet l'application de mesures punitives, de législations d'exception ou de réglementations racistes contre les Juifs[1]. Il y eut ici et là quelques bousculades et manifestations de foule, puis une succession de gestes isolés allant à l'encontre de la communauté juive de Montréal. Cependant, durant ces années de tension, voire même au plus creux de la Dépression, aucun mouvement politique ou social d'envergure n'incite la population francophone à passer de la résistance passive à l'agression, en dépit des provocations répétées des militants du parti d'Arcand. Le témoignage de David Rome à ce sujet établit clairement une distinction entre le parcours idéologique d'une minorité composée surtout de clercs et de notables, et les sentiments de la masse indifférenciée de la population francophone du Québec:

> Pourtant, afin d'avoir une compréhension exacte plus équilibrée de la situation du Québec, il est essentiel de mettre en balance les écrits hostiles et les témoignages répétés de ceux qui ont vécu cette période d'agitation. Maintes et maintes fois, des témoins, juifs ou autres, ont dit en toute sincérité ne pas être conscients d'une propagande antisémite ; la vie suivait son cours, insouciante de la propagande haineuse répandue, et les Juifs ont passé des années au Québec canadien-français, non seulement indifférents à ces attaques, mais jouissant, en fait, de la constante amitié de leurs voisins chrétiens* (Rome, 1983 : 58).

Peut-être faut-il croire que, bloqués au niveau politique et économique, les francophones optent pour certaines idéologies qui leur sont propres. Exclus du monde des grandes entreprises et des banques, les Canadiens français n'hésitent pas à porter au niveau du discours et des représentations, les aspirations de leur collectivité. Développer des idées, bâtir des théories et alimenter des polémiques, voilà ce qui a constitué des formes d'activité consolantes aux yeux de l'intelligentsia québécoise. Attaquer la classe anglophone, cela est certes possible, mais il semble plus tentant de s'en prendre à l'ennemi vulnérable et qui menaçait par le bas le peu de mobilité socio-économique dont bénéficient les francophones. Malgré lui, le Juif remplit la fonction d'exutoire qui l'enferme face aux francophones dans le dédale d'un rapport mythique vide de toute pratique concrète. Sur ce terrain sans frontières spécifiques, propre à la symbolique et à la représentation idéologique, le malentendu fut prompt à surgir, en l'absence surtout de toute médiation susceptible de décanter la part d'inexpliqué et d'indescriptible. Sans doute est-ce dans ces conditions que Juifs et Québécois francophones ratèrent au début du XX^{e} siècle le point de jonction que leur avaient par ailleurs ménagé la géographie urbaine de Montréal et le contexte politique canadien.

D'autres immigrants allaient bientôt prendre la relève des Juifs à Montréal en ce qui a trait à l'altérité culturelle des Québécois de vieille souche. Après les années soixante, des contingents importants de réfugiés haïtiens, vietnamiens et libanais s'installent dans la région métropolitaine, suivis de Tamouls, de Turcs et d'individus originaires du sous-continent

indien. Pour tous ces gens, le Québec représente une terre d'asile face à la montée de l'arbitraire politique et des inégalités socio-économiques de différentes régions du Tiers-Monde. À l'heure actuelle, la planète compte de dix à quinze millions de réfugiés, dont quelques milliers qui pénètrent chaque année au Canada. Convié à un nouveau rendez-vous avec une humanité plus divergente au niveau culturel, linguistique et religieux et confronté à une forte baisse de sa natalité, le Québec francophone choisit de faire l'économie des tensions et des méfiances qui caractérisent la période de l'entre-deux-guerres. Une attitude d'écoute et d'attente succède au refus de la génération précédente qui correspond à une plus vaste ouverture des francophones sur le monde extérieur. *Le Devoir* a suivi cette tendance et s'en fit l'écho à l'occasion des différentes crises qui marquèrent l'actualité récente sur le plan de l'immigration.

Est-ce à dire que la patience et la retenue éditoriale des dernières années marque un tournant d'opinion au sein du quotidien? *Le Devoir* rejoint son fondateur au chapitre de l'accueil qu'il convient de faire aux nouveaux venus au sein de la société francophone. Cette tolérance devient un gage de la qualité démocratique et humanitaire de la vie publique au Québec, qu'il est parfois utile de projeter sur l'arène politique fédérale où les Québécois de vieille souche se trouvent de plus en plus minoritaires. Comment prôner au pays le respect du fait français, si aucune forme de diversité culturelle n'est reconnue au Québec? Notamment, à Montréal le quart des citoyens n'est ni de souche francophone ni de souche anglophone et les immigrants de l'après-guerre participent au dynamisme économique. Face à la question ethnique, *Le Devoir* a parcouru un long chemin, renversant une perspective éditoriale fermée à toute forme d'immigration. Il lui reste une certaine distance à parcourir, afin de se pencher sur les collectivités que forment les immigrants, avec leurs réseaux institutionnels, leurs aspirations et leurs sous-économies distinctes. Il n'est pas sain que l'information concernant l'activité culturelle des tiers groupes à Montréal se retrouve surtout dans les quotidiens de langue anglaise, ou qu'elle soit consignée sous forme folklorique dans des rubriques telles que la gastronomie, comme c'est souvent

le cas dans *Le Devoir*. Conviées à participer à notre société, les différentes populations immigrantes méritent un point d'ancrage dans les quotidiens du Québec français dépassant les élaborations abstraites de la page éditoriale. C'est à ce prix que se précisera le rôle qu'elles seront appelées à jouer dans le Montréal de demain.

Note de la conclusion

1. Le 12 juin 1986, Herbert Marx, ministre de la Justice du gouvernement Bourassa et procureur général du Québec, déclarait dans une allocution prononcée lors d'une conférence internationale de droit constitutionnel tenue à Québec, qu'à sa connaissance aucune loi n'avait été adoptée au Québec depuis 1867 contenant des distinctions basées sur l'origine ethnique, religieuse ou raciale des citoyens.

Bibliographie

Anon., « Les Conférences de M. Bourassa », *L'Action nationale*, Montréal, 1935, vol. V, nº 5, p. 257-265.

Abella, Irving M. et Harold Troper, *None Is Too Many : Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, Lester and Orpen Dennys, 1982, 336 p.

Anctil, Pierre et Gary Caldwell, *Juifs et réalité juives au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, 371 p.

Archambault, Joseph-P., s.j., « Bourassa et la doctrine sociale de l'Église » (p. 113-118), dans André Laurendeau, *Hommage à Henri Bourassa*, Montréal, Le Devoir, 2e éd., 1952, 305 p.

Avery, Donald, *Dangerous Foreigners : European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada, 1863-1932*, Toronto, McClelland and Stewart Ltd, 1979, 204 p.

Bégin-Wolff, Claudette, *L'opinion publique québécoise face à l'immigration (1906-1913)*, thèse de maîtrise (histoire), Montréal, Université de Montréal, 1970, 170 p.

Behiels, Michael D., *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism Versus Neo-Nationalism*, 1945-1960, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p.

Bélanger, André-J., *L'Apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1931-1936*, Québec, PUL, 1974, 392 p.

Ben-Sasson, H. H., *A History of the Jewish People*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1976, 1170 p.

Bergevin, André, Cameron Nish et Anne Bourassa, *Henri Bourassa. Biographie. Index des écrits. Index de la correspondance publique 1895-1924*, Montréal, Éditions de L'Action nationale, 1966, 150 p.

Betcherman, Lita-Rose, *The Swastika and the Maple-Leaf. Fascist Movements in Canada in the Thirties*, Toronto, Fitzhenry and Whiteside, 1975, 167 p., ill.

Bourassa, Henri, *Religion, langue, nationalité*, Montréal, Imprimerie du « Devoir », 1910, 30 p.

———, *L'Affaire de Providence et la crise religieuse en Nouvelle-Angleterre*, Montréal, Le Devoir, 1929, 22 p.

———, « Mon Nationalisme » (p. 250-261), dans André Laurendeau (éd.), *Hommage à Henri Bourassa*, Montréal, Le Devoir, 2e éd., 1952, 305 p.

Brassier, Jacques, « Pour qu'on vive », *L'Action nationale*, Montréal, juin 1933, vol. 1, nº 6, p. 361-367.

Brown, Michael, Jew or Juif? *Jews, French Canadians and Anglo-Canadians, 1759-1914*, Philadelphia, The Jewish Publication Society, 1987, 356 p.

Caiserman, H. M., « Builders of Canadian Jewry » (p. 132-139) dans *Canadian-Jewish Year Book, 1939-40*, Montréal, Canadian Jewish Year Book Registered, 1939, 352 p.

Chantigny, Louis, « André Laurendeau à Paris, ou l'effervescence intellectuelle », *L'Incunable*, Montréal, vol. 18, nº 3, septembre 1984, p. 6-13.

Chouinard, Denis, « Des contestataires pragmatiques: les Jeune-Canada, 1932-38 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Montréal, vol. 40, nº 1, 1986, p. 5-28.

Cohn, Norman, *Warrant for Genocide: the Myth of the Jewish World-Conspiracy and the Protocols of the Elders of Zion*, Chico, California, Scholars' Press, 1981, 285 p.

Dandurand, Pierre, « Crise économique et idéologie nationaliste, le cas du journal *Le Devoir* » (p. 41-59) dans *Idéologies au Canada français 1930-1939*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, 361 p. (Coll. « Histoire et sociologie de la culture », nº 11).

Dansereau, Pierre *et al.*, *Politiciens et Juifs*, Montréal, 1933, 67 p. (Les Cahiers des Jeune-Canada, nº 1).

Drumont, Édouard, *La France juive*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 76e édition, 1885, 2 vol.

Elliott, Jean Leonard, « Canadian Immigration: A Historical Assessment » (p. 289-301), dans Jean Leonard Elliott, *Two Nations, Many Culture: Ethnic groups in Canada*, Scarborough, Ontario, Prentice-Hall Canada Inc., 2e éd., 1983, 493 p.

Encyclopaedia Judaica Research Foundation: *Encyclopaedia Judaica*, New York, The Macmillan Company, 1971-72, 16 vol.

Felteau, Cyrille, *Histoire de la Presse*, Montréal, Les Éditions de la Presse Ltée, 1983-84, 2 vol.

Figler, Bernard, *Louis Fitch*, Montréal, s.é., 1968, 98 p.

Figler, Bernard et David Rome, *Hannaniah Meir Caiserman. A Biography*, Montréal, Northern Printing and Lithographing Co., 1962, 494 p.

Frégault, Guy, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Montréal, Leméac, 1978, 237 p.

Frenette, Yves, « Les Éditoriaux de *La Presse*, 1934-1936: une défense de la démocratie libérale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Montréal, décembre 1979, vol. 33, n° 3, p. 451-462.

Gingras, Pierre-Philippe, *Le Devoir*, Montréal, Libre-Expression, 1985, 293 p.

Gouvernement du Canada, *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada*, Ottawa, S. E. Dawson imprimeur, 1899, vol. L, 3 vol.

———, *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada*, Ottawa, S. E. Dawson imprimeur, 1906, vol. LXXIV, 4 vol.

———, *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada*, Ottawa, S. E. Dawson imprimeur, 1906-07, vol. LXXXI, 4 vol.

———, *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada*, Ottawa, J.-O. Patenaude, 1934, vol. CC, 4 vol.

Greening, W. E., « Adrien Arcand Rides Again », *The Chicago Jewish Forum*, Chicago, 1955, vol. 13, n° 4, p. 207-212.

Grenier, Lise, *Communautés ethniques, connaissance et idéologie: analyse des discours du journal*, Le Devoir (1977), Montréal, Université de Montréal, 1982, 171 p.

Groulx, abbé Lionel, « Les Idées religieuses de Louis-Joseph Papineau » (p. 167-211) dans *Notre Maître le passé*, Montréal, Granger Frères, 1936, 2e série, 305 p.

———, « Montréal, son histoire singulière » (p. 19-25) dans *Notre Maître le passé*, Montréal, Granger Frères, 1944, 3e série, 318 p.

———, *Mes Mémoires*, Montréal, Fides, 1970-1974, 4 vol.

Halpern, Ben, « What is antisemitism? », *Modern Judaism*, Baltimore, vol. 1, 1981, p. 251-262.

Hamelin, Jean (éd.), *La Presse québécoise, des origines à nos jours*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973-1985, 7 vol.

Higham, John, *Strangers in the Land. Patterns of American Nativism, 1860-1925*, New York, Atheneum, 1973, 431 p.

Hughes, Everett C., *Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français*, (Traduction de *French Canada in Transition*), Montréal, Lucien Parizeau (1943), 1945, 388 p.

Jedwab, Jack, « Uniting Uptowners and Downtowners: the Jewish Electorate and Quebec Provincial Politics (1927-1939) » dans *Études ethniques au Canada*, 1986, vol. XVIII, n° 2, p. 7-19.

Jones, Richard, *L'Idéologie de l'Action catholique 1917-1939*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, 359 p. (Coll. « Histoire et sociologie de la culture », n° 9).

Kalbach, Warren E. et Wayne W. McVey, *The Demographic Bases of Canadian Society*, 2e éd., Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1979, 402 p.

Krentzman, Meyer et Esther Benhaim-Ouaknine, *Lexique de concepts judaïques choisis*, Québec, Office de la langue française, 1983, 272 p.

Langlais, Jacques et David Rome, *Juifs et Québécois français, 200 ans d'histoire commune*, Montréal, Fides, 1986, 286 p. (Coll. « Rencontre des cultures »).

La Terreur, Marc, *Les Tribulations des Conservateurs au Québec. De Bennett à Dienfenbaker*, Québec, PUL, 1973, 265 p.

Laurendeau, André, « Partisanerie politique » dans *Politiciens et Juifs*, Montréal, 1933, p. 53-67, (Les Cahiers des Jeune-Canada, n° 1).

———, « L'Actualité », *L'Action nationale*, Montréal, vol. X, n° 3, novembre 1937a, p. 181-192.

———, « À propos d'une récente encyclique », *L'Action nationale*, Montréal, vol. 10, n° 3, novembre 1937b, p. 181-192.

———, « Introduction à la thèse de Rosenberg », *L'Action nationale*, Montréal, vol. 10, n° 2, septembre 1937c, p. 14-15.

———, *Hommage à Henri Bourassa*, Montréal, Le Devoir, 1952, 2e éd., 305 p.

———, *La Crise de la conscription, 1942*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1962, 157 p.

———, « Personne n'est hostile. Pourquoi nous rappeler à chaque instant qu'il est Juif », *Le Magazine McLean*, Montréal, vol. 3, n° 2, février 1963, p. 3.

Lavergne, abbé Édouard-Valmore, *Sur les remparts*, Québec, L'Action sociale, 1924, 322 p.

Levitt, Joseph, *Henri Bourassa and the Golden Calf. The Social Program of the Nationalists of Quebec, 1900-1914*, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, 178 p. (Cahiers d'histoire, n° 3).

Linteau, Paul-André, « Georges Pelletier et la vie économique des Canadiens français » (p. 405-416) dans Robert Comeau, *Économie québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1969a, 495 p. (Cahiers de l'Université du Québec, nos 19-20).

———, *La pensée économique et sociale de Georges Pelletier, 1910-1929*, Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, Université de Montréal, 1969b.

———, *Histoire du Québec contemporain. De la confédération à la crise*, Sillery, Boréal Express, 1979, 660 p.

———, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1986, 739 p.

Monet, Jacques, *The Last Canon Shot, a Study of French Canadian Nationalism, 1837-1850*, Toronto, University of Toronto Press, 1969, 422 p.

Monière, Denis, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Montréal, Québec-Amérique, 1983, 347 p.

Morin, Rosaire, *L'Immigration au Canada*, Montréal, Éditions de L'Action nationale, 1966, 172 p.

Nish, Cameron, *Inventaire de la correspondance publique d'Henri Bourassa, 1895-1924*, Montréal, thèse de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1959, 8 vol.

Pelletier, Georges, *L'Immigration canadienne*, Le Devoir, Montréal, 1913, 73 p.

Penisson, Bernard, « L'Émigration française au Canada (1820-1929) » dans *L'émigration française. Étude de cas. Algérie, Canada, États-Unis*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 51-106, (série internationale n° 24).

Pierrard, Pierre, *Juifs et catholiques français*, Paris, Fayard, 1970, 336 p.

Poliakov, Léon, *Histoire de l'antisémitisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1955-1971, 4 vol.

Rome, David, *Clouds in the Thirties. On Anti-Semitism in Canada, 1929-1939*, Montréal, Canadian Jewish Congress, 1977-1981, 13 vol.

———, « Early Anti-Semitism: Threats to Equality », *Canadian Jewish Archives*, Montréal, 1983, new series, n° 31, 111 p.

Rome David, Judith Nefsky et Paula Obermeir, *Les Juifs du Québec. Bibliographie respective annotée*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1981, 317 p.

Rosenberg, Louis, *Canada's Jews. A Social and Economic Study of the Jews in Canada*, Montréal, Canadian Jewish Congress, 1939, 418 p.

Rumilly, Robert, « Georges Pelletier » (p. 206-210) dans *Chefs de file*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1934, 266 p. (Collection du Zodiaque, n° 35).

———, *Henri Bourassa. La vie publique d'un grand Canadien*, Montréal, Les Éditions Chanteclerc, 1953, 791 p.

———, *Histoire des Franco-Américains*, Montréal, s.é., 1958, 552 p.

Savard, Pierre, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis, 1851-1903*, Québec, PUL, 1967, 499 p. (Cahiers de l'Institut d'histoire, n° 8).

Schull, Joseph, *Laurier*, Montréal, HMH, 1968, 530 p.

Sorlin, Pierre, *La Croix et les Juifs, 1882-1899*, Paris, Grasset, 1967, 345 p.

Teboul, Victor, *Le Jour: émergence du libéralisme moderne au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1984, 436 p. (Collection « Les Cahiers du Québec », n° 80).

Troper, Harold Martin, *Only Farmers Need Apply. Official Canadian Government Encouragement of Immigration From the United States, 1896-1911*, Toronto, Griffin House, 1972, 192 p.

Weinfeld, Morton, William Shaffir et Irwin Cotler, *The Canadian Jewish Mosaic*, Toronto, J. Wiley and Sons, 1981, 511 p.

Winock, Michel, *Édouard Drumont et Cie. Antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, 1982, 218 p.

LES PUBLICATIONS DE L'IQRC*

I. Les conditions féminine et masculine ; les générations ; la famille

1. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *La recherche sur les femmes au Québec : bilan et bibliographie*. Coll. « Instruments de travail » n° 5, 1982, 339 pages. 14,25 $
2. Renée Cloutier, Gabrielle Lachance, Denise Lemieux, Madeleine Préclaire et Luce Ranger-Poisson. *Femmes et culture au Québec*. Coll. « Documents préliminaires » n° 3, 1982. 107 pages. 6,00 $
3. Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina. *La condition féminine en milieu ouvrier : une enquête*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 3, 1982, 222 pages. 18,50 $
4. Yolande Cohen. *Les thèses québécoises sur les femmes*. Coll. « Instruments de travail » n° 7, 1983, 124 pages. 8,00 $
5. Denise Lemieux. *Les petits innocents. L'enfance en Nouvelle-France*. 1985, 205 pages. 12,00 $
6. Fernand Dumont, dir. *Une société des jeunes?* 1986, 397 pages. 14,50 $
7. Marie-Marthe T. Brault. *Du loisir à l'innovation. Les associations volontaires de personnes retraitées*. Coll. « Documents de recherche » n° 15, 1987, 176 pages. 15,00 $

---

* Le prix des publications est sujet à modification sans préavis.

8. Renée B.-Dandurand et Lise Saint-Jean. *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*. 1988, 297 pages. 22,00 $

9. Renée B.-Dandurand. *Le mariage en question. Essai socio-historique*. 1988, 190 pages. 18,00 $

II. Les communautés ethnoculturelles

1. David Rome, Judith Nefsky et Paule Obermeir. *Les Juifs du Québec — Bibliographie rétrospective annotée*. Coll. «Instruments de travail» n° 1, 1981, 319 pages. 13,00 $

2. Gary Caldwell et Éric Waddell, dir. *Les anglophones du Québec: de majoritaires à minoritaires*. Coll. «Identité et changements culturels» n° 1, 1982, 482 pages. 14,00 $

3. Gary Caldwell et Éric Waddell, editors. *The English of Quebec: from majority to minority status*. Coll. «Identité et changements culturels» n° 2, 1982, 466 pages. 14,00 $

4. Gary Caldwell. *Les études ethniques au Québec — Bilan et perspectives*. Coll. «Instruments de travail» n° 8, 1983, 108 pages. 10,50 $

5. Honorius Provost. *Les premiers Anglo-Canadiens à Québec — Essai de recensement (1759-1775)*. Coll. «Documents de recherche» n° 1, 2e édition, 1984, 71 pages. 7,50 $

6. Tina Ioannou. *La communauté grecque du Québec*. Coll. «Identité et changements culturels» n° 4, 1984, 337 pages. 18,00 $

7. Pierre Anctil et Gary Caldwell. *Juifs et réalités juives au Québec*. 1984, 371 pages. 20,00 $

8. Richard Dominique et Jean-Guy Deschênes. *Cultures et sociétés autochtones du Québec. Bibliographie critique*. Coll. «Instruments de travail» n° 11, 1985, 221 pages. 19,50 $

9. Ronald Rudin. *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*. 1985, 315 pages. 14,00 $

10. Ronald Rudin. *Histoire du Québec anglophone, 1759-1980*. Traduit de l'anglais par Robert Paré, 1986, 332 pages. 15,00 $

11. Denise Helly. *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*. 1987, 315 pages. 20,00 $

12. Fernand Ouellet, dir. *Pluralisme et école. Jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs*. 1988, 617 pages. 30,00 $

13. Pierre Anctil. *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*. 1988, 366 pages. 25,00 $

14. Pierre Anctil. *«Le Devoir», les Juifs et l'immigration. De Bourassa à Laurendeau*. 1988, 170 pages. 18,00 $

III. La culture populaire

1. Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc. *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920): bilan historiographique*. Coll. «Culture populaire» n° 1, 1982, 178 pages. 9,00 $

2. Danielle Nepveu. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire (1950-1960)*. Coll. «Documents préliminaires» n° 1, 1982, 97 pages. 6,50 $

3. Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux. *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*. Coll. «Documents préliminaires» n° 2, 1982, 178 pages. 9,00 $

4. Jean Bourassa. *Le travailleur minier, la culture et le savoir ouvrier*. Coll. «Documents préliminaires» n° 4, 1982, 79 pages. 5,25 $

5. Sophie-Laurence Lamontagne. *L'hiver dans la culture québécoise (XVII^e-XIX^e siècles)*. 1983, 197 pages. 11,50 $

6. Joseph Laliberté. *Agronome-colon en Abitibi*. Coll. «Littérature quotidienne» n° 1, 1983, 157 pages. 12,00 $

7. Benoît Lacroix et Jean Simard. *Religion populaire, religion de clercs?* Coll. «Culture populaire» n° 2, 1984, 444 pages. 22,00 $

8. Benoît Lacroix et Madeleine Grammond. *Religion populaire au Québec. Typologie des sources — Bibliographie sélective (1900-1980)*. Coll. «Instruments de travail» n° 10, 1985, 175 pages. 15,00 $

9. Andrée Fortin. *Le Rézo. Essai sur les coopératives d'alimentation au Québec*. Coll. «Documents de recherche» n° 5, 1985, 282 pages. 17,00 $

10. Jean-Pierre Dupuis. *Le ROCC de Rimouski. La recherche de nouvelles solidarités*. Coll. «Documents de recherche» n° 6, 1985, 282 pages. 17,00 $

11. Centre populaire de documentation de Montréal. *Le choc du passé. Les années trente et les sans travail. Bibliographie sélective annotée*. Coll. «Documents de recherche» n° 11, 1986, 186 pages. 15,00 $

12. Yvan Lamonde et Raymond Montpetit. *Le parc Sohmer de Montréal, 1889-1919. Un lieu populaire de culture urbaine*. 1986, 231 pages. 17,00 $

13. Thérèse Beaudoin. *L'été dans la culture québécoise, XVII^e-XIX^e siècles*. Coll. «Documents de recherche» n° 10, 1987, 235 pages. 20,00 $

14. Gabriel Gagnon et Marcel Rioux. *À propos d'autogestion et d'émancipation. Deux essais*. 1988, 190 pages. 17,00 $

IV. La création et la diffusion de la culture

1. Jean-Robert Faucher, André Fournier et Gisèle Gallichan. *L'information culturelle dans les médias électroniques*. Coll. «Diagnostics culturels» n° 1, 1981, 167 pages. 7,00 $

2. Angèle Dagenais. *Crise de croissance: le théâtre au Québec*. Coll. «Diagnostics culturels» n° 2, 1981, 73 pages. 5,00 $

3. Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert. *Le cinéma au Québec — Essai de statistique historique (1896 à nos jours)*. Coll. «Instruments de travail» n° 2, 1981, 481 pages. 18,00 $

4. François Colbert. *Le marché québécois du théâtre*. Coll. «Culture savante» n° 1, 1982, 112 pages. 8,00 $

5. Jean-Pierre Charland et Nicole Thivierge. *Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec (1850-1980)*. Coll. «Instruments de travail» n° 3, 1982, 284 pages. 14,00 $

6. Vivian Labrie. *Précis de transcription de documents d'archives orales*. Coll. «Instruments de travail» n° 4, 1982, 220 pages. 11,00 $

7. Sylvie Tellier. *Chronologie littéraire du Québec*. Coll. «Instruments de travail» n° 6, 1982, 352 pages. 18,50 $

8. Jean-Pierre Charland. *Histoire de l'enseignement technique et professionnel*. 1982, 485 pages. 25,50 $

9. Nicole Thivierge. *Écoles ménagères et instituts familiaux: un modèle féminin traditionnel*. 1982, 478 pages. 25,50 $

10. Yvan Lamonde. *L'imprimé au Québec: aspects historiques (18^e-20^e siècles)*. Coll. «Culture savante» n° 2, 1983, 370 pages. 18,00 $

11. Yvan Lamonde. *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*. Coll. «Instruments de travail» n° 9, 1983, 278 pages. 17,00 $

12. Claude Savary, dir. *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*. 1984, 353 pages. 17,00 $

13. Pierre Lavoie. *Pour suivre le théâtre au Québec. Les ressources documentaires*. Coll. «Documents de recherche» n° 4, 1985, 521 pages. 22,00 $

14. Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin. *Traité d'anthropologie médicale. L'Institution de la santé et de la maladie*. Presses de l'Université du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses Universitaires de Lyon, 1985, XVII-1 245 pages. 59,95 $

15. Léon Bernier et Isabelle Perrault. *L'artiste et l'oeuvre à faire*. «La pratique de l'art 1», 1985, 518 pages. 30,00 $

16. Marcel Fournier. *Les générations d'artistes* suivi d'entretiens avec Robert Roussil et Roland Giguère. «La pratique de l'art 2», 1986, 202 pages. 18,00 $

17. Yvan Lamonde et Esther Trépanier. *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, 1986, 320 pages. 24,50 $

18. Vivian Labrie. *ABC: Trois constats d'alphabétisation de la culture*. 1986, 246 pages. 29,00 $

19. Maurice Lemire, dir. *L'institution littéraire*. IQRC et CRELIQ, 1986, 217 pages. 19,50 $

20. Alfred Dumais et Johanne Lévesque. *L'auto-santé. Des individus et des groupes au Québec*. 1986, 223 pages. 17,00 $

21. Gabrielle Lachance, dir. *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au Québec*. Coll. «Documents de recherche» n° 12, 1987, 251 pages. 16,00 $

22. Marcel Fournier, Yves Gingras et Othmar Keel. *Sciences et médecine au Québec: perspectives sociohistoriques*. 1987, 212 pages. 20,00 $

23. Maurice Lemire, dir., avec la collaboration de Pierrette Dionne et Michel Lord. *Le poids des politiques. Livres, lecture et littérature*. 1987, 191 pages. 18,00 $

24. Vivian Labrie. *Alphabétisé-e-s! Quatre essais sur le savoir-lire*. 1987, 270 pages. 30,00 $

25. Claude Galarneau et Maurice Lemire, dir. *Le livre français au Québec, 1800-1850*. 1988, 270 pages. 22,00 $

V. Les régions du Québec

1. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette. *Histoire de la Gaspésie*. Coll. «Les régions du Québec», Montréal, Boréal Express, 1981, 807 pages. 29,95 $
2. Jean-Claude Marsan. *Montréal, une esquisse du futur*. 1983, 325 pages. 15,00 $
3. André Dionne. *Bibliographie de l'île Jésus*. Coll. «Documents de recherche» n° 2, 1983, 324 pages. 18,50 $
4. Serge Gauthier et collaborateurs. *Bibliographie de Charlevoix*. Coll. «Documents de recherche» n° 3, 1984, 320 pages. 18,00 $
5. Serge Gauthier et collaborateurs. *Guide des archives de Charlevoix*. 1985, VIII-97 pages. 6,00 $
6. Serge Laurin et Richard Lagrange. *Bibliographie des Laurentides*. Coll. «Documents de recherche» n° 7, 1985, 370 pages. 18,00 $
7. Yves Hébert. *Bibliographie de la Côte-du-Sud*. Coll. «Documents de recherche» n° 8, 1986, 339 pages. 18,00 $
8. Guy Gaudreau. *L'exploitation des forêts publiques au Québec, 1842-1905*. 1986, 126 pages. 11,00 $
9. Yves Beauregard. *Bibliographie du Centre du Québec et des Bois-Francs*. Coll. «Documents de recherche» n° 9, 1986, 495 pages. 25,00 $
10. Marc Desjardins. *Bibliographie des Îles-de-la-Madeleine*. Coll. «Documents de recherche» n° 13, 1987, 281 pages. 20,00 $
11. Daniel Tessier et al. *Bibliographie de Lanaudière*. Coll. «Documents de recherche» n° 14, 1987, 270 pages. 20,00 $
12. Antonio Lechasseur avec la collaboration de Jacques Lemay. *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Populations et limites territoriales 1851-1981*. 1987, 51 pages, 5 microfiches (Bas-Saint-Laurent, 563 p., Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, 304 p.). 10,00 $
13. Marc Desjardins. *Bibliographie de la Gaspésie*. Coll. «Documents de recherche» n° 16, 1987, 436 pages. 24,00 $

VI. Hors chantier

1. Paul Aubin. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1966-1975)*. 2 tomes — 1981, 1 425 pages, 22 000 titres. 60,00 $
2. Gabrielle Lachance. *La culture contemporaine face aux industries culturelles et aux nouvelles technologies*. Rapport-synthèse, Rencontre franco-québécoise sur la culture, Québec-Montréal, du 4 au 8 juin 1984, 145 pages. 7,00 $
3. *Statistiques culturelles du Québec (1971-1982)*. 1985, XLII-932 pages. 45,00 $
4. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada/Bibliography of the History of Quebec and Canada (1976-1980)*. 2 tomes — 1985, LXIV-1 316 pages, 20 000 titres. 60,00 $
5. Jean-Paul Baillargeon, dir. *Les pratiques culturelles des Québécois. Une autre image de nous-mêmes*. 1986, 394 pages. 19,50 $
6. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada/Bibliography of the History of Quebec and Canada (1946-1965)*. 2 tomes — 1987, LXXVII-1 396 pages, 22 000 titres. 60,00 $

VII. Collection Questions de culture

1. Fernand Dumont, dir. *Cette culture que l'on appelle savante*. 1981, 190 pages. 15,00 $
2. Fernand Harvey et Gary Caldwell, dir. *Migrations et communautés culturelles*. 1982, 159 pages. 15,00 $
3. Fernand Dumont, dir. *Les cultures parallèles*. 1982, 172 pages. 15,00 $
4. Jean-Charles Falardeau, dir. *Architectures: la culture dans l'espace*. 1983, 210 pages. 15,00 $
5. Yvan Lamonde, dir. *Les régions culturelles*. 1983, 189 pages. 12,00 $
6. Madeleine Préclaire, dir. *La culture et l'âge*. 1984, 198 pages. 12,00 $
7. Gabrielle Lachance, dir. *La culture: une industrie?* 1984, 216 pages. 12,00 $
8. Pierre Anctil, Léon Bernier et Isabelle Perrault, dir. *Présences de jeunes artistes*. 1985, 190 pages. 12,00 $

9. Denise Lemieux, dir. *Identités féminines: mémoire et création*. 1986, 199 pages. 12,00 $
10. Gabriel Dussault, dir. *L'État et la culture*. 1986, 173 pages. 12,00 $
11. Thérèse Hamel et Pierre Poulin, dir. *Devenir chercheur-e: itinéraires et perspectives*. 1986, 185 pages. 12,00 $
12. Madeleine Gauthier, dir. *Les nouveaux visages de la pauvreté*. 1987, 258 pages. 18,50 $
13. Renée B.-Dandurand, dir. *Couples et parents des années quatre-vingt*. 1987, 284 pages. 20,00 $
14. Gladys L. Symons, dir. *La culture des organisations*. 1988, 220 pages. 18,00 $

VIII. Collection Diagnostic

1. Laurent Laplante. *Le suicide*. 1985, 126 pages. 9,95 $
2. Jacques Dufresne. *La reproduction humaine industrialisée*. 1986, 126 pages. 9,95 $
3. Gérald LeBlanc. *L'école, les écoles, mon école*. 1986, 110 pages. 9,95 $
4. Jean Blouin. *Le libre-échange vraiment libre?* 1986, 135 pages. 9,95 $
5. Jacques Dufresne. *Le procès du droit*. 1987, 127 pages. 9,95 $
6. Michel Plourde. *La politique linguistique au Québec (1977-1987)*. 1988, 143 pages. 9,95 $
7. Vincent Lemieux. *Les sondages et la démocratie*. 1988, 122 pages. 9,95 $

IX. Collection Edmond-de-Nevers

1. Lucie Robert. *Le manuel d'histoire de la littérature canadienne de Mgr Camille Roy*. 1982, 198 pages. 11,00 $
2. Réal Brisson. *La charpenterie navale à Québec sous le régime français*. 1983, 320 pages. 19,50 $
3. Hélène Lafrance. *Yves Thériault et l'institution littéraire québécoise*. 1984, 174 pages. 13,50 $

4. Hélène Laforce. *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*. 1985, 237 pages. 19,50 $

5. Michel Sarra-Bournet. *L'Affaire Roncarelli. Duplessis contre les Témoins de Jéhovah*. 1986, 196 pages. 18,00 $

6. Denis Goulet. *Le commerce des maladies. La publicité des remèdes au début du siècle*. 1987, 139 pages. 20,00 $

7. Hélène Bédard. *Les Montagnais et la réserve de Betsiamites (1850-1900)*. 1988, 149 pages. 20,00 $

X. Rapports de recherche et manuscrits à diffusion limitée*

1. Louise Rondeau. *Le récit de fin du monde: orientations méthodologiques de recherche*. Québec, IQRC, 1982, 70 pages.

2. Michelle Trudel-Drouin. *Vie quotidienne en Nouvelle-France: un choix de textes*. Montréal, IQRC, 1982, 166 pages.

3. Paule Chouinard. *Anthologie de poèmes québécois sur les saisons*. Montréal, IQRC, 1983, 1 350 pages.

4. Mireille Perreault. *Marchandisation, industrialisation de la culture*. Rimouski, IQRC, 1983, 72 pages.

5. Carmen Quintin. *Les pratiques émancipatoires dans deux coopératives d'habitation de la région montréalaise*. Montréal, IQRC, 1983, 124 pages.

6. Gary Caldwell, Paule Obermeir *et al. Out-migration of 1971 English Mother-tongue High School Leavers from Quebec: eleven years after*. Lennoxville, IQRC et Anglo Quebec en Mutation Committee, 1984, 37 pages.

7. Gabrielle Lachance. *Le rapport industrie/culture*. 1987, 5 cahiers. I. L'artisanat et les métiers d'art, 38 p. II. Les arts d'interprétation, 38 p. III. Le cinéma, 40 p. IV. Le livre, 40 p. V. Quelques indications bibliographiques, 38 p.

* disponibles sur demande à l'IQRC, 14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4 (418) 643-4695.

XI. Banques de données sur support informatique

1. Jean-Pierre Chalifoux. *Le livre et la lecture au Québec au XX^e siècle*. Montréal, IQRC, 1982, (8 000 titres)**.
2. Paul Aubin et collaborateurs. *HISCABEQ. Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1946-1980)*. Montréal, IQRC, 1981, (70 000 titres — mise à jour trimestrielle)***.

XII. Documents audio-visuels*

1. Arthur Lamothe. Culture amérindienne. Archives. (Vingt documents produits par les Ateliers audio-visuels du Québec.)

---

* disponibles sur demande à l'IQRC, 14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4 (418) 643-4695.

** accessible sur demande à La Centrale des bibliothèques, 1685, rue Fleury Est, Montréal, H2C 1T1 (514) 381-8891.

*** pour s'abonner à HISCABEQ, communiquer avec IST-Informathèque Inc. Service d'assistance technique:

Code régional	Numéro à composer
514	383-1611
418, 514, 613, 819, 416, 519, 705, 506, 902	1-800-361-4777

Achevé d'imprimer à Cap-Saint-Ignace
sur les presses des Ateliers graphiques Marc Veilleux Inc.
en septembre 1988

LE DEVOIR LES JUIFS et L'IMMIGRATION

Pierre Anctil

Depuis son arrivée à Montréal en 1978, après avoir reçu une formation anthropologique, Pierre Anctil s'est intéressé aux communautés immigrantes de la ville. Son intérêt particulier pour la communauté juive l'a amené à faire l'apprentissage de la langue yiddish. Chercheur à l'IQRC de 1980 à 1988, Pierre Anctil est maintenant professeur-adjoint au Département d'études juives de l'Université McGill et directeur du Programme d'études canadiennes-françaises.

L'immigration et l'accueil des réfugiés préoccupent l'opinion et les pouvoirs publics. Ce débat de société n'est pas nouveau au Québec. Il remonte aux années 1900, quand Ottawa élabora une politique d'immigration sur une vaste échelle. Les nationalistes canadiens-français d'alors décrièrent le plan Sifton comme une menace pour les francophones.

Cet ouvrage examine le cheminement d'Henri Bourassa et du journal Le Devoir sur cette question. Sous la plume de Georges Pelletier et d'André Laurendeau, le thème de l'immigration subit une constante évolution jusqu'à perdre son côté négatif et angoissant.

Étant donné la place privilégiée qu'occupe Le Devoir dans la société québécoise depuis le début du siècle, cette étude montre jusqu'à quel point l'arrivée des immigrants, des Juifs en particulier, bouleversa les certitudes des nationalistes du Québec et provoqua à terme une redéfinition de ce nationalisme.